

SEPTEMBRE  
OCTOBRE  
1982  
N° 219-220

# LUMIERES DANS LA NUIT

25<sup>e</sup> ANNÉE  
LE N° 13 F

## MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



**OVNI ET LA TENTURE DE "LA VIE DE LA VIERGE"  
A N. D. DE BEAUNE (Côte-d'Or)**

(Photo N° 1 A - voir page 13)

• **Ballon-sonde  
et gaz des marais**  
→ page 3

• **Uruguay : Enquête  
sur un face à face  
insolite**  
→ page 30

• **La vague italienne de  
1978. Phénomènes du  
1<sup>er</sup> type.**  
→ page 37

• **Nuit nationale de  
surveillance :  
samedi 16 octobre**  
→ page 45

# LUMIERES DANS LA NUIT

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux. Son COMITE DE REDACTION, est en fait constitué de ses collaborateurs de plus en plus nombreux, dont les textes paraissent au fil des numéros publiés. Il n'est donc pas figé, mais essentiellement mouvant.

## sommaire

PAGES

3 - Ballon - Sonde et Gaz des Marais

9 - OVNI et la tenture du XVme siècle de la "Vie de la Vierge" à Notre Dame de Beaune

16 - La fin du Monde

18 - Aux Hogues (Eure)

19 - Anomalies dans le ciel de Maubeuge (Nord)

20 - Observation rapprochée à Roissy-en-Brie (S et Marne)

21 - Wittelsheim (Ht Rhin)

24 - A Ponet près de Die (Drôme)

27 - Phénomène lumineux à St-Raphaël (Var)

29 - Apparition en Yougoslavie

30 - Uruguay : enquête sur un face à face insolite

37 - La vague italienne de 1978 (suite de la 3me partie)

42 - Livre lu : le peu qui vient du ciel

44 - D'un livre à l'autre

45 - Nuit Nationale de surveillance

LUMIERES DANS LA NUIT, revue bimestrielle de 48 pages consacrée au problème OVNI.

Abonnement annuel, ordinaire : 80 F

de soutien, à partir de : 100 F

Etranger, majoration de 20 F

Règlement par mandats internationaux ou autres moyens.

Les coupons-réponses internationaux sont acceptés :

un coupon = 1,40 F.

Versement et correspondance à adresser à :

M. R. VEILLITH, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE C.C.P. 27.24.26 N LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

Attention ! Seule l'enveloppe porte la mention «abonnement terminé».

Lors d'un réabonnement, voudriez-vous nous rappeler votre numéro d'abonné figurant sur l'enveloppe devant votre nom. Merci.

En cas de changement d'adresse, il est indispensable de nous indiquer la précédente et joindre 2 F.

## POUR CONNAITRE L'ECHEANCE DE VOTRE ABONNEMENT

Votre n° d'abonné figure sur l'enveloppe de la revue, devant votre nom ; le chiffre ou la lettre situé tout à fait à droite, et séparé des autres vous renseignera :

1, 2, ou B, terminé avec le n° de Janvier-Février

3, 4, ou D, terminé avec le n° de Mars-Avril

5, 6, ou F, terminé avec le n° de Mai-Juin

7, ou H, terminé avec le n° de Juillet-Août

8, ou J, terminé avec le n° de Septembre-Octobre

9, 10, ou L, terminé avec le n° de Novembre-Décembre

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris. Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs. Nos articles, photos, dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

## avis

GROUPEMENT INTERNATIONAL  
DE RECHERCHES  
FONDATEUR : R. VEILLITH

Charles Gouiran

## Ballon-Sonde et Gaz des Marais

Le mardi 23 février 1982, vers 6 h 50, c'est-à-dire cinq minutes après le décollage de la caravelle Saint-Etienne-Paris, le Commandant de Bord demandait à ses passagers de regarder vers l'arrière droit de l'appareil, tout en appuyant de 30 à 40 ° sur la droite pour leur permettre de mieux observer un "objet" d'une luminosité intense.

L'avion reprenait ensuite rapidement son cap au 343 et la lueur insolite était perdue de vue.

L'affaire n'aurait peut-être pas eu les honneurs de la presse si trois personnalités n'avaient été à bord, MM. Boot, Préfet de la Loire, Neuwirth, Président du Conseil Général de la Loire, et Rocher, Président de l'A.S. Saint-Etienne.

Sous des titres aussi alléchants que : "Saint-Etienne : un OVNI très officiel" ou "OVNI : tous les passagers l'ont vu au-dessus de Roanne", les journaux du lendemain nous faisaient part des témoignages des V.I.P. du vol 5126. Ils évoquaient soit "un objet métallique de forme arrondie", soit "une espèce de ballon-sonde dans le soleil levant", soit tout simplement "une immense étoile lumineuse", et deux témoins sur trois signalaient que "l'objet" semblait se diriger vers le sud.

Avait-on vraiment eu affaire à un OVNI ? Il paraissait pour le moins hasardeux de l'affirmer, car les caractéristiques manifestées ne permettraient pas la levée de doute : pas d'accélération rapide, pas de changement brutal de direction, aucune des performances spécifiques que les spécialistes se plaisent à reconnaître aux OVNI.

De toutes façons, le Français moyen n'eût pas à méditer longtemps sur cette alternative, car, six jours après cette observation mémorable, le GEPAN communiquait aux médias les conclusions de l'enquête officielle : l'OVNI de Saint-Etienne, c'était tout simplement un ballon-sonde lancé par la station météo de Lyon-Satolas !

Si, le matin de l'observation, le service météo de Satolas avait effectivement lancé un ballon-sonde qui devait se trouver vers 6 h 50, d'après les calculs de notre ami Michel Figuet -, vers Pont-de-Chéry ou Crémieu, dans l'Isère, soit à 100 kilomètres à l'Est-Sud-Est de la Caravelle ! - il paraissait douteux qu'à une pareille distance un ballon-sonde puisse donner cette impression d'immense étoile lumineuse décrite par les passagers.

Par contre, dans la direction du pseudo-OVNI, la planète Vénus brillait de tout son éclat. Les 24 et 25 février, Michel Figuet la suivit de 06 h 45 à 07 h 30 dans un azimut qu'il estima variant entre 105 et 120 degrés. Magnitude importante, très bonnes conditions d'observation. Ayant réussi à contacter le pilote commandant de bord, celui-ci lui confirma qu'il avait toujours pensé qu'il s'agissait bien de Vénus ! (1).

Comment diable s'était débrouillé l'enquêteur du GEPAN pour avancer l'explication "ballon-sonde" après plusieurs jours d'enquête ?

X X

Je téléphonai au GEPAN et demandai à parler à la personne ayant enquêté sur cette affaire. Par chance, l'enquêteur était là. Nous engageâmes la conversation, et il m'expliqua que, ce matin-là, les conditions atmosphériques particulières avaient permis à ce ballon, qui avait été suivi jusqu'à 25.000 mètres, d'être éclairé par le soleil et d'être pris pour un OVNI.

Question : - Vous savez sans doute que Vénus était visible, et brillait d'un vif éclat, dans la direction du pseudo-OVNI. Dans quel azimut par rapport à Vénus le commandant de Bord situait-il l'objet lumineux ?

Réponse : ---

Question : - Vous m'entendez ?

Réponse : - Oui, oui, je vous entends. Je ne lui ai pas posé la question...

Je repris : - Vous savez que le B - A - BA de l'enquêteur c'est de replacer dans le ciel tous les "objets" qui devaient s'y trouver au moment de l'observation, ce mot *objet* étant pris dans son sens le plus large : le Soleil, la Lune, ou... Vénus, par exemple ! S'il y avait trois "objets lumineux", on aurait pu avoir : Vénus + deux "étrangers". Avec deux lueurs : Vénus + un "à identifier". Mais avec UN SEUL OBJET LUMINEUX, IL NE PEUT S'AGIR QUE DE VENUS ! Faites paraître un rectificatif !

Réponse : En aucun cas, l'enquête est considérée comme close !

X X

Amis ufologues, la situation est grave, et le tableau en est vite brossé : - ou bien l'on autorise,

au CNES, les "Gépanistes" à dire n'importe quoi, ce qui sous-entendrait que le GEPAN n'est plus qu'un groupe de recherche fantoche maintenu en place pour calmer les esprits et noyer le poisson, - ou bien l'un des enquêteurs du GEPAN confond planète et ballon-sonde : et alors on peut se demander sur quels critères sont recrutés les membres du GEPAN !

Rien n'empêche, d'ailleurs, que ces propositions se révèlent toutes deux exactes, *l'incompétence d'un enquêteur le conduisant à une conclusion erronée rendue publique parce que la direction du GEPAN ne l'a pas contrôlée !*

Considérerait-on comme bonne, au GEPAN, *n'importe quelle explication, A CONDITION QU'ELLE SOIT ANTI-OVNI ?*

On ne procédait pas autrement aux Etats-Unis, et chacun de nous se souvient d'au moins deux "couacs" célèbres de "Project Blue Book" : un certain jour on affirme que l'OVNI observé n'est en réalité que telle étoile, de telle constellation, alors que l'autre dont on parle n'est même pas observable dans l'hémisphère terrestre où a eu lieu l'observation !

Un autre fois, dans l'affaire de Dexter, Michigan, le Pr. Joseph Allen Hynek déclare aux journalistes, à sa descente d'avion : - C'est le gaz des marais qui s'est enflammé spontanément au contact de l'air ! alors que l'OVNI observé par Frank et Ronald Mannor, après avoir plané au-dessus du marécage, était reparti à vive allure haut dans le ciel !

X  
X

Dans les mois qui avaient suivi sa création, en mai 1977, le GEPAN avait pourtant réalisé du bon travail, sous la direction de M. Claude Poher.

Ce dernier avait obtenu la mise sur pied d'un conseil scientifique (2) composé de huit membres, dont sept personnalités scientifiques extérieures au CNES représentant diverses disciplines (astronomie, physique des plasmas, physique de l'atmosphère, physique des hautes énergies, météorologie, géodésie par satellite psychosociologie). Ce conseil avait pour rôle de conseiller le CNES sur l'orientation des travaux à entreprendre, et de donner son avis sur les résultats obtenus. Il était prévu de le convoquer régulièrement.

Il est bon de préciser que M. Claude Poher avait veillé à ce que les opinions "a priori" de ces

personnalités, face au phénomène OVNI, reflètent le plus fidèlement possible les clivages qu'on connaît, statistiquement, comme étant ceux de la communauté scientifique française.

Autrement dit, l'on trouvait dans ce conseil scientifique beaucoup plus de froids et de tièdes que de chauds !

M. Poher considérait-il que, s'il arrivait à convaincre ces caciques quasi-irréductibles, la communauté scientifique tout entière suivrait ? C'est vraisemblable.

Et il fut bien près d'aboutir ! En quelques mois, il fit admettre à ladite commission :

- que l'on se trouvait devant des phénomènes bien réels ayant leur identité propre,
- que certains de ces phénomènes présentaient les caractéristiques de véhicules...
- De véhicules extraterrestres ! avait proposé le GEPAN.

L'ON avait considéré que, pour l'instant, ce qualificatif était prématûr, mais l'ON avait laissé entendre que l'ON verrait, lors de la prochaine session.

En 1978, les représentants des groupes ufologiques conviés à Toulouse par le GEPAN furent soumis au régime de la douche écossaise...

Le chaud, ce fut d'apprendre l'activité concrète constructive du GEPAN au cours de l'année précédente (mise au point du spectrographe, création de groupes polyvalents d'intervention rapide, du groupe d'alerte radar, du groupe de prélèvement de taces, etc.) - le très chaud, ce fut cette excellente nouvelle de l'attitude très ouverte de la "Commission des Sages" face au phénomène, - mais la douche se glaça soudain lorsque l'on apprit, de la bouche même de M. Poher, qu'il quittait le Gepan et passait le flambeau à M. Esterle !

X  
X

Nous n'avons pas à nous interroger, ni à épiloguer sur les raisons du départ de M. Claude Poher. Il nous avait affirmé, lors de la réunions de Toulouse, qu'il avait décidé de quitter son poste pour convenances personnelles, l'envie le tenaillant de réaliser un vieux rêve : Naviguer à la voile autour du globe !

Pourquoi pas, après tout ?

Constatons simplement qu'il y avait à l'époque, - et qu'il y a toujours !-, à la tête du CNES, un ingénieur sans doute éminent et très certainement fort compétent, si l'on en juge par les remarquables succès spatiaux obtenus par le CNES sous sa houlette, mais qui est aussi un anti-OVNI notoire, M. Hubert Curien.

Faisait-il partie de la "Commission des Sages" ? Celle-ci comportant huit membres dont sept extérieurs au CNES, le huitième fauteuil semblait lui revenir de droit. Toujours est-il qu'en tant que grand patron du CNES, il avait la possibilité, - et même le devoir -, de se tenir informé du développement des recherches du GEPAN, organisme subordonné créé au sein même, et donc partie intégrante, du CNES.

Pourtant, trois ans après la création du GEPAN, il semble tout ignorer des progrès réalisés, car ses convictions n'ont pas évolué d'un iota !

Voici l'interview accordé à mon ami Jean Leclaire, animateur de la rubrique "Dossiers Insolites" du journal "Vaucluse-Matin", parue le 23 avril 1980.

X  
X

## DOSSIERS INSOLITES

Une rubrique animée par Jean Leclaire

"Vaucluse Matin"  
23 avril 1980.

### Rencontre avec... M. Hubert Curien, président du Centre National d'Etudes Spatiales

« Certains phénomènes observés sont difficiles à expliquer ! »

**Avignon.** — Le symposium sur la « création d'une agence internationale de satellites d'observation pacifique », organisé par l'association française du mouvement Pugwash, rassemblait, la semaine dernière, au Palais des Papes, une trentaine de savants et de diplomates représentant une vingtaine de pays.

C'est ainsi que l'un des « patrons » de la N.A.S.A., M. David Elliott, avait fait le déplacement depuis les Etats-Unis.

Côté français, le monde scientifique était particulièrement bien représenté puisque plusieurs savants du Centre National d'Etudes Spatiales participaient aux travaux et notamment M. Hubert Curien, président du C.N.E.S.

Ce fameux C.N.E.S. dont dépend, entre autres, le G.E.P.A.N. (Groupe d'Etude des Phénomènes Aérospatiaux Non Expliqués), crée, on s'en souvient, début 1978, à la demande du gouvernement français.

Nous avons rencontré M. Hubert Curien, entre deux réunions et il a bien voulu, malgré un agenda particulièrement chargé, répondre à nos questions.

**Jean Leclaire.** — M. Curien, en votre qualité de président du Centre National d'Etudes Spatiales, pouvez-vous nous définir le G.E.P.A.N. et nous expliquer la façon dont il fonctionne ?

**M. Curien.** — Nous avons créé ce groupe il y a maintenant un peu plus de deux ans. Nous avions auparavant un ingénieur qui s'occupait de ces études et maintenant nous avons quelque chose qui a un caractère un peu plus officiel, parce que nous avons constaté que nombre de nos concitoyens s'intéressaient à ce phénomène.

« les uns et les autres cherchant à en donner des expli-

cations qui s'avéraient souvent contradictoires ».

« Nous disposons maintenant d'une équipe de scientifiques et de techniciens de valeur tout à fait reconnue et qui peuvent donner leur avis sur des observations qui sont rapportées ».

« Le travail fondamental du G.E.P.A.N. est de recueillir les informations qui sont irrémédiablement triées, pour éliminer celles qui ne sont pas de bonne foi ou celles qui n'ont aucun intérêt. Ensuite, classer parmi ces observations celles qui proviennent de phénomènes qui ne sont pas tout à fait connus et retenir enfin des phénomènes atmosphériques qui sont plus difficiles à expliquer. Parmi ceux-là, il y en a encore qu'on peut expliquer à partir de phénomènes liés aux nuages, aux orages etc... Et d'autres qui nous paraissent, pour l'instant, plus difficiles à expliquer ».

**Jean Leclaire.** — Vous recevez, je crois, communication des rapports établis par les services de gendarmerie relatifs aux observations.

**M. Curien.** — C'est exact. Nous avons une convention avec la gendarmerie nationale qui nous communique les



rapports établis à la suite des observations.

**Jean Leclaire.** — Recevez-vous beaucoup de ces rapports émanant soit des

services de gendarmerie, soit de civils ?

M. Curien. -- « Oui, le G.E.P.A.N. reçoit quotidiennement un nombre très copieux de rapports et c'est peut-être là, l'une des difficultés de sa tâche et la tâche la moins noble et la plus quotidienne. Car il faut trouver dans toutes ces observations, celles qui correspondent à des observations croisées de plusieurs observateurs, de préférence indépendants et qui ont des documents, soit des documents optiques, soit d'autres, qui soient tout à fait incontestables ».

Jean Leclaire. — Avez-vous aujourd'hui une opinion sur le phénomène O.V.N.I. et laquelle ?

M. Curien. — « Mon opinion est très claire. Il y a des phénomènes qui me paraissent encore assez mystérieux parce que nous n'avons pas l'approche scientifique pour les expliquer.

Si vous pensez à la foudre, la formation de la foudre en boule est quelque chose d'extraordinairement compliqué et qu'on ne comprend pas bien. Donc mais ceci ne déifie pas les lois de la nature. C'est simplement une expression curieuse et difficile à apprécier, des lois de la nature. Et la démarche scientifique est d'essayer de les apprécier et de les expliquer. C'est vraiment cette voie que nous voulons suivre ».

« Comme nous avons la responsabilité des affaires spatiales pour notre pays, nous avons pensé que nous avions

Ainsi, pour M. Curien, le phénomène O.V.N.I. se ramène à une mésinterprétation de phénomènes naturels tels que la foudre en boule, ou à de simples hallucinations individuelles ou collectives !

Notons au passage, dans cette interview, une référence, - qui ne manque pas de piquant-, à ces météorites qui tombent depuis toujours, et QUE POURTANT LA SCIENCE OFFICIELLE MIT TANT DE SIECLES A ADMETTRE !

"Nil novi sub sole"... L'histoire se répète ! Hier, les météorites... Aujourd'hui, les O.V.N.I. !

M. Curien, des propos tels que ceux que vous tenez, nous les entendons quotidiennement dans la Bouche de scientifiques IGNORANT TOUT DU PHENOMENE OVNI, et émettant, a priori, une opinion non fondée... (3)

Mais, venant de nous, ils étonnent... Ne vous seriez-vous jamais penché sérieusement sur ce que faisait le GEPAN ? Ignoreriez-vous que le travail essentiel de ce groupe de recherche n'est pas d'étudier des phénomènes lumineux lointains et

aussi cette responsabilité de l'étude scientifique des observations qui sont faites par des gens de bonne foi ».

Il y a quelques cas qui ont été montés en épingle et qui ont constitué des espèces de phénomènes psychologiques, soit particuliers, soit collectifs. Et alors là aussi c'est un certain type d'étude que nous pouvons faire en faisant non seulement des études de caractère physico-chimique mais aussi des études de caractère psychologique. R voir comment une observation est perçue, par différents observateurs et comment une idée ou un fait qui était une apparence, prend par relations successives, l'aspect d'une réalité ».

« Je n'ai pas du tout l'idée de jugement dans cette affaire. Je dis que ces phénomènes psychologiques méritent aussi d'être étudiées comme des réactions psychologiques humaines devant un phénomène difficile ».

Jean Leclaire. — Avez-vous eu l'occasion d'étudier ce que l'on appelle des « cas d'atterrissements » ?

M. Curien. — « Non. Nous n'avons vraiment jusqu'ici aucune évidence d'impact physique d'objets autres que les météorites qui tombent du ciel. Il en tombe depuis toujours et quelquefois ont ne peut les recueillir parce qu'ils ont été enterrés. Mais nous n'avons absolument aucune évidence d'atterrissement d'engins mystérieux. C'est pourquoi je parle toujours de

phénomènes et non pas d'objets. Dans le G.E.P.A.N., le « P » est phénomène. Dans O.V.N.I. le « O » est objet. C'est la différence ! »

Jean Leclaire. — Est-ce que vous avez eu l'occasion de visionner le film pris, l'année dernière, par la télévision australienne, où on a beaucoup parlé et qui, d'après les témoins et les caméramen, représentait des O.V.N.I. lesquels apparaissent environ une heure.

M. Curien. — « Je n'ai pas vu ce film. Naturellement, j'ai eu la relation de cet incident, mais je n'ai pas vu le film ».

Jean Leclaire. — Est-ce que vous pensez que cela est possible ?

M. Curien. — « Nous avons, c'est vrai, des constatations qui ont été faites par des pilotes d'avions et d'hélicoptères, constatations qui sont, soit des constatations optiques soit des constatations au radar. Ce peut être des objets matériels, ce peut être aussi des singularités dans la nébulosité ou dans le champ électrique ou dans le champ magnétique. Maintenant, depuis quinze ans, on sait bien ce que c'est et comment est faite une aurore boréale. Et non seulement dans la très haute atmosphère mais également dans les parties qui sont bien supérieures à l'atmosphère et dans laquelle règne un champ électrique et un champ magnétique. Dans ces zones arrivent des particules qui sont émises par le soleil et qui sont prises en chasse et repri- ses par le champ magnétique terrestre.

Et tout cela mérite effectivement d'être approfondi. Nous le faisons en liaison avec les auteurs et les organismes français qui s'occupent d'aviation civile et militaire ».

Jean Leclaire. — Alors, à quand l'explication totale des phénomènes O.V.N.I. ?

M. Curien. — « Les physiciens et les chimistes préfè-

fugaces, apparus fugitivement dans le ciel, et que la foudre en boule de M. Menzel, ou les plasmas de M. Klass pourraient tenter d'expliquer, mais d'analyser des observations rapprochées suffisamment détaillées pour ne pas être confondues avec des phénomènes naturels ?

Quant aux hallucinations individuelles ou collectives, depuis bien longtemps les études statistiques de M. Poher en ont fait litière !

X X

Aux Etats-Unis, de la première commission d'enquête sur les OVNI, créée le 30 Décembre 1947 (Project Sign) à l'ultime Commission Condon, fin 1969, l'Air-Force a toujours cherché à imposer ses vues aux chercheurs qu'elle payait sur son budget.

Lorsque "Project Sign", dont le maître d'œuvre était l'ATIC (4), parvient à la conclusion que les Objets Volants Non Identifiés :

- existent réellement,

- ne sont pas soviétiques, - mais bien d'origine extraterrestre, ladite commission est immédiatement dissoute et remplacés par "Project Grudge" (rancune, animosité).

Pour éviter de tels errements, lors de la mise sur pied de la Commission Condon, Robert Low (= en français : bas...), à qui son patronyme convient comme un gant !, est prêt à toutes les bassettes pour que ce pactole n'échappe pas à l'Université du Colorado. Administrateur du programme, il n'embauchera les "chercheurs" que dans la mesure où ceux-ci admettront, d'avance, les conclusions suggérées par l'U.S.A.F., et ce avant tout travail de recherche !, ce qui entraînera les démissions tumultueuses de Mary Louise Armstrong et de David Saunders !

X X

En France, les convictions de M. Curien ne constitueront-elles pas, pour le GEPAN, une contrainte plus ou moins tacite, mais à bien de égards comparable à la pression de l'Air-Force aux USA ?

Nous nous garderons bien de proposer quelque réponse que ce soit ! Bornons-nous à constater que, dans les domaines de l'avancement ou de la simple sécurité de l'emploi, exprimer ouvertement des opinions qui n'iraient pas dans le sens de celles de l'autorité qui vous note et qui vous paie serait, à tout le moins, bien imprudent !

Si l'on a en tête l'expression de M. Curien : "Dans GEPAN, le "P" est "Phénomène", dans OVNI, le "O" est "Objet"...", n'est-on pas en droit de se demander si M. Poher n'est pas allé trop loin en admettant que certains "Phénomènes" puissent être, non seulement des "Objets", mais, en l'occurrence, des "Véhicules" ?

En termes de varappe, on pourrait dire que l'ancien chef du GEPAN avait planté quelques bons pitons, et sérieusement entamé l'escalade. Dans ces conditions, pourquoi avoir stoppé la progression après avoir changé le premier de cordée ? Et quand nous disons que la progression a été stoppée, c'est un euphémisme ! Car nous avons régressé à la cote zéro !

Si l'on avait eu la volonté d'aller de l'avant, aurait-on décidé, fin 1981, de se passer des services de deux conseillers du GEPAN aussi éminents que MM. Pierre Guérin et Jean-Pierre Petit ?

Grands pourfendeurs d'idées reçues, le seul crime qu'ils avaient commis n'était-ce pas d'afficher une ouverture et une indépendance d'esprit pouvant porter ombrage à un certain traditionalisme rationaliste ?

Les études de M. Pierre Guérin, Maître de recherche et astrophysicien au C.N.R.S., sur les "preuves testimoniales", ou sa contre-enquête exhaustive sur la Rencontre Rapprochée du 3ème Type de M. Maurice Masse à Valensole, gênaient-elles le GEPAN ?

Quant à M. Jean-Pierre Petit (5), chargé de recherche au CNRS, nul ufologue n'ignore ses travaux de pionnier dans le domaine des rapports possibles entre la propulsion des OVNI et la magnéto-hydrodynamique. Ses premières expérimentations, réalisées avec la collaboration de son ami M. Maurice Viton, Agrégé d'Astronomie, laissaient entrevoir la possible vérification de sa théorie de l'annihilation d'une onde de choc grâce à la M.H.D., et de nombreux spécialistes avaient recommandé un développement, tant théorique qu'expérimental, de ce thème.

A l'automne 1980, Jean-Pierre Petit avait apporté en bloc toutes ses idées, tous ses travaux, au GEPAN !

A l'automne 1981, il recevait sa lettre de congé !

Pourquoi participer aux "Dossiers de l'Ecran" du 1 er Décembre 1981, sur le sujet "La vie existe-t-elle ailleurs dans le cosmos?", M. Esterle, si c'est pour se comporter de façon aussi falote ?

Pourquoi, étant censé étudier un "Phénomène Non Identifié" (6), le GEPAN n'a-t-il consacré son stand, au Salon du Bourget de 1981, qu'à des phénomènes identifiés : les sempiternels nuages lenticulaires, ou les condensations de gaz de fusées ?

Pourquoi les Notes Techniques du GEPAN n'étudient-elles que des cas douteux, réductibles à des méprises ou des impostures ?

"Espace-Informations" est un bulletin trimestriel du CNES plus particulièrement destiné aux enseignants, aux éducateurs et aux animateurs. Dans son N° 14, des 3ème et 4ème trimestres 1978, en partie consacré au GEPAN, il est question de huit enquêtes ayant suffisamment de solidité pour qu'une classification "non identifiés" ait été établie. "Ce terme de "non identifiés", dit textuellement "Espace-Informations"- signifie que la qualité des descriptions, la cohérence interne du récit de chaque témoin et des témoins entre eux, permettent de déterminer les caractéristiques du phénomène observé avec une précision suffisante pour conclure à sa spécificité, et à la difficulté de son interprétation à l'aide d'un phénomène connu."

Parmi ces huit cas, celui de Cussac est le plus connu. Fin avril 1978, M. Claude Poher m'en avait

confirmé personnellement la solidité : non seulement les témoignages du 29 août 1967 de François et d'Anne-Marie Delpuech avaient été vérifiés et confirmés, mais de nouveaux témoins, qui ne s'étaient pas manifestés en 1967, avaient été retrouvés !

Nous demandons instamment au GEPAN de publier ces huit enquêtes.

X  
X X

Le comité Européen de Coordination de la Recherche Ufologique, lors de sa réunion constitutive à Imbours en 1977, avait adressé à M. le Secrétaire d'Etat à la Recherche une lettre co-signée par les représentants des groupes-membres réclamant la création d'une commission d'enquête officielle sur les Objets Volants Non Identifiés.

"Qui ne dit mot, consent !", dit la sagesse populaire.

Si les atermoiements du GEPAN devaient continuer, les ufologues français n'auraient-ils pas le devoir de se désolidariser officiellement de la recherche officielle ?

#### Notes

(1) : A la latitude de Nîmes, d'après mes amis de la base aéronavale de Nîmes-Garons, les "Ephémérides" donnaient, pour Vénus. le mardi 23 février :

Lever 04 h 20 GMT, Az. : 111°

A 05 h 00 GMT : Hauteur droite : 6° 32', Azimut : 118°

A 06 h 00 GMT : Hauteur droite : 15° 29', Azimut : 130°

(2) : Cf. la revue du Centre National d'Etudes Spatiales "Espace-Information", N°14, 3ème et 4ème trimestres 1978

(3) : Ne voulant absolument pas donner à nos propos une tournure polémique, toujours stérile, nous avons exprimé sous la forme interrogative les questions que nous nous posons, et nous ne souhaitons qu'une chose : que l'avenir nous démontre, pour le plus grand bien de la cause que nous défendons, que nous avions tort de nous montrer aussi pessimistes !

(4) : A.T.I.C. : "Air Technical Intelligence Center", c'est-à-dire "Centre de Renseignement Technique de l'Air", l'ATIC est chargé de la protection aérienne des Etats-Unis, y compris par des opérations de contre-

espionnage. Il est basé à la "Wright-Patterson Air Force Base" de Dayton (Ohio).

(5) : Cf. lettre de Jean-Pierre Petit dans "Nostra" N° 497 du 15 Octobre 1981

(6) : Cf. lettre de Jean Sider dans "Inforespace" N° 58 de Novembre 1981

## Nos activités

**ENQUETES** : Tout abonné ayant plus de 18 ans peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu. (par exception, sur avis du Délégué Régional, des mineurs peuvent également devenir Enquêteurs)

#### GROUPE TECHNIQUES ET RECHERCHES

Nous mettons à la disposition des lecteurs :

— Le "SERVICE LECTEURS" qui renseigne, oriente ou conseille le lecteur dans ses activités (enquête, photographie, réalisations, mesures, phénomène insolite observé, etc...).

— Pour participation aux frais, joindre 5 timbres à 1,60 F, par question posée.

— La fiche suivante : Comment créer et organiser un réseau téléphonique local (envoi contre 3 timbres à 1,60 F.).

— Les schémas permettant la réalisation de :

- détecteur magnétique
- détecteur de variation de luminosité nocturne
- détecteur acoustique (F > 4 KHz)
- compteur Geiger
- pulsographe
- fréquencemètre (adaptable au pulsographe et au compteur ci-dessus).

Envoyez de chaque schéma contre 3 timbres à 1,60 F.

— Brochure permettant de réaliser une station photographique automatique (envoi contre 16,00 F. en timbres)

La conjoncture actuelle rend chaque jour plus difficile le maintien de nos activités. Nous serions reconnaissants aux lecteurs qui voudraient nous aider en nous adressant les objets suivants n'ayant pas d'utilité pour eux :

Vieilles cartes postales, vieux livres ou ouvrages divers sur tous sujets, bandes dessinées, vieilles lettres, timbres qu'ils reçoivent ou de collections abandonnées.

Adresssez vos correspondances à :

"Techniques et Recherches" C. De Zan 53 le parc 78540 VER-NOUILLET.

**FIDUFO** (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO a besoin de nombreux participants pour l'établissement de fiches et leur traitement sur ordinateur : travaux de secrétariat, traductions toutes langues, analyse programmation, perfo-vérif. Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus. Secrétariat FIDUFO, 5 Villa Chateaubriand 94230 CACHAN (timbres réponses S.V.P.).

**RECHERCHES D'ARCHIVES** : Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les faits méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDEROT, 133 rue Léo-Bouyssou 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.) tél. (58) 75.59.19.

#### Etude de Gérard Fieffe

## O.V.N.I et la tenture du XVme siècle de la "vie de la Vierge" à notre Dame de Beaune (Côte d'Or)

(Voir photo couverture première page)

Au carrefour de la Bourgogne vinicole et historique, à Beaune (22.000 hab.), sous-préfecture de la Côte-d'Or, grande cité d'art et chargée d'un passé prestigieux, j'ai rencontré une imposante et vénérable Dame, qui possède un chœur exceptionnel et incomparable.

Je veux parler d'une des plus belles églises de la région, la Basilique Collégiale Notre-Dame de Beaune (XII<sup>e</sup> XVI<sup>e</sup> siècle), dont le chœur est orné d'une extraordinaire Tenture de 60 m<sup>2</sup>, formée d'un ensemble de magnifiques tapisseries du XV<sup>e</sup> siècle, composées de laine et de fils de soie. Cette "ceinture" ou "litre" retrace en cinq panneaux innégaux, d'environ 1,90 m de hauteur sur 6 mètres de longueur chacun, en dix-sept tableaux la "Vie de la Vierge" depuis sa conception jusqu'à sa mort et à son couronnement.

Et, c'est en examinant avec intérêt ces différentes compositions, que j'ai remarqué avec un certain étonnement, d'étranges formes aériennes, très distinctes sur le fond du ciel, sur deux scènes de la Vie de la Vierge, et qui ressemblent curieusement

à l'aspect aux Objets Volants Non Identifiés d'aujourd'hui ? Que peut bien signifier ces mystérieuses formes dans cet événement sacré ? Qui en est l'auteur ? Où ces tapisseries ont-elles été réalisées ?

Je pensais que l'histoire de cette admirable suite de tapisseries du Moyen-Age, sûrement très connue des spécialistes, me permettrait par une nombreuse documentation, de répondre facilement et rationnellement à toutes ces interrogations.

Surprise et déception, de très rares citations dans quelques ouvrages spécialisés sur la Tapisserie (voir la Bibliographie), de très courtes et incomplètes études dans un petit nombre de mémoires et revues, beaucoup d'incertitudes et d'hypothèses.

On a malheureusement découvert et traduit jusqu'à présent très peu de documents d'archives sur cette "Haute lisse" comme nous allons le constater, avant d'examiner successivement les différents tableaux qui composent cette histoire de la

(suite p. 10)

gués Régionaux ou les Cercles L.D.L.N. elles sont régionales, départementales ou localisées.

Les organisateurs de ces veillées pourront envoyer leurs résultats au siège du Réseau en cas d'observation intéressante. Dans ce cas ces résultats seront publiés dans la revue.

**II - La recherche expérimentale** : c'est l'application ou le test, sur le terrain même à l'occasion de veillées ou d'une initiative particulière, d'hypothèses diverses (y compris les méthodes dites "non conformistes"). Toute personne intéressée par ce domaine très particulier peut écrire au Siège du Réseau.

Tous les résultats d'expériences, de Veillées ou de documents photographiques relatifs aux O.V.N.I. seront publiés dans la revue.

N'oubliez pas que les fruits de vos recherches serviront à tous les Chercheurs de L.D.L.N. Publiez-les !

Toute correspondance sérieuse aura une réponse assurée. (Timbre réponse S.V.P.).

**Responsable National du Réseau** : M. Beneteau Gérard - Le Bourg - 85200 St Martin de Fraigneau

#### RÉSEAU DE SURVEILLANCE O. V. N. I.



#### LUMIÈRES DANS LA NUIT

Le Réseau de Surveillance L.D.L.N. fait appel aux lecteurs, enquêteurs et Délégués Régionaux de L.D.L.N. qui seraient intéressés par une forme nouvelle de Recherche sur le Phénomène O.V.N.I. Le Réseau comporte ces spécialités : I - Les Veillées Nocturnes : Organisées par les Délé-

Vie de la Vierge et plus particulièrement ceux qui nous intriguent ici.

C'est donc à la fin du 19<sup>e</sup> siècle que M.J. GARNIER (5), conservateur des archives de la Côte-d'or, découvre dans les « Registres capitulaires » (sorte de journal qui relate les moindres faits concernant le chapitre de Notre-Dame) d'utiles renseignements sur différents marchés et commandes, pour l'exécution de précieuses parures destinées à l'église.

En septembre 1474, commande de "Patrons" à la détrempe des "Histoires de Notre-Dame", que nous étudierons ; un peu plus tard, nouvelle commande d'un "Patron" à la détrempe pour faire un drap de tapisserie, représentant Saint-Georges ; Avril 1475, commande d'un autre "Patron" à la détrempe pour drap de tapisserie sur l'histoire de la Contemplation de Saint-Bernard ; Juin 1510, modèle d'une tapisserie que le Cardinal Guillaume BRICONNET (mort en 1514) père de Guillaume BRICONNET (1472-1534), doit offrir à Notre-Dame de Beaune ; Juin 1512 projet d'une tapisserie destinée à être placée au-dessus de celle donnée par le Cardinal BRICONNET.

On avait donc découvert que plusieurs marchés, dont un qui nous intéresse les "Histoires de Notre-Dame", avaient été passés entre le chapitre de Notre-Dame de Beaune et un certain Pierre SPICRE, sûrement une francisation de SPICKER d'origine flamande, né vraisemblablement vers les années 1440 et décédé dans le deuxième trimestre de l'année 1478. Ce peintre demeurait à Dijon et était probablement le fils du peintre verrier Guillaume ou Guillemin SPICRE. Ce peintre Bourguignon, Pierre SPICRE, a fait d'ailleurs l'objet d'une thèse soutenue par Jacques BACRI (4) à l'école du Louvre le 10 Juillet 1930.

Le nom d'un peintre était découvert, auteur de "Patrons" pour l'"Histoire de Notre-Dame", deux dates, 1474 pour la commande et 1500 pour la finition des tapisseries ; tout allait pour le mieux, l'histoire de cette magistrale Tenture était résolue.

Mais, en 1976, Monsieur Alain Erlande-BRANDENBURG dans le "Bulletin Monumental" (9) en réexaminant le marché de septembre 1474, s'interroge et remet en question, l'attribution au peintre Pierre SPICRE, comme auteur des "Patrons" de la Tenture dite d'Hugues Le Coq, que nous pouvons admirer à Notre-Dame de Beaune.

Reprendons à notre tour la lecture des termes de ce marché du mardi 13 septembre 1474, passé entre le Chapitre de Notre-Dame de Beaune et le peintre Pierre SPICRE. On lui demande d'exécuter les "Patrons" des "Histoires de Notre-Dame", sur toile à la détrempe en neuf pans, en vingt et une

images, séparées l'une de l'autre, à compter les deux pour une là où elles se joignent l'une à l'autre, les images devant être de couleurs convenables, les personnages ressemblant ainsi que les châteaux, églises, les maisons, les fleurs, etc... Il faudra faire aux quatre coins principaux des "Patrons", les armes du Cardinal évêque d'Autun (il s'agit du cardinal Jean ROLIN (1408-1483) un des fils du célèbre chancelier Nicolas ROLIN (1376-1462), fondateur en 1443 de l'illustre Hotel-Dieu de Beaune) qui seront tenues deci et delà par deux hommes sauvages, elles seront surmontées du chapeau du cardinal. On y trouvera également écrit sur des rouleaux la devise du cardinal "Time Deun" (Crains Dieu). Le Cardinal Evêque d'Autun sera représenté priant mains jointes, son chapeau de cardinal devant lui, son petit chien à côté de lui. De plus, le nom de chaque histoire sera écrite au-dessus ou au-dessous de chacune d'elle, comme précisé à la fin de ce présent registre.

Les dernières précisions ne sont pas à la fin du registre, elles ne nous sont pas parvenues. Pouvons-nous faire un parallèle entre ce marché et notre Tenture ? Les différents tableaux qui se déroulent sur 30 mètres de longueur à Notre-Dame ont pour sujet "La Vie de la Vierge" seul thème commun avec le marché de 1474, elle n'a pas, notre Tenture, de rouleaux explicatifs sur les différentes scènes, la devise inscrite entre chaque image est "Grâce à Dieu", on ne compte que 17 images consacrées à cette histoire et deux réservées aux donateurs avec leurs armoiries, membres de la Famille Le Coq. Notre Tenture n'a donc plus aucun lien hormis son thème avec ce marché.

Maintenant axaminons le sujet évoqué ici, avec tant de détails et de précisions dans la composition. Quelle est la source d'inspiration de tous ces artistes du Moyen-Age ? Ont-ils puisé dans les Evangiles canoniques, certainement pas, Mathieu a écrit le sien en araméen vers 50-55, traduit en grec vers 63, et Luc vers 63, mais tous les deux sont très discrets et ne consacrent que quelques paragraphes à Marie, mère du Christ.

Alors ! peut-être dans les deux grandes œuvres littéraires (Best-sellers de l'époque, pratiquement inconnus du grand public aujourd'hui), de Vincent de BEAUV AIS (1184-1194-1256-1264) le "Miroir historial" quatrième partie de sa grande encyclopédie scientifique "Speculum majus" (Miroir Général), traduite en français et publiée à Paris chez VERRARD en 1495. L'autre grand ouvrage la "Legenda aurea" (Légende d'Or), que nous avons appelé par erreur Légende dorée. On la nomme aussi Légende de Ver. La première édition intitulée "Historia Lombardica seu legenda sanctorum" est datée de 1474, on en connaît deux autres sans date, que l'on pense être antérieures. Elle fut composée vers 1260 par IACOPO DA VARAZZE né en Italie à VARAZZE (1228-1298) d'où son nom

latin de Jacobus de Varagine, en français Jacques de VARAGINE le bienheureux et non VORAGINE, sans doute la faute d'un copiste (7).

Mais tous ces faits, sur la Vie de la Vierge Marie, réunis principalement par ces deux auteurs ne sont pas sortis de leur imagination mais plutôt empruntés dans des ouvrages antérieurs et en marge de l'Ecriture Sainte, appelés "Apocryphes" (2) élaborés principalement entre le II<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> siècles, à peu près inconnus aussi du public à notre époque. Ces livres non canoniques (Protévangile de Jacques le Mineur ; l'Evangile de la Nativité de Marie et de l'enfance du Sauveur, dit Pseudo-Mathieu ; Evangile selon les Hébreux, de Nicodème, de Marcion, selon Thomas, l'Histoire de Joseph le charpentier, etc...)

C'est donc là, par l'intermédiaire de ces divers ouvrages que notre art religieux du Moyen-Age connut la plupart de ses inspirations, et où les articles ont abondamment puisé les détails pittoresques de leurs œuvres, et dont nos deux auteurs, cités ci-dessus, ont transmis et popularisé les récits depuis le treizième siècle.

Notre Tenture n'échappe pas à cette inspiration, la plupart des tableaux illustrent ces textes apocryphes.

Cette suite admirable de tapisseries dites « à mille fleurs », de style flamand mais où se distingue le terroir Bourguignon, débute sur le premier panneau par :

- 1<sup>er</sup> tableau : La Conception de la Vierge ; symbolisée par le baiser d'Anne et de Joachim, traduit par les imagiers du Moyen-Age comme la seule façon d'imaginer l'immaculée Conception. Derrière Anne la fammeuse Porte d'Or (dite dorée), scène tirée du Pseudo-Mathieu (III, 5).

- 2<sup>o</sup> tableau : La Naissance de Marie ; Anne dans son intérieur donne le sein à l'enfant, c'est à ce moment qu'elle lui donna le nom de marie. Détail tiré du Protévangile de Jacques (V,2).

- 3<sup>o</sup> tableau : La Présentation de Marie enfant au Temple ; les parents de la Vierge, Anne et Joachim, amènent Marie, âgée de trois ans, au temple Pseudo-Mathieu (IV,1). Par contre, l'auteur de la tapisserie ajoute un détail curieux, des anges aident l'enfant à gravir les quinze marches. Peut-être pour nous faire comprendre l'influence divine de cet événement, analogie avec ce que vit Jacob sur sa mystérieuse échelle, Génèse (XVIII,12). Des fils de soie ont été utilisés pour cette scène.

- 4<sup>o</sup> tableau : divisé en deux parties, à gauche la Vierge en prière dans son oratoire, à l'intérieur du Temple. A ce propos, Epiphane Le Moine (Hagiographe byzantin) vers 780, dans "La Vie de la Très Sainte Mère de Dieu" nous raconte un fait insolite « Quand la Vierge eut douze ans, une nuit où elle priaît tout près de la porte du sanctuaire, une grande lumière brilla, vers minuit, dépassant la

clarté du soleil, et, à ce moment, un voie qui sortit du propitiatoire, lui dit : tu enfanteras mon fils. Marie, garda le silence sur cet évènement, jusqu'à l'Ascension du Christ.

A droite, le choix des fiancés : Marie alors agée de quatorze ans, doit selon la Loi quitter le Temple, et prendre un fiancé. Dieu désigne Joseph, par le signe de la baguette fleurie. Inspirations apocryphes. Ici se termine le premier panneau.

### Second panneau :

- 5<sup>o</sup> tableau : Le Mariage de la Vierge avec Joseph. Encore les apocryphes comme source inspiratrice.

- 6<sup>o</sup> tableau : La Vierge est conduite à la maison de son époux Joseph. C'est sur ce sixième tableau, deuxième scène de cette seconde tapisserie, qu'apparaît dans le ciel le premier OVNI ? Nous y reviendrons en détail.

Toujours les apocryphes.

- 7<sup>o</sup> tableau : L'Annonciation, l'ange Gabriel apparaît à Marie, ses paroles sur phylactère, la Vierge lui répond également sur phylactère. Nous retrouvons ici un passage tiré de l'Evangile de Luc (I,28).

- 8<sup>o</sup> tableau : Premier portrait d'un donateur agenouillé, derrière lui Saint Jean-Baptiste. En bas dans la bordure fleurit, en latin, une strophe des complies dédiées à la Vierge (Marie, mère de grâce, mère de miséricorde. Protège-nous, etc...). A droite de cette inscription, les armes du donateur, d'azur à trois coqs d'or. Un membre de la Famille Le Coq. On peut remarquer aussi, une couture tout autour du visage de ce personnage. Fin du deuxième panneau.

### Troisième panneau

- 9<sup>o</sup> tableau : La célèbre rencontre de Marie et d'Elisabeth sa cousine, c'est-à-dire la Visitation, où vont jaillir de leurs lèvres, le Magnificat et la Salutation. Nous revenons ici également aux Evangiles canoniques, Luc (I,39). C'est dans cet épisode que nous retrouvons dans le ciel un deuxième OVNI ? Nous étudierons également cette scène.

- 10<sup>o</sup> tableau : La Nativité de Jésus, représentation classique. Sur le toit délabré de l'étable, un ange prononce sur phylactère "Gloria in excelsis deo" (Gloire à Dieu dans les cieux, Luc II,14). A l'occasion de cet événement, je voudrais signaler un curieux passage, peu connu, tiré de Protévangile de Jacques (XVIII,2), dans lequel Joseph parle à la première personne de la scène extraordinaire dont il est témoin au moment de la naissance de Jésus ; le temps s'arrête, tout devient immobile et silencieux, le pôle du ciel s'immobilise ? Les oiseaux sont arrêtés dans leur vol, une barque se fige, avec ses rameurs paralysés qui ne peuvent plus ramer, tout était immobile dans le ciel et sur la terre et tous les visages regardaient en haut ? On peut remarquer dans cette composition un mauvais raccord, visible de haut en bas, passant entre les bergers et l'extrémité droite du phylactère, dis-

tincte au niveau de la charpente de l'étable et se prolonge le long de la capuche de Joseph.

- **11<sup>e</sup> tableau** : La Circoncision : selon la loi, Lévitique (XII,3), le huitième jour, on pratiquera la circoncision sur l'enfant nouveau-né. On lui donnera le nom de Jésus, nom indiqué par l'ange Gabriel, Luc (II,21).

Terme du troisième panneau.

#### Quatrième panneau

- **12<sup>e</sup> tableau** : L'Adoration des mages. Les mages anonymes cités dans le récit évangélique de Mathieu (II, 1-12), se transforment en trois rois ici, comme la tradition inconographique a l'habitude de nous les représenter. Le plus âgé est à genoux, tête découverte, il est appelé "Gaspard". Le plus jeune, sans barbe, est de race noire, on le nomme "Balthasar", et le troisième "Melchior" nous montre du doigt l'étoile qui les guida. On l'aperçoit par un trou dans la toiture. Cette étoile est décrite dans les apocryphes avec plusieurs variantes curieuses. D'après le Protévangile de Jacques (XIX,2), quand Marie et Joseph arrivent devant la grotte, une nuée lumineuse la couvrait de son ombre. Et soudain, la nuée s'évanouit du dessus de la grotte et une grande lumière parut à l'intérieur, au point que leurs yeux ne pouvaient la supporter. Et peu après cette lumière disparut, juste au moment où l'enfant apparut. Dans le Pseudo-Mathieu (XIII,2), à l'entrée de Marie dans la grotte, celle-ci commença de s'illuminer et de présenter l'éclat de la lumière, comme si le soleil y était, et la lumière divine éclaira la grotte, comme s'il était midi, et ni le jour et ni la nuit la lumière divine ne manqua tant que Marie y séjournait.

Un peu plus loin (XIII,7), « de plus une grande étoile resplendissait au-dessus de la grotte depuis le soir, jusqu'au matin et jamais l'on en avait vue une si grande depuis l'origine du Monde ». Ce n'est pas l'étoile des Mages, puisqu'elle resta nuit et jour au-dessus de la grotte ? Dans un autre document, le papyrus Bodmer V, quand Joseph arriva à la grotte, un nuage sombre recouvrait celle-ci ?

Y a-t-il deux étoiles, une qui guida les mages, Mathieu (II,9-10), et l'autre selon les apocryphes qui stationnait en permanence au-dessus de la grotte ? On peut même lire dans d'autres manuscrits, que l'astre entra dans la grotte et s'arrêta sur la tête de l'enfant ?

- **13<sup>e</sup> tableau** : La Purification et la Présentation de Jésus au Temple. Lévitique (XII,6) et Luc (II,21-33), tout premier né sera regardé comme consacré au Seigneur, et pour offrir le sacrifice : un couple de tourterelles ou deux jeunes colombes. C'est ce chapitre que notre artiste a retracé ici, Marie apporte l'enfant Jésus et Siméon l'accueille dans ses bras. Joseph tient de sa main gauche la cage qui contient le couple d'oiseaux prescrit par la loi du Seigneur.

- **14<sup>e</sup> tableau** : La Fuite de la Sainte Famille en Egypte.

Passage de l'Evangile de Mathieu (II,13-14). A remarquer au-dessus de la tête de Marie, dans le ciel, un signe en forme de croix, difficile à identifier, on a pensé à une étoile, on peut y voir aussi un oiseau ? A gauche de ce tableau, on peut reconnaître des idoles d'or qui s'écroulent, selon la tradition de divers auteurs (ce détail n'apparaît pas dans les évangiles canoniques), notamment Origène (183-86-252-54) qui assure qu'en effet des idoles d'Egypte tombèrent à l'arrivée de Jésus-Christ.

- **15<sup>e</sup> tableau** : Le Massacre des Innocents, ordonné par le roi Hérode, Mathieu (II, 16-18). C'est sur cette dernière scène qui se termine la quatrième tapisserie où le roi Hérode assis sur son trône assiste au massacre, traduit par notre auteur par l'assassinat de deux enfants.

#### Cinquième et dernier panneau.

- **16<sup>e</sup> tableau** : L'Annonce par un ange à Joseph, qu'il peut retourner avec sa famille en Judée et qu'il peut quitter l'Egypte. Mathieu (II,19-21).

- **17<sup>e</sup> tableau** : La Dormition, la Vierge est entourée des douze apôtres. On a utilisé aussi ici des fils de soie.

- **18<sup>e</sup> tableau** : Couronnement et Bénédiction de la Vierge Marie au haut des nues.

- **19<sup>e</sup> tableau et dernier** : Le deuxième donateur, qui ressemble beaucoup au précédent, derrière lui Saint Hugues, comme on peut le lire sur l'inscription derrière lui "Saint Hugues Abbé de Cluny". En haut et à droite nous lisons "Ceste tapisserie fut faicte lan de grace mil V" ; les tapisseries datées sont peu courantes, ce magnifique ensemble de tapisseries fut donc achevé en 1500.

Au pied du donneur, dans la bordure fleurie, un hymne latin, qui selon l'abbé JACOTOT (12) est dit le jour de l'Annonciation. On retrouve également à droite dans cette bordure, les armes du donneur, d'azur à trois coqs d'or.

Chaque tableau mériterait une étude bien plus détaillée malheureusement la place nous manque, et ce qui nous intéresse plus particulièrement ici, ce sont ces mystérieux OVNI ?

C'est donc dans le deuxième panneau, deuxième scène, 6<sup>e</sup> tableau de l'ensemble de cette Vie de la Vierge, que nous pourrons voir (photographie N° 1), la Vierge Marie au centre, accompagnée d'amis, se rendre auprès de la maison de Joseph son époux. Vous pouvez constater et admirer la richesse des nombreux coloris employés dans les costumes des personnages et le choix judicieux des différents tons du paysage, ce n'est bien entendu qu'un petit échantillon de la beauté de cette magistrale Tenture. Cette image n'a rien d'insolite à première vue, sinon cet épisode (emprunté aux apocryphes) de la "Vie de la Vierge", très peu représenté dans l'iconographie religieuse, Giotto (1266-1337) l'a évoqué dans ses peintures murales, dans les scènes de la Vie de

la Vierge et du Christ (vers 1303) à Padoue, où Marie se rend chez Joseph précédée par des musiciens et suivie de ses amies.

Mais ce qui diffère surtout ici de toutes les représentations de cette "Vie de la Vierge", c'est un détail que je crois unique en son genre jusqu'à présent (photographie N° 1 A voir sur la couverture) quel est cet étrange objet aérien dans le ciel limpide, à l'extrême gauche de ce tableau, au-dessus de la tête du dernier personnage ? Un nuage ? Pourquoi avoir choisi cette étrange forme ? Ce n'est pas comme vous pouvez le constater, une vague apparence qui peut prêter à confusion, comme dans certains tableaux de Piero della Francesca (1410-20-1492) par exemple, où des ufologues ont remarqué de curieux nuages ayant l'aspect de "disques". Ici l'objet est unique dans cette scène, bien découpé sur le fond du ciel, bien horizontal, d'une couleur bleu-marine, et souligné dans sa partie inférieure d'un liseré bleu-clair ; cette configuration rappelle plutôt ce qu'on décrit de nos jours être un Objet Volant Non Identifié ?

Le plus curieux dans cette Tenture, c'est que nous retrouvons cet étrange phénomène dans un autre épisode ; sur la troisième tapisserie, première scène, neuvième tableau de la Tenture.

La Visitation (photographie N° 2). On y voit la rencontre des deux mères, à gauche Marie à droite sa cousine Elisabeth, sur un fond de verdure. En haut et à droite au-dessus de la tête d'Elisabeth, dans le ciel, à proximité du château (photographie N° 2 A), le même objet de configuration identique, stationne en position horizontale, cette fois d'une seule couleur, bleu-pâle, seul changement par rapport au précédent. L'artiste a donc bien insisté sur ce détail, ce n'est pas uniquement le hasard. Y a-t-il une ou plusieurs explications plus rationnelles sur la présence de cet objet aérien ? Nous allons essayer de répondre, avec les maigres renseignements recueillis à ce sujet, car les avis sont très partagés et aucun manuscrit jusqu'à présent ne vient confirmer à tort ou à raison l'explication d'origine sur ces objets.

A vous de juger. Selon Madame PRELOT-LEVERT (21), la tradition orale traduit ces "nuages" comme des petits chapeaux, emblèmes du Cardinal Jean ROLIN ou peut-être aussi la symbolisation de sa fortune ? Cette explication n'est pas complètement satisfaisante, car les armes du Cardinal ROLIN, d'azur à trois clés d'or mises en pal, ne représentent nullement des petits chapeaux, par contre cet écusson est timbré du chapeau ecclésiastique qui est devenu depuis 1245 grâce au Pape Innocent IV (1195-1254) un insigne de dignité. Il figure dans les armoiries comme un couvre-chef plat, de couleur rouge pour les Cardinaux, vert pour les Patriarches, Archevêques et



Photo N° 1 : "La Sainte Vierge se rend à la maison de Joseph son époux".



Photo N° 2 : "La Visitation".

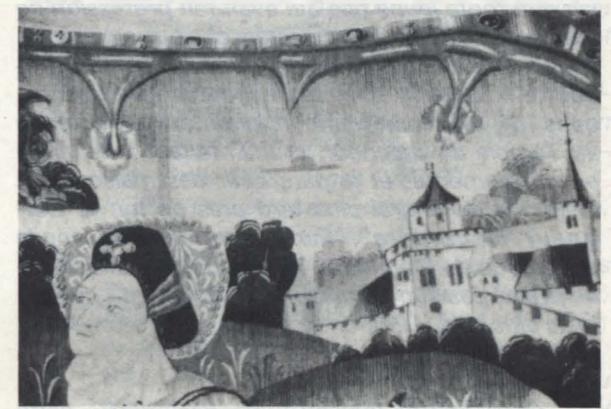


Photo N° 2A : (détails de photo N° 2)

évêques, violet pour les Prélats, et noir pour les autres dignitaires. Il est à larges bords garnis de deux cordons terminés par un certain nombre de houppes selon le rang, destinés à être noués sous le menton.

On pourra admirer un portrait du Cardinal Jean ROLLIN avec ses armoiries, sur le célèbre tableau "La Nativité" (1480) du peintre Maître de Moulins (XV<sup>e</sup> s.) au musée d'Autun.

Comme nous avons pu le constater précédemment, le marché de 1474 avec Pierre SPICRE

n'a plus aucun rapport avec la réalisation et présentation de notre Tenture, en dehors du thème évoqué. Ces "chapeaux" n'ont donc plus raison d'être, puisqu'ils prétendaient selon la tradition, symboliser la fortune du Cardinal Jean ROLIN. Les tapisseries qui nous intéressent ici ne concernent pas le Cardinal ROLIN, puisqu'elles représentent les membres et les armoiries de la famille Le Coq. Il serait bien étonnant que cette famille ait repris à son compte ce symbole de richesse. Nos objets ont effectivement une certaine ressemblance avec les chapeaux ecclésiastiques, mais je crois avoir lu des descriptions modernes décrivant des formes semblables. C'est peut-être du côté de la famille Le Coq qu'il faut se retourner et chercher une explication ? Pourquoi avoir fait ce don à Notre-Dame de Beaune ? Pourquoi deux donateurs, qui se ressemblent beaucoup, sur la même Tenture ? Les armoiries de cette famille, ne sont pas timbrées du chapeau ecclésiastique sur les tapisseries.

On peut aussi imaginer une autre hypothèse, l'artiste (qu'il reste donc à découvrir) a illustré à sa façon, d'après des témoignages d'observations d'objets aériens ou d'une façon purement personnelle, la présence divine, citée souvent comme une nuée ? Mais pourquoi avoir choisi ces deux scènes ? Le tableau évoquant la conduite de Marie chez Joseph est tiré des apocryphes, encore eux qui vont peut-être donner une interprétation possible. Ils nous expliquent que Marie est introduite chez son prétendant comme une vierge chez son protecteur, une coutume du second siècle qui voulait que toute jeune fille qui avait fait profession de continence ne pouvait rester chez ses parents, usage connu sous le nom latin « virgines subintroductæ ». Joseph d'après le Protévangile de Jacques (IX, 3), reçoit Marie et lui dit... "je t'ai reçue au Temple du Seigneur, et maintenant je te laisse en ma demeure, et je pars bâtrir des maisons ailleurs ; je reviendrai plus tard près de toi, le Seigneur te gardera". Par contre dans l'évangile canonique de Mathieu (I, 18) il nous dit que Joseph ne prend pas son épouse immédiatement chez lui, mais plus tard (I, 24), cette introduction selon la loi, scelle définitivement les épousailles.

Dans l'autre tableau, "La Visitation", cette fois empruntée à l'Evangile canonique de Luc (I, 39-56), Marie part en hâte dans la montagne pour aller voir Elisabeth, et entre dans la maison de son époux Zacharie. Sur notre tapisserie, cette scène se passe dehors, sur un fond montagneux, où les deux illustres mères en état de grossesse, sont nimbées. Comme dans beaucoup d'autres œuvres d'art, la pensée d'Elisabeth est traduite ici par un geste significatif, elle porte vers Marie sa main gauche, et c'est pendant cette rencontre que Marie prononcera les célèbres paroles, le Magnificat. L'auteur a peut-être ici voulu illustrer ce moment historique, Luc (I, 35) « l'Esprit Saint viendra sur toi et la vertu du Très Haut te couvrira de

son ombre » ou bien pour intensifier peut-être la Salutation de Marie, Luc (I, 41) « quand Elisabeth entend la Salutation de la Vierge Marie, l'enfant qu'elle porte (Saint Jean-Baptiste) dans son sein tressaillit et elle fut remplie de l'Esprit Saint » ?

Tout ceci bien entendu n'est qu'hypothèse, car je n'ai rien découvert qui puisse affirmer ou infirmer la véritable signification de la présence de ces mystérieux Objets Volants Non encore Identifiés.

Le dossier reste ouvert, l'explication se trouve peut-être dans d'autres livres, vous trouverez dans la Bibliographie "à consulter" une liste d'ouvrages susceptibles de nous renseigner, que je n'ai pas pu consulter.

Charles AUBERTIN en 1867 dans son livre (3), nous dit qu'au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle le Cardinal Guillaume BRICONNET, fit don pour marquer son séjour à Notre-Dame de Beaune, de magnifiques tapisseries que l'on possède encore, du moins en grande partie ? et un peu plus loin nous précise que ces tapisseries, témoignage de la magnificence du Cardinal BRICONNET, et, ont été restaurées par Monsieur HUMBERT ?

En effet, nos tapisseries en partie mutilées pendant la révolution française, ont été restaurées vers 1850 par les doigts avisés des religieuses de l'Hôtel-Dieu de Beaune. Charles AUBERTIN nous parle-t-il des mêmes tapisseries ? Par contre M. ROSSIGNOL (25) nous précise qu'en 1836 on a vu rentrer à Notre-Dame le précieux fragment d'une table de marbre portant le nom de la duchesse Mathilde ainsi que les tapisseries du quinzième siècle et d'autres œuvres d'art.

Elles sont visibles à tous aujourd'hui, notamment d'Avril à Novembre à Notre-Dame de Beaune. Si vous passez par la Côte-d'Or, faites un détour vous ne le regretterez pas et allez visiter Beaune et ne manquez surtout pas de vous rendre à la Basilique Collégiale Notre-Dame de Beaune, où vous pourrez admirer dans le chœur, ces merveilleuses tapisseries, trop peu connues en dehors de la région. Elles furent par un arrêté ministériel d'octobre 1981 élevées à la dignité de monument historique. Malheureusement faute de moyens suffisants, elles ne sont pas mises en valeur et mériteraient bien plus d'égard, car je pense que nous sommes en présence d'un témoignage sans précédent au niveau artistique et historique dans l'art de la tapisserie en France.

Je tiens à remercier ici, le Père DAMPT, curé de la Basilique Notre-Dame de Beaune ainsi que Madame PRELOT-LEVERT pour avoir répondu si gentiment à mes questions, et plus particulièrement le Docteur Albert JOUFFROY, Président de l'Association des amis des trésors d'art de Notre-

Dame de Beaune, malheureusement dissoute il y a quelques années, qui grâce à son érudition m'a permis de cerner plus complètement les différents aspects de cette Tenture dite d'Hugues Le Coq.

Fin

- (1) - ACKERMAN (Pyillis). *Tapestry the mirror of civilization*. Oxford university Press-New York-London-Toronto 1933.
- (2) - AMMAN (Emile). *Le Protévangile de Jacques et ses remaniements latins*. Edit. Letouzey et Ané - PARIS 1910.
- (3) - AUBERTIN (Charles). *Les rues de Beaune*. Edit. BATHAULT-MORROT-BEAUNE 1867, pages 495 et 500.
- (4) - BACRI (Jacques). *La Tenture de la Vie de la Vierge à Notre-Dame de Beaune et son cartonnier Pierre SPICRE, peintre Bourguignon du XV<sup>e</sup> s.* Thèse soutenue à l'Ecole du Louvre le 10/7/1930, jury : MM. H. VERNE, J. VERRIER, Marquet DE VASSELOT.
  - *Bulletin des musées de France*, 5<sup>e</sup> années, N° 8. Octobre 1933, pages 125-126.
  - *Pierre SPICRE peintre Bourguignon du XV<sup>e</sup> s.* "Gazette des Beaux-Arts", N° 866. Avril 1935, pages 216-229.
  - *Nouvelles œuvres de Pierre SPICRE "Gazette des Beaux-Arts"* N° 988. Juin 1949, pages 415-424.
  - *Revue "Pays de Bourgogne"* N° 20. Avril 1958, pages 2-4.
- (5) - CHABEUF (Henri). *Les tapisseries de Notre-Dame de Beaune "Revue de l'art chrétien"*. Tomes 6. Août 1895, pages 351-352.
- (6) - DE LA BROISE (René, Marie). *"Comment écrire la Vie de la Sainte Vierge"* revue "ETUDES". Tome 75, Année 1898, pages 289-307 et 508-529.
- (7) - DE WYZEWA (Téodor). *La Légende Dorée*. Edit. PERRIN et Cie. PARIS 1923.
- (8) - DU MANOIR (Hubert). *Etudes sur la Sainte Vierge "MARIA"*. Edit. BEAUCHESNE et Fils - Paris 1949.
- (9) - ERLANDE-BRANDENBURG (Alain). *La Tenture de la Vie de la Vierge à N.D. de Beaune "Bulletin Monumental"* Tome 134 - I Paris 1976, pages 37-48.
- (10) - GALOT (Jean). *Marie dans l'Evangile*. Edit. DESCLEE DE BROUWER. Paris - Louvain 1958.
- (11) - GIFFREY (Jules). *Histoire générale des Arts appliqués à l'Industrie, du V<sup>e</sup> siècle à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les tapisseries du XII<sup>e</sup> à la fin du XVIE s.*, Tome 6. Edit. E.LEVY - PARIS 1911, pages 83-84.
- (12) - JACOTOT (abbé). *Les tapisseries de l'église N.D. de Beaune. "Musée des Familles"*. Tome 36, 1868, pages 79-82. 1869, pages 119-124.
- (13) - JARRY (Madeleine). *La tapisserie des origines à nos jours*. Edit. HACHETTE 1968, pages 125-129.
- (14) - KLEINCLAUSZ (A.). Dijon et Beaune. Edit. LAURENS - Paris 1907
  - *Les Pays d'Art. La Bourgogne*. Edit. HACHETTE - Paris 1929
- (15) - LELAND HUNTER (George). *Tapestries their Origin, History and Renaissance*. Edit. John Lanc Company - New York 1912. John Lanc, Bodley Head, London 1913.
- (16) - MACLET - Collection iconographique composée de 6000 albums, voir la série 294, pages 11-14. Bibliothèque des Arts Décoratifs - Paris.
- (17) - MARCONNET (Dr. R.). *BEAUNE N° 22. Exclusivité WEBER* - 1968, pages 49.
- (18) - MARQUET de VASSELOT (J.J.) et WEIGERT (R.A.). *Bibliographie de la Tapisserie des Tapis et de la Broderie en France*. Edit. F. de WOBELE - Paris 1929, pages 132-133.
- (19) - MIGEON (Gaston). *Les Arts du tissu*. Edit. H. LAURENS - Paris 1929, pages 335-338.
- (20) - OURSEL (Charles). *L'Art de Bourgogne*. Edit. B. ARTHAUD. 1953, pages 154-155.
- (21) - PRELOT-LEVERT (Christine). *Notre-Dame de Beaune*. BEAUNE 1981, pages 11-16.
- (22) - REAU (Louis). *La Bourgogne, La Peinture et les Tapisseries*. Edit. G. VAN OEST - Paris et Bruxelles - 1929, pages 48-51.
- (23) - REIN (André). *BEAUNE - Congrès Archéologique de France - 91<sup>e</sup> session tenue à Dijon en 1928 par la Société Française d'Archéologie* - Paris 1929, pages 278-280.
- (24) - ROPS (Daniel). *Les Evangiles de la Vierge*. Edit. Robert LAFFONT - Paris 1948.
- (25) - ROSSIGNOL. *Histoire de Beaune, depuis les Temps les plus reculés jusqu'à nos jours*. Edit. BATAULT - MORROT - BEAUNE 1854, pages 492.
- (26) - SALET (Francis). *La Tapisserie française du Moyen Âge à nos jours*. Edit. Vincent, Féal et Cie - Paris 1946.
- (27) - SCHNEEBALEZ - PERELMAN (Sophie). *Les Sources de l'histoire de la Tapisserie Bruxelloise et de la tapisserie en tant que source*. (extrait des "Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles"). Tome 51, 1966, pages 279-337.
- (28) - WEIGERT (Roger-Armand). *La Tapisserie Française*. Edit. LAROUSSE - Paris 1956
  - *French tapestry*. Edit. FABER and FABER - LONDON 1962.
  - *La Tapisserie et le Tapis en France*. Edit. P.U.F. Paris 1964 - Voir aussi à MARQUET.

## La fin du monde

Il ne sera pas question du vent de sinistre soufflant épisodiquement, réveillant les terreurs anciennes héritées de l'Apocalypse dont notre civilisation chrétienne a été imprégnée.

Il est vrai que tout ce qui se passe dans le monde, que les médias excellent à propager, n'engendre pas l'optimisme. Les augures, rendus prudents, ne parlent plus de la fin du monde, mais de la fin d'un monde, comment l'universalité voulue par l'évangéliste, la rendant ainsi plus plausible, notamment par les armements meurtriers dont se dote aujourd'hui le moindre petit Etat, alimenté par profit par les pays dits "avancés", avec à la clé, en perspective, l'utilisation de l'arme suprême : la bombe atomique, sans compter avec le climat de violence qui semble s'instaurer, faisant la Une des informations et de l'intérêt masochiste qu'on peut leur accorder. Je ne parlerai pas non plus des "prédictions" qui relèvent des mêmes terreurs ancestrales et des mêmes perspectives catastrophiques.

Je me situe dans une autre perspective, celle des scientifiques. En INDE, entre le III<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup> siècle, il a paru dans "Vishnu purāna" une vision que je qualifierai de mystique-préscientifique. Sa traduction, faite par Jean Varenne, a paru dans "Question de" n° 16 de janvier-février 1977. Il est intéressant d'en confronter les termes avec ce que peuvent supposer les scientifiques qualifiés de nos jours. J'ai donc extrait de cette traduction quelques versets, parmi les plus significatifs pour faire cette comparaison.

Suite de la page 15 : OVNI et tenture

### Bibliographie à consulter :

- BARD (Chevalier Joseph). Archéologie de l'Insigne écluse Collégiale de Notre-dame et du beffroi de Beaune - in-4 - Blonduau - Jussieu - Beaune 1836.
- Monographies des Basiliques de St Vincent à Chalon-sur-Saône et de Notre-Dame - Vve FOUCQUE - in-8 - Chalon-sur-Saône. 1845
- BOUCHIN (Estienne St de Varenne). Plaidoyers et conclusions prises... aux Cours Royales à Beaune - 4<sup>e</sup> volume, in-8 - C. MOREL - PARIS 1620
- GANDELLOT (abbé). Histoire de la ville de Beaune et de ses antiquités, in-4 - L.N. FRANTIN - DIJON 1772.
- JOIGNEAUX (Pierre). Fragments historiques sur la ville de Beaune et de ses environs - in-8 - BLONDEAU - DEJUSSIEU - BEAUNE 1839.
- PASUMOT (François). Notice des antiquités de la ville de Beaune, in-8 (extrait des "Annales des Voyages" Tome 13).

"A la fin des temps... une grande sécheresse s'abat sur la Terre épuisée... Privées de nourriture, languissent et s'étiolent les créatures jusqu'à mourir toutes... Et, voici que Vishnu déploie les 7 rayons du Soleil et boit par eux toute l'eau que contient l'Univers... Tout s'évapore et la Terre n'est plus que sécheresse absolue... Les 7 rayons se meuvent alors en 7 soleils flamboyants consummant la Terre entière... les trois mondes et l'Enfer lui-même ne sont plus que cendres mortes. Calcinée la Terre est nue comme la carapace d'une tortue... Et voici qu'en grondant un tourbillon de flammes, aux dimensions de l'Univers, embrase tout l'espace jusqu'au séjour des Dieux qu'il embrase à son tour... jusqu'à ce qu'à nouveau tout ne soit plus dans l'Univers qu'onde indistincte, insondable, recouverte de ténèbres.

Le texte s'arrête ici. J'ignore si Jean Varenne a publié ailleurs une traduction complète de "Vishnu purāna", je serais intéressé si un lecteur pouvait me renseigner.

Mais passons aux spéculations modernes comme celles de Carl Sagan dans "Cosmos" ou d'Hubert Reeves dans "Patience dans l'azur".

Dans le Soleil, comme toutes les autres étoiles, les réserves de combustible ne sont pas inépuisables. Il va connaître un changement radical et va devenir une étoile rouge géante : Betelgeuse, Aldébaran, Antarès, sont arrivées à ce stade aujourd'hui.

Son atmosphère va alors se répandre dans l'espace en une sorte de vent stellaire. Devenu bouffi et rutilant, il englobera et dévorera Mercure, Vénus et probablement la Terre. Celle-ci étouffera de chaleur, même aux Pôles où les calottes glaciaires se mettront à fondre inondant les côtes.

Plus tard les Océans entreront en ébullition, et les vapeurs d'eau obscurciront le Soleil pour un temps. Dans des conditions amazoniennes, chaudes et humides, une végétation luxuriante et abondante s'instaurera sur toute la Terre. Puis, les vapeurs étant toutes évacuées dans l'atmosphère le ciel redeviendra clair, et sous l'ardeur solaire la végétation desséchée flambera spontanément. Des paysages lunaires feront leur apparition. Encore quelques centaines de milliers d'années, les roches entreront en fusion remplissant les abîmes des Océans, pendant que le Soleil poursuivra inexorablement son expansion.

Sous l'impact, Mercure, Vénus, la Terre, Mars peut-être, vont se volatiliser lentement. Leur matière ira rejoindre l'ouragan de vent solaire fonctionnant vers l'espace.

A leur tour, Jupiter, Saturne, Neptune, Pluton vont se volatiliser, et notre système solaire prendra l'allure des nébuleuses familières à l'astronome, comme celle de la Lyre par exemple, retournant sous la forme de gaz galactique dont la terre a été formée, il y a 4,5 milliards d'années.

Plus tard, dans cette nébuleuse, comme on le voit dans le ciel, des étoiles nouvelles vont naître avec leur cortège de planètes. Si les conditions s'y prêtent une nouvelle vie va naître sur une ou plusieurs autres d'entre elles, et une nouvelle aventure va naître pour les êtres qui en seront issus.

On ne peut qu'être frappé par les correspondances avec le texte ancien que nous avons cité. Les auteurs étaient loin d'avoir les connaissances d'aujourd'hui, et l'inspiration ou l'imagination a supplié magistralement à la Science. Peut-être que le Soleil de l'Inde, les sécheresses, les famines endémiques, les ont inspirés mais tout de même, quel réalisme !

Mais ces événements, ainsi que le soulignent les auteurs, n'obéiront pas forcément à ce schéma. De plus, s'ils se produisent, ils se produiront dans des temps extrêmement lointains impossibles à visualiser, à chiffrer exactement, peut-être dans 5 ou 6 milliards d'années, et ils ne sauraient être porteurs d'angoisse par les générations d'aujourd'hui.

Il existe d'autres perspectives cosmiques possibles de la fin du monde l'une d'elle offre un intérêt parce que la Terre a eu déjà à la subir, bien que très lointaine son évocation ne manque pas d'intérêt, je veux parler des glaciations.

Leurs causes sont mal définies, on a pu évoquer l'effet de nombreuses éruptions volcaniques dont les poussières auraient obscurci les rayons solaires, mais il en est une autre, d'un effet similaire, tout à fait plausible.

On aurait pu supposer le Soleil sagement situé dans un bras de la Galaxie, tournant avec elle à 200 km/seconde, faisant un tour complet de la Galaxie en deux cent cinquante millions d'années. On pourrait croire que le système solaire occupait donc une situation fixe dans l'environnement qui est le sien aujourd'hui.

On aurait eu tort, car notre Soleil est un tantinet baladeur et, actuellement il ne se trouve pas dans un bras de la Galaxie, mais entre deux bras, ainsi que nous l'apprend Carl Sagan dans "Cosmos". Il y a dix millions d'années environ il émer-

geait du complexe de Gould, dans le bras d'Orion, distant aujourd'hui d'un peu moins d'une année lumière.

Il se pourrait que le passage du système solaire au travers de bras spiraux ait eu des conséquences pour la Terre. Lorsqu'un tel événement se produit, il a plus de chance que présentement de pénétrer dans des nébuleuses gazeuses, de rencontrer des poussières interstellaires, voire des objets substellaires. On a même suggéré que les principales périodes glaciaires que notre planète a subies, et qui surviennent à peu près tous les 100 millions d'années, seraient peut-être dues à l'interposition de matières stellaires entre le Soleil et nous.

Nous ne serons heureusement plus là pour vérifier l'hypothèse car les conséquences en seront catastrophiques ainsi que je vais l'évoquer.

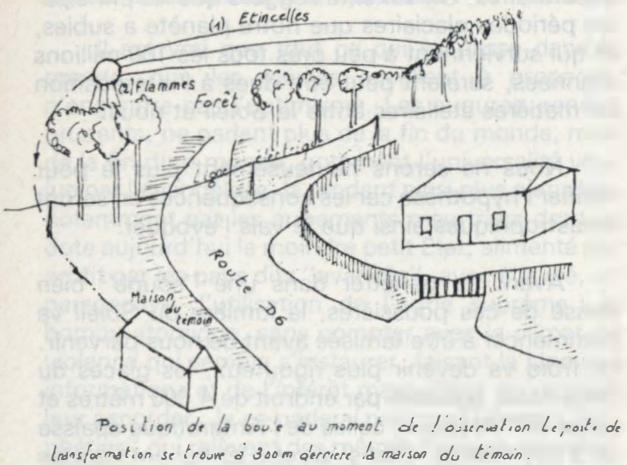
Avant de pénétrer dans une "soupe" bien dense de ces poussières, la lumière du Soleil va commencer à être tamisée avant de nous parvenir. Le froid va devenir plus rigoureux, les glaces du Groenland, épaisses par endroit de 4 000 mètres et celles de l'Arctique, celles de l'Antarctique épaisse de 3 000 mètres, vont s'étendre lentement vers les tropiques et envahir des terres habitées. La lumière continuant à s'affaiblir la glace va inexorablement envahir le Canada, les U.S.A., l'Europe, l'U.R.S.S., une grande partie de la Chine... etc... et côté sud une partie de l'Amérique, de l'Afrique, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande... etc...

Imaginons ces centaines de millions de personnes obligées de se replier devant une glace toujours plus envahissante vers des régions encore à l'abri. Imaginons ces cités prospères, ces équipements techniques recouverts d'une grosse épaisseur de glace, tout ce qui fait l'orgueil de notre civilisation enfoui sous la glace pour des millénaires. Peut-on imaginer la confusion et les drames qui résulteraient de cet afflux d'individus dans des pays peu préparés à les recevoir. Ce serait bien la fin d'un monde qui serait arrivé.

Bien que le schéma soit plausible, il n'est pas du tout certain qu'il se produira ainsi, le jour fixé par l'horloge cosmique où le Soleil passera par le centre d'un bras de la Galaxie. De toute façon, s'il devait se produire, ce ne sera pas avant des dizaines de millions d'années, et il n'y a pas, là non plus, de quoi toucher les âmes sensibles des populations d'aujourd'hui.

**N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR  
TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS  
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAISSANCE. MERCI !**

## Aux Hogues (Eure)



**Date :** Février 1978 Pendant une nuit de Samedi à Dimanche

**Heure :** 3 h ou 4 h du matin

**Durée :** quelques secondes

**Lieu :** Les Hogues, carte Michelin N° 55, pli 7

**Environnement :** Forêt de Lyons

**Témoins :** M. Mme X et leur fils (identité connue des enquêteurs)

M. X était ouvrier, il est à la retraite actuellement, sa femme est sans profession.

**Direction de l'observation :** Nord-Ouest

**Sens de déplacement :** 1<sup>o</sup>) Nord-Ouest Est-Sud Est

2<sup>o</sup>) Nord-Ouest Sud-Sud Est

**Distance témoin-observation :** environ 150 mètres

**Dimension de la boule :** 4 à 5<sup>o</sup>

**Hauteur :** 2 à 3 mètres au dessus des arbres

**Couleur :** - de la boule : P 485 U au nuancier Pantone

- de la gerbe d'étincelles : "de toutes les couleurs"

\*

\*

\*

## Anomalies dans le ciel de Maubeuge (Nord)

Un des témoins parle :  
« Ce jour là, entre 7 h 02 et 7 h 08, mes collègues et moi avons observé quelque chose d'anormal dans le ciel nocturne.

Etant de service d'entretien pour la rénovation du réfectoire et de la salle de Réunion du S.I.B.S. (station d'épuration) je pris mon service, comme chaque jour à 7 h du matin. A 6 h 57, j'ouvre la grille. Un collègue me suit en voiture et me dépasse pour aller au garage atelier, à environ 250 m. Soudain mon regard se fixe au dessus de l'antenne du réémetteur TV de Rousies, qui se trouve droit devant moi, à droite des bassins d'épuration. Je vois une grosse boule grise, à environ 3 mètres au dessus du sommet de l'antenne du réémetteur. Estimation tout à fait gratuite ! Elle est d'une taille légèrement plus petite que la pleine lune. Je pensais d'ailleurs à la lune, mais elle était d'une couleur tout à fait différente et bien ronde. Et je voyais la lune à gauche sous forme d'un très fin croissant bas, bien jaune clair. Qu'est-ce donc ?

Mais je me rends compte ensuite que cette boule gris-sale, bouge nettement de gauche à droite et vice-versa.

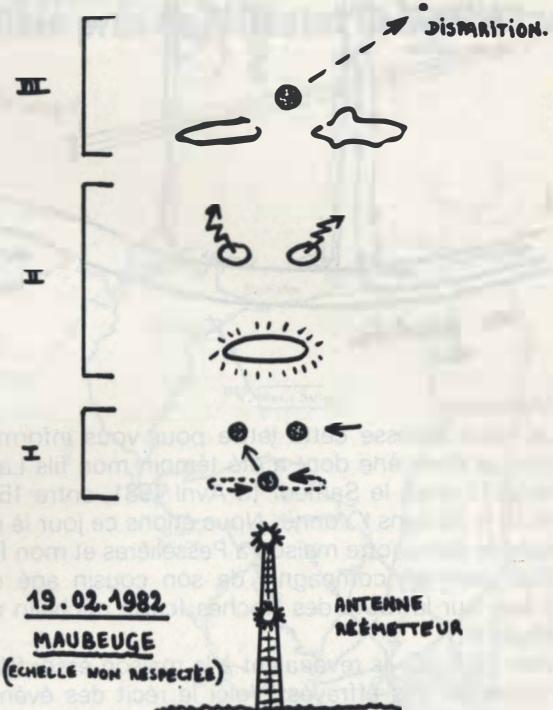
Je suis à 50 mètres de mon collègue qui, dans sa voiture attend l'ouverture des portes. Accouru rapidement près de lui, je lui signale la chose. Il ne la voit pas, et ne remarque que les feux rouges qui signalent l'antenne. "Ma boule grise monte vers la gauche, et mon collègue alors en voit 2, la même, et une autre qui venait de droite. Deux autres collègues arrivent, un mécanicien et un chauffeur. Maintenant, à quatre, nous voyons la même chose. C'est alors que tout disparaît brusquement pour laisser place à un disque ovoïde très lumineux qui pivote sur lui-même avec un mouvement de roulis, tout en s'élevant.

On remarque alors au dessus de ce disque 2 formes ovoïdes grises dont l'une éjecte un éclair orange, ou rouge, vif, tandis que l'autre éjecte un éclair blanc doré ! Ces trois objets disparaissent à leur tour pour laisser place à deux petits nuages très blancs phosphorescents qui s'étalement lentement.

Entre les 2 nuages précités apparaît une nouvelle boule grise bien nette qui monte dans le ciel en obliquant vers la droite... où elle disparaît dans le lointain.

Un cinquième témoin, du service d'entretien des bacs d'épuration a pu apercevoir le phénomène depuis la phase des petits nuages très blancs, phosphorescents.

Après nous sommes restés là un bon moment à



contempler le ciel vide, avec pour seul objet, la fine lune montée dans le ciel.

Nous sommes allés à plusieurs prévenir la gendarmerie qui nous a dit de revenir le soir...

**LA LUNE :** Les témoins y ont pensé.

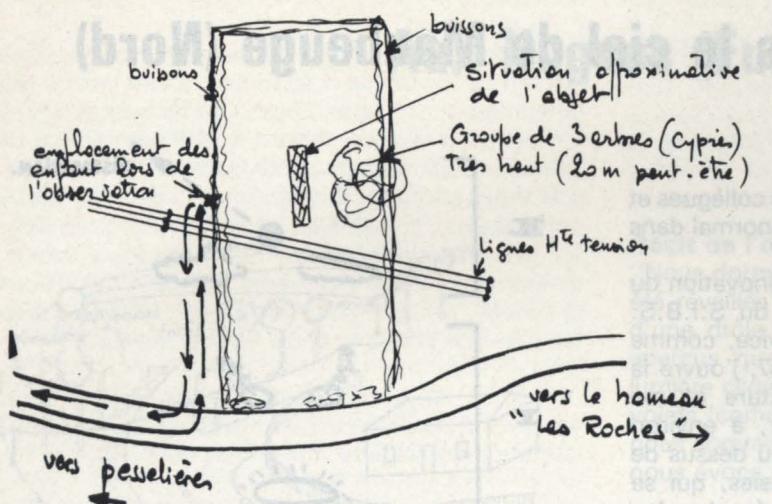
Officiellement le 19 février 82, elle se levait à 4 h 14 et se couchait à 12 h 47 T.U.  
Le soleil se levait à 6 h 54. T.U.  
Le dernier quartier était le 15/2/82 soit 4 jours avant, à 20 h 21. T.U.  
Les témoins ont bien remarqué le fin croissant de lune en même temps que la boule et la suite.

**METEOROLOGIE :** (les témoins donnent un ciel noir sans étoiles apparentes).

Nuages 1/8<sup>o</sup> à 7500 m. Vents nuls. Visibilité 40 km  
Pression 1020 mb à la station. Humidité 75 %. Température 6<sup>o</sup>  
D'autre part les stations régionales n'avaient pas lâché de ballon sonde.

**GENDARMERIE :** Les témoins allèrent donc directement avertir la maréchaussée : "Revenez ce soir..."

Et le soir ; "Revenez demain, le chef n'est pas là..." et ainsi de suite...



Monsieur,  
Je vous adresse cette lettre pour vous informer d'un phénomène dont a été témoin mon fils Laurent (11 ans), le Samedi 18 Avril 1981, entre 15 h et 15 h 20 dans l'Yonne. Nous étions ce jour là en congés dans notre maison à Pesselières et mon fils était parti en compagnie de son cousin agé de 3 ans, sur la route des Roches (carte michelin n° 65 pli 4).

Vers 15 h 30, ils revenaient à la maison éssoufflés, rouges et très effrayés. Voici le récit des événements, tels qu'ils nous l'ont raconté :

"Après avoir quitté la route, ils se sont dirigés le long d'un champ clos par des buissons et des barbelés. A ce moment, ils ont entendu un bruit assez faible (genre ronronnement) accompagné d'un sifflement aigu. Ils ont continué d'avancer le long du champ. Le bruit étant de plus en plus fort, mon fils a regardé à travers les buissons et a vu un objet de forme allongée et d'une grande luminosité

Suite de la p. 19 :

#### Anomalies dans le ciel de Maubeuge

**BASE AERIENNE :** Contactée, elle affirma qu'aucun de ses appareils n'était dans le secteur ce matin là.

**LES TEMOINS :** Au nombre de 5 - dont 2 principaux qui virent les anomalies de A à Z - nous sont connus, identités et contact direct.

Il semblerait que leur bonne foi ne soit pas à mettre en doute : ils ont vu quelque chose qu'ils n'expliquent pas et seraient heureux que l'on puisse leur apporter une solution valable. Ce sont des ouvriers et des pères de familles peu motivés par le phénomènes OVNI.

CC cette bb est située

## Observation rapprochée à Roissy-en-Brie (Seine et Marne)

Suite bas de page 21

**SITUATION :** Michelin 53, pli 6.

Azimut : 145 ° (S.S.E.)

Site : 8 à 16° depuis le début (base) du phénomène jusqu'à sa fin.

La distance observateurs / antenne réémetteur TV, est de 760 mètres.

Mais nous ne connaissons pas celle de l'anomalie, qui ne pouvait être estimée par rapport à aucun repère.

Les techniciens de la TV régionale nient toute possibilité d'un phénomène électrique ou autre, lié au pylone du réémetteur et à ses accessoires. Nous leur laissons la responsabilité de leurs assertions.

**GEOLOGIE :** "Rivière la Sambre". Alluvions modernes, frasnien supérieur et framenurien inférieur... (zone d'affleurements divers) Altitude 140 m.

**Wittelsheim (Ht Rhin)**  
(cette enquête est la suite logique de celle parue dans LDN 215-216 pages 18 et 19 "Phénomène dans le Ht Rhin près de Munster et Mulhouse")

Enquêteurs : (Membres du Groupement Haut-Rhinois d'Etude des Phénomènes Aérospaciaux S.A.H.R.)

- M. AMLBIEHL Joël n° 3094
- M. CORTESE Daniel n° 3096
- Mme POSSNER Christine n° 3097

Le 12 Décembre 1980, le témoin principal d'un phénomène aperçu la veille à WITTELSHEIM, téléphone à un membre du G.H.R.E.P.A. de Guebwiller (68).

Le mercredi 17 décembre, nous nous rendîmes sur les lieux.

#### Nom des témoins :

- Peloso Lucien (témoin principal) Age : 16 ans
- Peloso Christine (témoin B) Age : 12 ans
- Peloso François (témoin C) Age : 14 ans
- Mme Peloso (témoin D) Age : 50 ans

**Adresse :** 5, passage de la mine - 68310 Wittelsheim

#### Profession :

- Témoin A : Lycéen
- Témoin B : Collégien
- Témoin C : Collégien
- Témoin D :

Suite de la page 20 : Roissy-en-Brie

Je joins à cette lettre un dessin que mon fils a fait. Je ne pense pas qu'il nous ait monté "un bateau" surtout d'après ses réactions lorsque nous y sommes retournés.

Je vous écris au cas où vous auriez eu d'autres témoignages pour le même jour et dans la même région. Si c'était le cas, je vous demanderais de bien vouloir me le faire savoir.

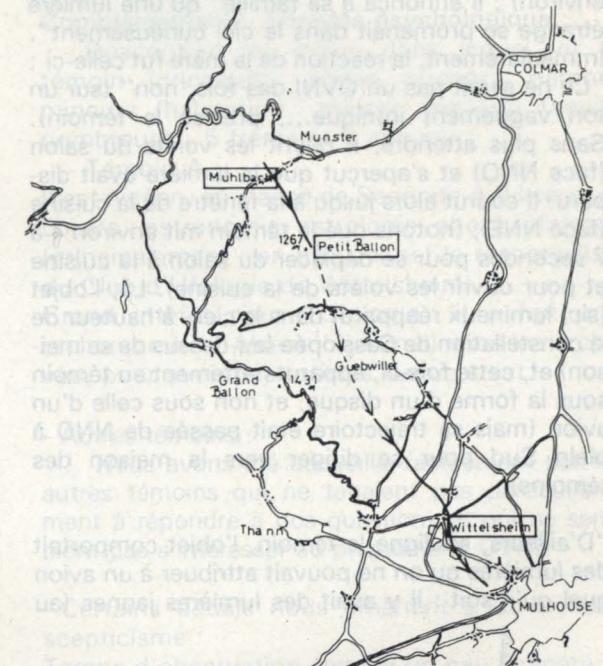
C'est dans un livre de J.C. Bourret que j'ai relevé votre adresse.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

A Roissy en Brie,

Allen Gridelet.

N.D.L.R. : il serait souhaitable qu'un de nos Enquêteurs fasse une enquête complète sur ce cas, nous tenons à sa disposition l'adresse nécessaire.



Trajectoire de l'OVNI en ligne continue.  
Trajectoire supposée en pointillée  
Echelle - 1/200 000 ème

Date de l'observation : 11 décembre 1980

Heure : 22 h 31 (heure précisée par le témoin A)

Lieu : Wittelsheim (68) Carte Michelin 87 Pli 19

Météo : Mêmes conditions que l'enquête ci-dessus

Temps d'observation : 04 minutes (donné par le témoin)

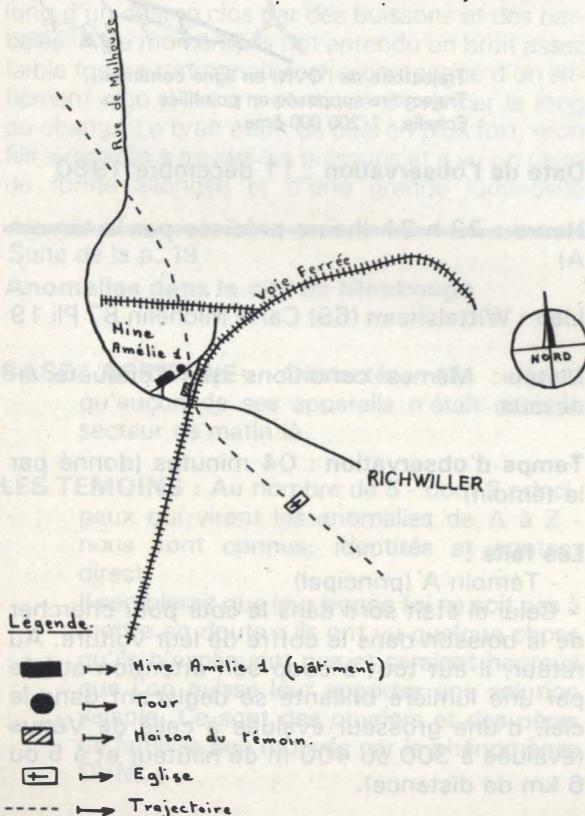
#### Les faits :

- Témoin A (principal)  
Celui-ci était sorti dans la cour pour chercher de la boisson dans le coffre de leur voiture. Au retour, il eut tout à coup son attention attirée par une lumière brillante se déplaçant dans le ciel, d'une grosseur évaluée à celle de Vénus (évaluée à 300 ou 400 m de hauteur et à 5 ou 6 km de distance).

Cette lumière avançait à une allure équivalente à celle d'un avion "Piper" (sic) et semblait venir du Grand-Ballon (?) en effectuant une trajectoire Nord Nord-Ouest. Immédiatement, le témoin pensa que ce pouvait être, sans aucun doute, un OVNI compte-tenu de sa luminosité - jaune orangé- constante et de sa vitesse "anormale".

En courant, il retraversa la cour et rentra chez lui (distance : 25 m environ, temps écoulé : 15 mn environ) ; il annonça à sa famille "qu'une lumière étrange se promenait dans le ciel curieusement". Immédiatement, la réaction de la mère fut celle-ci : "Ce ne serait pas un OVNI des fois, non" (sur un ton vaguement ironique..., précise le témoin). Sans plus attendre, il ouvrit les volets du salon (face NNO) et s'aperçut que la lumière avait disparu. Il courut alors jusqu'à la fenêtre de la cuisine (face NNE); (notons que le témoin mit environ 4 à 7 secondes pour se déplacer du salon à la cuisine et pour ouvrir les volets de la cuisine). Là, l'objet (sic) lumineux réapparut dans le ciel - à hauteur de la constellation de Cassiopée (au-dessus de sa maison) et, cette fois-ci, apparut nettement au témoin sous la forme d'un disque, et non sous celle d'un avion (mais sa trajectoire était passée de NNO à plein Sud pour se diriger vers la maison des témoins).

"D'ailleurs, souligne le témoin, l'objet comportait des lumières qu'on ne pouvait attribuer à un avion quel qu'il soit : il y avait des lumières jaunes (au



22

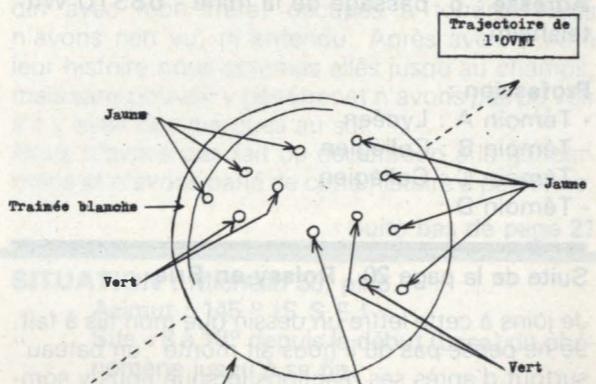
nombre de sept) (sic), des lumières vertes (au nombre de quatre) (sic) et une lumière rouge centrale (sic). Tout cela formant l'objet, ayant lui-même un contour très visible de couleur blanc brillant. De plus, aucune de ces 12 lumières ne clignotaient à aucun moment de l'observation".

Le déplacement du phénomène était uniforme et le témoin pu estimer qu'à 200 m de hauteur environ, une lumière pouvait avoir un diamètre de 02 mm, alors que l'objet lui-même pouvait avoir une grosseur d'environ 01 mm. ("Les formes étaient très nettes, précise le témoin ; mais aucune antenne ou hublots ont été visibles).

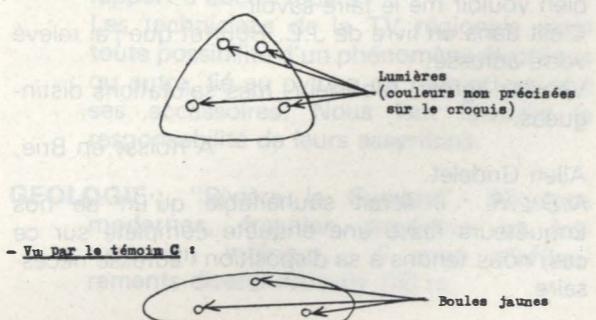
Alors que l'objet poursuivait sa trajectoire - toujours à une altitude de 200 m (?) et en direction du Sud-, le témoin appela les membres de sa famille qui accoururent (par curiosité et aussi par ironie, dira celui-ci). De plus, souligne le témoin, lorsque les trois autres membres de sa famille observèrent le phénomène, l'objet lui semblait déjà beaucoup moins net qu'au-dessus de sa maison.

L'objet s'éloigna de plus en plus, les lumières disparurent progressivement et ne devinrent bientôt plus qu'un point lumineux jaune orangé, le tout d'environ 5 mm de diamètre; puis ceci disparut soudain en plein ciel au-dessus de la forêt de Rich-

- Vu par le témoin A :



- Vu par le témoin B :



willer. Le témoin ferma les volets et, immédiatement, rédigea le récit de son observation qu'il pensait remettre à la Gendarmerie.

- Témoin B (soeur du témoin A)

Le témoin B nous apprend, comme l'a dit précédemment le témoin A, qu'il se précipita à la fenêtre de la cuisine où il put observer le phénomène lumineux. Sa première réaction fut de penser : "Cela ne peut sûrement pas être un avion...". Il nous décrivit l'objet comme étant "3 boules attachées ensemble, et de mêmes couleurs".

- Témoin C (frère du témoin A)

Le témoin C se rendit, lui aussi, à la fenêtre de la cuisine afin d'observer ce phénomène. Soulignons qu'il grimpa sur une chaise de cuisine pour regarder à la fenêtre-. Malgré son temps d'observation assez restreint (15 à 20'), il a quand même pu nous donner une description du phénomène. Celui-ci était composé de trois lumières en forme de triangle. La grosseur de l'objet pouvait correspondre à la moitié de celle de la pleine lune ; sa forme était celle d'un disque avec trois lumières au-dessous ; et la couleur des boules lumineuses était jaune.

- Témoin D (mère du témoin A)

La mère des trois témoins précédents, présente également à la fenêtre de la cuisine, nous décrivit l'objet ainsi : "Il y avait quatre lumières - dont les couleurs étaient orange, rouge, jaune-, sous la forme d'un triangle arrondi". L'objet n'émettait, selon elle, aucun bruit. De plus, elle nous affirma que c'était la première fois qu'elle voyait une telle chose.

**Précisions complémentaires :** /fournies par le témoin A)

1 a) Grosseur au comparateur :

- Entre la tour et le bâtiment, elle serait de 4 (sic), ce qui donnerait un objet d'environ 35 m de diamètre vu à 5 km ;
  - Au-dessus de la maison, elle serait de 15 (sic), ce qui donnerait un objet de 05 m environ de diamètre vu à 200 m de haut ;
  - Se déplaçant vers le clocher, elle serait de 7 (sic), ce qui donnerait un objet de 10 m environ.
- b) Couleurs au nuancier Pantone : réf. 116 U ; réf. 354 U ; réf. rouge : super warm red ; couleur du contour de l'objet : blanc brillant.

2 Effets sur le témoins : Aucun effet physique ou psychologique. Le témoin A était ner veux, mais il a bien dormi bien qu'il fut persuadé d'avoir vu un OVNI.

Réaction, le lendemain : Prévenir un des membres du GHREPPA de Guebwiller, puis sur les conseils de ce dernier, prévenir la Gendarmerie. A 15 h 38 (précise le témoin A !) il s'est rendu à la Gendarmerie de Wittelsheim où il rapporta les faits de son observations.

### Notes complémentaires :

D'après le témoin A, il n'y avait aucune voiture au moment de l'observation ; Une voie ferrée passe à proximité de sa maison, mais aucun train n'est passé à ce moment-là ;

Il n'y a pas de ligne Haute-Tension (une à environ 1 km) ;

Beaucoup de lumières parasites aux alentours ;

Il y a un aérodrome à 30 km (Bâle-Mulhouse). Important : L'objet semble avoir changé deux fois de direction (voir croquis)

### Complémentaire - Enquête psychologique :

- Description du milieu dans lequel vit le témoin (principal) : milieu ouvrier ; parents mineurs (habitation : maison minière) famille nombreuse : 5 frères et 2 soeurs.

- Témoin A :

Il est lycéen, en classe de Seconde A (Littéraire) Loisirs : astronomie, astrologie, photo, ufologie (principalement ; en effet, il est le responsable du Club d'Ufologie de Wittelsheim)

Grand intérêt pour l'Ufologie : il a fait une recherche à "L'Alsace" (journal) dans les archives, pour avoir des articles sur ce sujet.

### - Autres témoins :

Nous avons été accueillis rapidement par les autres témoins qui ne tenaient pas particulièrement à répondre à nos questions et qui ne semblaient pas s'intéresser au phénomène OVNI.

- Certains détails nous amènent à un certain scepticisme :

Temps d'observation semble un peu exagéré Incertitude, au point de vue -niveau altitude- Surprenant qu'il ait pu compter les 12 lumières (plus la situation exacte des lumières -sur le croquis-) par rapport à la taille de l'objet (goniomètre = 15) alors qu'il nous fit le croquis de l'OVNI 6 jours après son observation.

### Conclusion :

Ce phénomène observé est très certainement celui vu à Mühlbach peu de temps auparavant (les heures coincident, la trajectoire suivie également) ;

Le diamètre de l'objet serait de 10 m environ ; dans ce cas là entre la tour et le bâtiment, le phénomène aurait été vu à environ 1,5 km, et au-dessus de la maison il aurait eu une altitude de 400 m.

Ce témoin nous semble de bonne foi, mais aurait une tendance à l'affabulation.



## Juillet 1976: à "Ponet" près de Die (Drôme)

Audition de Mr. B. B. demeurant chez ses parents faite à Saint-Maurice le samedi 2 décembre 1978.

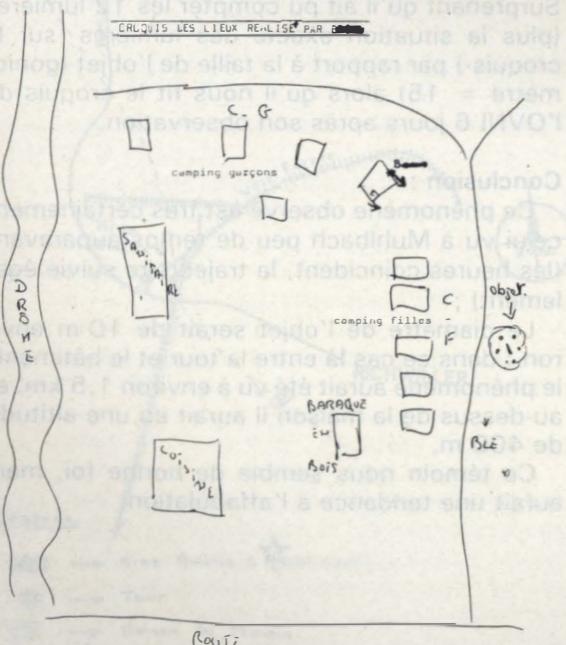
Le témoin, avait à l'époque 13 ans, et se trouvait au lieu-dit "Ponet", à 7 kilomètres de DIE (Département de la Drôme, Massif du Vercors, 30 km de Valence) dans un Centre de vacances de la R.A.T.P. - PARIS.

Le phénomène s'est produit vers la fin du mois de Juillet, mais B. ne se souvient plus de la date exacte.

Vers 2 ou 3 heures du matin, l'intérieur des tentes de camping s'est brusquement trouvé éclairé par une source lumineuse extérieure provenant d'un champ de blé coupé contigu au terrain de la R.A.T.P., en même temps que se faisait entendre un "long sifflement suivi immédiatement d'un BLOP caractéristique de l'ouverture d'un bocal".

Intriguées par cette lumière inhabituelle et par ce bruit, les filles sortirent rapidement de leurs campements et aperçurent alors, à quelques dizaines de mètres seulement, "un objet discoïdal en forme de chapeau" dont la partie inférieure reposait directement au sol.

Cet objet émettait une lumière jaune-or si aveuglante qu'il était difficile de rester à la regarder



sans se cacher les yeux. "Lorsque l'on se retournait, raconte B. on continuait à voir le phénomène" (impression rétinienne).

La dimension angulaire de l'OVNI correspondait à celle d'une des tentes de camping, soit de 5 à 6 mètres. Trois parties distinctes apparaissaient au niveau de la structure :

1 — Un dôme en forme de trapèze de couleur jaune-or ;

2 — Une partie centrale ellipsoïdale d'un diamètre de 5 à 6 mètres d'une couleur jaune-or également ;

3 — Une base encastrée sous l'objet et posée à même le sol. (même couleur).

B. a remarqué plusieurs détails de structure :

1 — Sur le dôme : a) une série de traits lumineux de couleur vert-clair situés sur une ligne horizontale  
b) une "vapeur" grise qui s'échappait du haut de la partie supérieure et qui ressemblait à la condensation des chaussées lors des grandes chaleurs.

2 — Sur la partie ellipsoïdale centrale, présence de 3 ou 4 carrés de couleur rouge. B. pense qu'il y en avait tout autour de l'objet.

Le témoin souligne que la quasi-totalité des enfants du centre, ainsi que l'encadrement, ont observé le phénomène. Plusieurs filles se sont évanouies. Lui-même n'a pas pris peur :

"Nous étions une vingtaine bien décidés à aller voir la chose de plus près dit-il", mais le directeur nous en a empêchés.

Les enfants furent immédiatement "évacués" par les moniteurs dans un bâtiment proche (cuisines et réfectoire).

Après 6 à 7 minutes, l'objet a eu une petite impulsion verticale lente, puis s'est animé d'une accélération et a disparu graduellement en "feuille morte".

Les témoins n'ont remarqué aucune évolution ou changement dans la forme ou dans la couleur au moment de cette dernière phase. Un sillage conique dont la longueur a été comparée par B. à 2 fois 1/2 celle des tentes (soit au minimum 5 Mx2 1/2 = 12,5 M) suivait le mouvement à l'arrière. Sa composition était jaune-cendrée.

Le lendemain matin, les enfants ont découvert à l'endroit de l'atterrissement un cercle calciné de 5 à 6 mètres de diamètre. Une série de "petits ronds" plus nets, également brûlés, était visible sur le pourtour interne du dit cercle. Le diamètre était matérialisé par une rainure rectiligne de même nature.

Il faut noter que la Drôme n'est qu'à quelques dizaines de mètres du camp. A l'époque (juillet 1976) ; la sécheresse sévissant, la rivière était à sec.

Le lendemain, l'encadrement a demandé aux enfants "d'oublier cette affaire le plus vite possible".

La gendarmerie et les pompiers se sont présentés et ont constaté les traces.

**Colonel LEPINE/PARIS :**  
**RECHERCHES ARCHIVES GENDARMERIE FAITES LE 5 DECEMBRE 1978.**  
**PAS DE RAPPORT CONCERNANT L'AFFAIRE DE PONET.**  
**(GENDARMERIE RESP. DIE, 26150).**

### COMMENTAIRES PAR F. LAGARDE

Ce récit palpitant de M. BOEDEC repose tout entier sur le témoignage d'un seul garçon (parmi

beaucoup d'autres qu'il aurait été possible de recueillir) âgé de 13 ans à l'époque des faits, dont le nom et l'adresse ont été occultés à la demande de l'enquêteur. C'est bien dommage pour un événement aussi intéressant que celui d'un atterrissage à proximité d'un groupe d'observateurs.

Ceci étant dit je n'ai aucun motif pour mettre en doute ni l'honnêteté ni la mémoire du témoin, 5 ans après les événements. En l'absence de documents officiels, comme l'enquête de gendarmerie qui a eu lieu, et qui aurait pu fournir son appréciation sur les faits relatés et fournir peut-être des détails complémentaires, il est regrettable qu'une enquête plus poussée n'ait pas eu lieu qui aurait permis de confronter les divers témoignages. Il est souhaitable que M. BOEDEC poursuive ses recherches, cette affaire en vaut la peine.

Combien étaient-ils dans ce camp de vacances de la RATP où il y avait 10 tentes (5 de filles, 5 de garçons)... 40...50...100...? le rapport ne le dit pas. Il dit seulement que "la quasi totalité des enfants (et l'encadrement) ont observé le phénomène et qu'une vingtaine étaient décidés à aller voir la chose de plus près, mais que le directeur les en a empêchés". Mieux même, "l'encadrement" leur a demandé le lendemain d'oublier la chose le plus vite possible ! Comme si cela était possible !

Lorsqu'on a affaire à un unique témoin, seul et isolé, on a souvent tendance à penser qu'il a fait une confusion (cela est déjà arrivé) ou qu'il a eu une illusion. Pour les incrédules ce n'est qu'un jeu que de discréder ce témoignage. Mais ici nous avons affaire à un groupe imposant d'observateurs et le phénomène se situait à même le sol, posé sur le champ voisin, à proximité. Il devient difficile de parler d'illusion ou de confusion, et ce d'autant plus que le dit phénomène a laissé des traces très nettes. Pas possible non plus d'invoquer Saturne voire Jupiter, ou un quelconque satellite ou astéroïde, voire un tracteur agricole en vadrouille ou un hélicoptère.

Ce que l'on sait pour le moins c'est que le "phénomène" avait l'apparence d'un objet structuré, et même celle d'un engin volant car il s'est élevé "en feuille morte" avant de disparaître au loin.

Avec les réserves formulées précédemment, le témoignage humain dresse ici une réalité qu'il est impossible de contourner. Si une apparence a pu tromper les observateurs, pourtant très proches, quelle pourrait-être donc la réalité ? Ou il faut admettre qu'il s'agit bien d'un objet volant de nature et de source inconnues ou d'un "cinéma" qui aurait poussé la perfection jusqu'à laisser des traces très nettes au sol. Mais un cinéma comment, et par qui ?

On a beau cogiter, on est une fois de plus confronté à un mystère où la raison s'égare. Comme toujours, devant de tels faits, je n'ai pas de réponse aux problèmes que pose cette observation, et je doute que quelqu'un puisse en apporter une qui ne serait pas tout droit sortie de l'imagination et de la fiction.

## ENVIRONNEMENT

Le lieudit PONET, à 7 km plus ou moins de Die, près de la Drôme, ne figure pas sur la carte Michelin n° 77 ni sur la carte IGN au 1/100 000 n° 52. Le rapport ne dit pas non plus s'il est situé à l'amont ou à l'aval de Die... Ce même rapport le situe à 30 km de Valence ; or par la route il y a 65 km de Valence à Die et 42 km à vol d'oiseau... et les 30 km ne rencontrent la Drôme que quelque part au loin entre Saillant et Crest. D'où impossibilité de situer le site.

Très près de Die, à l'est, débute une faille géologique importante qui descend vers le sud, empruntant un temps le cours de la Drôme, qui bifurque ensuite pour se rapprocher de Le Buis et se diriger ensuite au Mont Ventoux où elle n'est plus indiquée. Elle semble se prolonger par une autre faille qui meurt près du Grau du Roi.

Cette faille est jalonnée à 2 km de Die par la station thermale de bains de vapeurs térébenthineuse de Le Martouret, à 3 km par la station thermale de Sallières, à 4 km par la source d'hélium de Molières-Grandaz, à 7 km, à l'ouest de la faille, au voisinage des grottes assez curieuses de Salaure (Salaure sur le guide Joanne de 1865) jaillissent deux sources qui, bien que rapprochées, donnent l'une de l'eau douce, l'autre de l'eau salée, à 18 km de Die toujours sur la faille les sources minérales de Payols.

Le peuplement de la vallée de la Drôme est ancien. Leurs habitants s'appelaient les Vocondes. Pontaix et Die existaient déjà à l'époque romaine.



LA POLEMIQUE, STERILE, NE CONDUIT A RIEN DE POSITIF.  
L'ARGUMENTATION, BIEN ETAYEE, EST CONSTRUCTIVE.  
Nous demandons aux auteurs d'articles d'en tenir compte.

## Autres observations aux environs immédiats.

(tirées des archives)

DIE le 17 juillet 1975, dans un quartier dominant la partie sud de la ville et la vallée de la Drôme.

M. Mme Faurite sont réveillés à 01 h 45 par les pleurs insolites de leur fils de 14 mois qui dort habuellement d'un sommeil très calme. Il faut dix minutes pour l'apaiser. Regardant par la fenêtre du 1er étage le beau ciel étoilé, M. Faurite repère au loin, face à lui, assez bas sur l'horizon, une boule blanche grosse comme un cochonnet de jeu de boule., qui débouche derrière une montagne vers le NO. L'objet évoluait parallèlement au sol tout en effectuant des déplacements verticaux très brusques. Les témoins descendent alors dans la cour et voient l'objet effectuer un demi cercle qui l'amène dans la vallée de la Drôme où il disparut en direction de Saillans. Durée de l'observation 15 minutes. Il y avait aussi un léger bruit pulsant, semblable à celui d'un gros pylone électrique. Les chiens du voisinage ont aboyé.

SAINTE-CROIX (à 7 km à l'aval de Die) le 13 Janvier 1976 à 17 h 50 (source AAMT).

M. R. roula sur la RN 589 dans son camion en direction de Die. Il aperçut une forme allongée illuminée, de la forme d'un avion, sans aile, plonger en ligne oblique vers le sol, direction sud.

A la même heure M.M. voit un objet, gros comme un camion remorque, illuminé, montant en glissant sur la colline Ste Croix. L'observation dura 7 à 8 minutes et l'engin s'éteignit d'un coup. Après enquête, il a été constaté qu'il ne pouvait s'agir d'un quelconque véhicule roulant sur la colline boisée dépourvue de chemin.



# Phénomène lumineux à St Raphaël

(ou la chasse aux fantasmes soucoupiques)

I — Fort amicalement, une association ufologique française a prévenu le délégué régional qu'un "atterrissement" avait eu lieu à quelques dizaines de mètres de son domicile. Elle lui transmettait le nom du principal témoin et l'informait que l'enquête menée par ses soins concluait à la réalité de cet atterrissage (traces au sol et témoignages). Etant donné que le phénomène a eu lieu à quelques mètres de son domicile, le délégué LDLN a également mené une enquête parallèle.

II — Extraits du témoignage enregistré de Mme M., le principal témoin, habitant boulevard Baudino à Saint-Raphaël.

"C'était vendredi 6 novembre entre 18 h 15 et 18 h 30. La nuit était tombée. Dans mon quartier, il y avait une panne générale de courant. Le temps était beau et clair, sans mistral. J'arrête la voiture devant ma maison. Mon fils en descend, ouvre le portail et remonte dans le véhicule. Les phares sont allumés. J'avance lentement dans l'allée. Alors, j'entends un drôle de bruit. Pour amuser mes deux enfants (onze ans et neuf ans), je leur dis :

"Ecoutez, on dirait les soucoupes volantes de la télévision". Le bruit a augmenté d'intensité. Il n'y avait toujours pas de lumière. Je gare la voiture et j'arrête le moteur. Les phares n'ont pas éclairé l'endroit où aura lieu le phénomène lumineux. Le bruit était devenu si épouvantable que mes deux enfants apeurés se sont mis à crier. Moi, je suis sortie de la voiture. A quelques mètres, brusquement, tout s'est éclairé. Je suis remontée dans ma voiture, j'ai fermé les yeux et j'ai attendu. Le bruit a décrété et cessé. L'éclairage public était revenu dans le quartier. Mes enfants et moi sommes rentrés dans la maison où je me suis barricadée en attendant l'arrivée de mon mari."

"Si cette lumière avait été là lors de mon arrivée, je l'aurais vue immédiatement en entrant dans l'allée car il faisait nuit noire. Or je ne l'ai aperçue qu'après être sortie de la voiture. Et le bruit a été permanent. Ça faisait : "tu.. tu.. tu.." très vite. Le son était tout le temps égal. Puis il a diminué comme si ça s'envolait. Il était tellement puissant que tout vibrait dans la voiture. J'avais l'impression que ma tête gonflait à éclater. Le bruit a duré plusieurs minutes. Le chien de la maison n'a pas aboyé. Mes voisins qui étaient dehors à cause de la panne d'électricité n'ont rien vu ni rien entendu. En revanche, un voisin de l'autre côté de la rue a entendu ce bruit."

"D'un coup, j'ai vu tout blanc. Un blanc laiteux, un peu comme un flash. Tout s'est éclairé. Je ne sais pas combien de temps cela a duré car j'ai tout de suite fermé les yeux. Je n'ai distingué aucun détail. La lumière était derrière la clôture de la propriété dans les premiers taillis. C'était blanc, lumineux sans rayon. C'était plus grand que la pièce où nous sommes (4 m sur 7 m). C'était comme les phares blancs des voitures étagères venant à votre rencontre. La lumière était uniforme. Une grosse boule sans contour. C'était flou. Une boule de brouillard, un nuage qui serait descendu du ciel".

"Pendant quelques jours, j'ai eu des migraines et mal aux yeux. Le lendemain, j'ai eu froid. C'est une impression que je n'avais jamais ressentie. Depuis, j'ai peur d'aller dans le jardin. Je ne peux pas déterminer le temps qui s'est écoulé. Je ne pouvais pas répondre aux questions de mes enfants car la peur me paralysait. Depuis, ma montre de poignet est tout à fait irrégulière."

"Je n'avais jamais vu quelque chose de semblable. Je ne sais pas comment cette lumière a disparu. Quand j'ai ouvert les yeux, il n'y avait plus rien, et le bruit était très faible comme s'il décroissait en s'éloignant. Je n'ai rien vu partir. Dans la voiture, je tournais le dos au phénomène."

"Pendant la panne de courant, une voisine a téléphoné à EDF pour en demander la cause. Il lui a été répondu que les techniciens n'avaient pas encore d'explication.

## III — Remarques de l'enquêteur.

Nous avons là des éléments classiques d'une visualisation d'Ovni par un témoin sensible par des lectures et par la télévision à des phénomènes "extra-terrestres". Le témoin est convaincu d'avoir assisté à un "phénomène cosmique". Sa conviction a été renforcée par la visite d'enquêteurs d'une association privée ufologique venue réaliser une enquête sur le terrain. Ces derniers lui ont déclaré qu'il s'agissait effectivement d'un atterrissage en catastrophe d'un véhicule spatial (traces de patins d'atterrissement au sol, feuillages décolorés, troncs d'arbre débités, renversés au sol, etc...) Mme M. en a éprouvé une grande crainte et redoute pour ses enfants et pour elle-même le renouvellement de ces "visites galactiques".

L'enquête de routine du délégué LDLN sera moins galactique. Mme M. et ses voisins ont été longuement interrogés. A noter :

a) — Mme M., principal témoin, en écoutant un bruit insolite conditionne aussitôt ses enfants et s'autosuggestionne en parlant de soucoupes volantes. Puis, elle entre chez elle et arrête sa voiture presque à l'aplomb d'une ligne à haute tension, là où cette dernière est "à toucher" la cime de deux cèdres, arbres vigoureux et verdoyants de la propriété voisine des "Asphodèles" (colonie de vacances des Alpes de Haute-Provence). Un pylône en ferraille est à moins de dix mètres de l'endroit où Mme M. a arrêté sa voiture. Si le témoin fait constamment allusion au bruit de soucoupes volantes des films d'animation de la TV, elle est en revanche incapable de donner une durée du phénomène acoustique qu'elle a entendu et d'en préciser la nature. Le seul autre témoin qui avec Mme M. a entendu ce bruit aigu, (alors que d'autres voisins à cause de la panne d'électricité du secteur sont dehors) est également placé sous la ligne à haute tension.

b) — La propriété de Mme M. est au bas d'une colline en pente douce où l'on trouve une plaque rocheuse qui affleure en différents endroits de la propriété voisine (4 hectares). Aux points d'affleurement, il existe des sources qui, jadis captées, alimentaient un lavoir dans la partie basse de cette propriété. Un puits a de l'eau en permanence à huit mètres de profondeur. Un immeuble (tour de 12 étages) au point le plus haut de cette colline a ses fondations bâties sur le rocher. Des pompes à eau ont dû y être installées qui débitent même par le temps actuel d'extrême sécheresse. Une nappe d'eau importante souterraine existe donc sur cette zone. Or la sécheresse qui sévit dans le Var depuis quatorze mois a durci le sol (rocaille et argile) et en a fait une sorte de plaque isolante au-dessus du rocher. Les cèdres verdoyants au bois dur et humide dont les racines sont au contact de la couche d'eau du sous-sol ont probablement servi de paratonnerre pour un délestage par arc électrique de la ligne à haute tension à la puissance électromotrice brusquement accrue par une panne générale du secteur de distribution. Cette ligne très ancienne aux pylônes en fer rouillé est en fort mauvais état. Ses isolateurs de verre sont d'un modèle vétuste. Les faîtes des deux grands cèdres sont "à la toucher".

c) — Une observation attentive du sol au lieu présumé de l'atterrissement (indiqué par le gardien de la propriété) ne laisse apercevoir aucune trace visible. Le sol est sec, dur, parsemé d'herbes desséchées et de feuilles mortes. Aucune trace de brûlure même superficielle n'y est relevée. En revanche, la végétation arbustive sous l'un des cèdres, en cercle autour du tronc, s'est quelque peu décolorée par rapport aux arbustes voisins. Ceci laisse supposer que ce cèdre s'est "allumé" si l'on ose faire

cette comparaison. Un passage fait par un engin dans ces arbres touffus, aux cimes se rejoignant, aurait brisé des branches. Aucun phénomène de torsion des feuillages n'est observable (comme dans d'autres phénomènes localement étudiés par LDLN, en particulier à Flayosc où les branches des arbres avaient pris une forme spiralée autour d'une sorte de "puits" dans les frondaisons). Ici, rien de tel... même en forçant son imagination.

d) — L'enquêteur estime qu'il n'y a pas lieu de penser à un phénomène Ovni. Après examen du site et interrogatoire des témoins, il conclut à un phénomène électro-magnétique de décharge du réseau à haute tension avec phénomène lumineux annexes, difficilement appréciables, dûs au terrain et au temps sec de cette région.

IV — Une enquête auprès des techniciens responsables du réseau EDF de Fréjus-St Raphaël (boulevard Leclerc) apporte les précisions suivantes :

a) — Confirmation de la vétusté de cette ligne à haute tension surchargée par un réseau de distribution en constante extension. Elle est devenue si dangereuse que la construction d'une nouvelle ligne figure dans les travaux d'urgence à réaliser dès le premier trimestre 1982.

b) — Le vendredi 6 novembre, vers 18 h 15, une panne d'origine non déterminée a provoqué un non retour de cette ligne à la ligne de distribution générale de très haute tension. Selon les spécialistes d'EDF, elle a dû "encaisser" un ampérage supérieur à 8.000 ampères. A un pylône faible, il s'est produit une série d'arcs électriques avec le milieu environnant et le sol. D'où le bourdonnement, les flashes, etc...

Des photos à l'infra rouge du site ont été prises. Sait-on jamais !

## NOTRE QUESTIONNAIRE

Malgré la période estivale, plusieurs centaines de lecteurs se sont joints aux 1025 dont nous faisions état dans notre dernier numéro. Et cela continue.

Ce résultat est donc excellent et dépasse de très loin toutes nos espérances.

Merci donc infiniment aux très nombreux lecteurs qui ont pris le temps de répondre à toutes les questions posées.

Dans le prochain numéro, nous indiquerons le nombre de réponses reçues, et à partir de LDLN de Janvier - Février 83 les résultats du dépouillement qui constituera en fait une véritable étude, qui s'échelonnera sur plusieurs numéros.

## Apparition en Yougoslavie

Avec prudence, l'abbé LAURENTIN rapporte dans le "Figaro" du 23 Février, ce qu'il nomme "l'affaire de la Vierge de Medjigorié".

Medjigorié, village croate de 3000 h, situé entre deux collines. Celle de Czemida fut éclairée du 21 ou 23 juin (1981 on peut supposer) pendant plusieurs heures d'une lumière blanche qui étonna beaucoup de villageois.

Le 24 juin, 3 filles : Miteyana, Merya, Ivica, et 3 garçons : Vilco, Yvan Jalcov (10 à 16 ans) gardaient des moutons sur cette colline. Ils cherchaient trois qui s'étaient égarés. Soudain, ils sont enveloppés d'une nuée lumineuse. Effrayés, ils cherchent à s'enfuir mais, une jeune fille, vêtue de blanc, les invite à s'approcher et leur dit : "Je suis la Mère de Dieu". Ils lui demandent de guérir un paralytique (ce qu'ils obtiendront) et lui promettent de revenir dans cinq jours à la même heure. (si c'est en 1981, ce que l'article ne dit pas, le 24 juin était un mercredi). L'apparition cesse au bout de vingt minutes. Le 5me jour elle annonce une nouvelle apparition dans l'Eglise et non plus sur la colline. C'est ce qu'il advient le 29 juin à 18 heures dans l'Eglise pleine. (en 1981 ce serait un lundi mais en 1980 un dimanche). Mais seuls quelques fidèles l'aperçoivent.

L'autorité locale s'émeut. Les enfants menacés se cachent pour les apparitions qui ont lieu, tantôt dans une maison, tantôt dans une autre. Ils sont invités à prier pour les pêcheurs et pour la paix du monde. Ils sont finalement arrêtés examinés dans trois hôpitaux psychiatriques à Zagreb, puis Ljubljana et enfin Sarajevo où ils sont jugés normaux. Une auto blindée qui les conduisait vers une destination inconnue s'arrête, et l'apparition se renouvelle pour eux sur la route. Ils sont alors remis en liberté.

Les apparitions se poursuivent au village en juillet-août. Le 4 septembre ils reçoivent promesse d'un grand miracle pour "sauver la paix du monde endurci par le péché". L'apparition a lieu alors sur l'autre colline, celle où une croix en béton avait été élevée en 1930, à la suite d'un vœu des agriculteurs épargnés par une calamité. La police interdit l'accès de la colline et monte la garde. Le bruit circule qu'un policier s'étant risqué sur le lieu de l'apparition, près de la croix, a été foudroyé par un éclair. En octobre-novembre, les enfants ont successivement une vision du ciel, puis de l'enfer. Les témoins sont surpris de les voir DISPARAÎTRE PENDANT LE TEMPS DE CETTE VISION. La prière s'intensifie dans l'Eglise du village, où la messe est célébrée chaque jour à 18 heures. Les voyants sont assiégés de questions. La surveil-

lance de la police se poursuit avec le concours d'hélicoptères. On parle d'une centaine de miracles. Mais les journaux ridiculisent l'apparition. Mgr P. Zanic, évêque de Mostar, a protesté le 16 août : "Des journalistes athées... traitent ces événements d'une manière offensante et inacceptable. Ils accusent sans preuve les enfants d'être manipulés... Ils disent faussement que les autorités ecclésiastiques auraient affirmé qu'il s'agit de superstition... Les enfants ne sont poussés par personne, surtout pas par l'Eglise... Ils ne mentent pas."

Reste la question la plus difficile : s'agit-il d'une sensation subjective des enfants ou d'un événement surnaturel ? Selon la prudence habituelle à l'Eglise en la matière, l'Évêque ne tranche pas. En Yougoslavie, l'information est bloquée. Elle ne circule que grâce à quelques voyageurs.

Il ne saurait être question de "croire" ou de "rejeter". Mais il est bon d'être informé et il faut remercier l'abbé Laurentin d'avoir publié ce texte objectif.

Extrait du bulletin n° 25 (Janvier-Mars 1982) NOTRE ESPERANCE de l'abbaye de Tarasteix.

Note de F. Lagarde

Comme je le mentionne entre parenthèse l'année n'est pas indiquée. Le lieu trop peu important ne figure pas sur les atlas courants. On peut penser qu'il se situe en Croatie Slavonie, au nord de la Yougoslavie. Zagreb s'y trouve, Mostar est situé plus au sud près de Dubrovnik pas très loin à l'est de l'Adriatique. Une perspective d'enquête pour ceux qui auront choisi la Yougoslavie comme lieu de villégiature cet été.

Le rapport de l'abbé Laurentin est on ne plus succint, voire superficiel. L'analyse de ce récit est donc très difficile. Une question toutefois est posée : sensation subjective ou événement surnaturel.

J'écrivais dernièrement que lorsqu'on observe un phénomène inhabituel, et non pas surnaturel, on y voit tout ce que l'imagination peut suggérer, c'est un peu comme quand on observe une tache d'encre que l'on a étalée en pliant le papier. Le phénomène existe bien, il est là, comme la tache, mais on l'interprète selon ses préoccupations habituelles ou ses croyances profondes. Nous connaissons ce processus en matière d'OVNI. Ce sont des enfants, les protagonistes de tous les phénomènes insolites des "maisons hantées" magistralement mis en évidence par le Cdt Tizané. Est-ce qu'un

Suite bas de page 30

## Uruguay : enquête sur un face à face insolite

Nous avons reçu en exclusivité du CEFANC d'Argentine, l'enquête ci-dessous que nous publions (malgré les points d'interrogation qui subsistent) et remercions vivement ce Groupe de sa collaboration.

Voici tout d'abord la traduction de la coupure de Presse qui a relaté l'incident :

**"DES ÉTRES ETRANGES BRÛLENT UN HOMME QUI LEUR A FAIT FACE EN URUGUAY, ACCOMPAGNÉ DE TRACES D'OVNI."**

Montevideo (AFP). Le journal du soir "El Diario" a annoncé que des présumés extraterrestres ont provoqué des brûlures dans la main d'un maréchal-ferrant uruguayen qui les a empêchés de rentrer chez lui, dans le département de San José, à 90 kilomètres à l'Ouest de Montevideo. Le journal a rapporté que, samedi dernier, dans la nuit, Juan Froche Jaciola, qui vit à plusieurs kilomètres de la capitale départementale, a lutte aux côtés de son épouse à la porte de sa maison avec deux étrangers qui essayaient d'entrer chez lui. Selon les dires du couple les deux visiteurs, d'une grande beauté et au visage très pâle portant une cicatrice sur le front, étaient recouverts d'un vêtement couleur gris plomb qui semblait collé au corps. Après un examen à l'hôpital local où les lésions furent vérifiées sans pouvoir en déterminer la provenance, Jaciola rentra chez lui où il trouva, les portes ouvertes, des brûlures circulaires à côté de la maison, la terre retournée avec une étrange odeur sous le tableau de fusibles de son atelier où se trouve un compteur électrique. Le fait divers, que l'on ne publie que maintenant, fait ressortir une série de spéculations et de commentaires qui le relie aux récentes observations d'objets volants non identifiés ici en Argentine" ("La Razon" Buenos Aires, 17 juin 1980)

### Résumé

Il était à peu près une heure du matin ce samedi 14 juin 1980, quand Juan Froche Jaciola,

### Suite de la page 29 : Yougoslavie

phénomène dit OVNI a été l'événement qui a déclenché la suite des événements anormaux et non surnaturels ? On reste dubitatif. Les pouvoirs de l'esprit finiront bien un jour par être reconnus. Comme le déclarait le docteur Krantz dans l'émission d'Antenne 2 de vendredi 16 avril 82 de 15 h 55 "HLM frappeur" il n'y a pas l'ombre d'une explication pour les phénomènes dont il a été témoin ainsi que la police et les pompiers, et le professeur Tocquet interviewé a émis des hypothèses qui n'expliquent rien non plus. Ce qui est indéniable est qu'une énergie invisible, non connue de la Science se manifeste, et nous en sommes là pour l'instant.

marié, alors couché chez lui en train d'écouter la radio à côté de sa femme, se décida à découvrir l'origine de bruits étranges qui semblaient provenir de dehors. Froche aperçut alors, à travers une des fenêtres encadrant la porte d'entrée de son humble demeure, deux créatures d'allure jeune qui se tenaient près du pas de la porte. Les êtres, aux traits l'un masculin l'autre féminin, étaient vêtus d'uniformes gris très moulants, et portaient sur le haut du visage une cicatrice verticale rouge d'un centimètre de large. La créature du sexe masculin s'approcha alors de la porte, dans l'intention, manifeste de rentrer dans la maison. Pour l'en empêcher, le témoin se plaqua contre la porte pour la maintenir fermée, puisqu'elle ne présentait aucun système de fermeture. Malgré le rapide réflexe, de Froche, l'être en question réussit à passer un bras que le témoin saisit pour entraver son action, ce qui lui provoqua une série de brûlures punctiformes à la paume gauche.

A part les faits qui viennent d'être exposés, d'autres effets apparemment inexplicables furent relevés ; entre autres : une élévation inhabituelle de la consommation d'électricité, des traces dans le terrain, disposées comme si elles avaient été l'œuvre d'un trépied et une étrange odeur persistante en différents endroits de la propriété du témoin.

### Introduction

Il y a plusieurs motifs justifiant le fait que nous devons traiter avec beaucoup de prudence l'information portée à notre connaissance par le présent rapport. Comme souvent avec les cas vraiment complexes où les témoins ne sont visités qu'une fois, nous nous sommes rendus compte des énormes lacunes qui parsèment l'enquête.

Pourtant, nous croyons qu'il est préférable de donner connaissance du peu que nous savons sur l'événement, plutôt que de passer à côté. Ce que nous exposons aujourd'hui servira peut-être à d'autres qui, avec plus d'expérience et de chance, réexamineront le cas en se rendant sur les lieux. Nous l'avons fait deux mois après que l'incident ne se soit produit, sous une pluie torrentielle qui nous a empêchés d'étudier avec tout le soin que cela méritait les traces physiques, associées à l'épisode. Il faut noter que, plus tard, nous avons été aimablement conseillés par un groupe d'enquêteurs

uruguayens qui, semble-t-il, ont étudié le cas en profondeur.

Il est important de signaler que le fait s'est produit peu de temps avant l'observation d'un OVNI en de nombreux endroits couvrant une large zone, qui comprend l'Argentine, le Brésil, l'Uruguay et le Paraguay ; l'origine étant présumée se trouver en relation avec le largage d'un nuage de baryum par un bureau d'études spatial qui a préféré conserver l'anonymat (1).

Nous avons obtenu les premières informations sur le "cas Froche" par un populaire programme de TV de l'époque, et par quelques articles de journaux que nous citerons, dans la mesure du possible, dans le présent article.

### L'incident

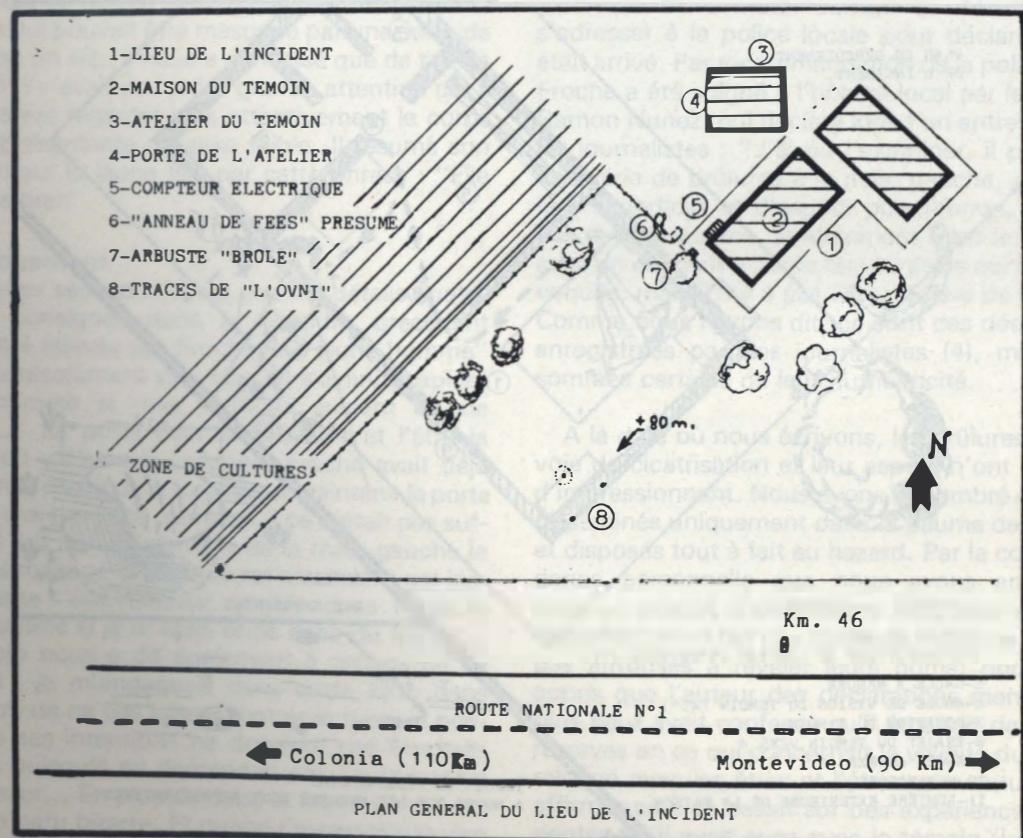
Il s'est produit dans le département de San José, à quelque 90 km de Montevideo, la capitale de la République Orientale de l'Uruguay. Le principal protagoniste des événements que nous allons relater est le fermier Juan Froche Jaciola (marié, père de deux enfants, 63 ans) qui remplit les fonctions de maréchal-ferrant dans un atelier situé derrière sa ferme, laquelle, se trouve dans un endroit retiré près de la ville de Libertad. Au début, nous avions jugé hâtivement que la maison du témoin se trouvait isolée dans une région de très faible densité de population, mais une fois à travers champs

nous avons constaté qu'à l'intersection avec la route nationale N° 1 (située à 200 m de la maison de Froche) partait un chemin vers des fermes, et qu'un magasin de branchages donnait à ce secteur une touche "civilisée".

La demeure toute simple de M. Froche est construite à côté d'un petit bois. Les faits allégués se sont produits devant la maison qui possède deux entrées, la principale, étant pourvue de deux fenêtres étroites, celle de gauche ayant été utilisée par le témoin dans la nuit du 14 juin 1980, juste avant que sa tranquillité et son programme de radio ne cessent.

Toujours selon le récit que nous fit Juan Froche au cours de notre entrevue, qui dura deux heures, nous allons détailler le déroulement de l'incident.

La journée du samedi venait de se terminer à peu près une heure auparavant. C'était une dure journée de travail qui venait de s'achever pour Juan Froche. Avant de se coucher, le maréchal-ferrant alluma la radio qui était posée sur la table de nuit. Sa femme, Madame Ana Parodi de Froche, qui était en train de dormir à côté de lui, sursauta effrayée, alertée par des bruits (2) qui semblaient se produire près de la porte d'entrée annexe située dans la chambre à coucher. Ces bruits ne surprisent pas outre mesure le couple car près de l'endroit où cela se produisait, ils avaient pour



habitude d'accrocher du "charqui" (3) à un crocheton installé au-dessus de la porte, et il n'y avait rien d'extraordinaire à ce qu'un quelconque chien ou un animal sauvage ne vienne essayer de décrocher la viande pour se l'approprier. Alors Froche se leva du lit et alluma la lumière de la pièce. Il alla jusqu'à la cuisine où se trouve l'interrupteur correspondant à une puissante lampe située devant la maison au dessus de la porte principale. Aussitôt après l'avoir allumée, il se dirigea vers la salle à manger pour regarder à travers les fenêtres qui encadrent la porte.

En s'arrêtant devant celle de gauche il remarqua la présence de deux personnes qui rôdaient dehors. La première idée qui vint à l'esprit de Froche fut qu'il s'agissait d'une visite surprise de ses deux filles, qu'il n'avait pas vues depuis longtemps. Mais jamais elles ne venaient à cette heure. Il ne tarda pas à renoncer à cette supposition car les deux personnes, qui s'étaient rapprochées, n'étaient pas connues du maréchal-ferrant qui, commença alors à avoir peur. En effet les deux personnes jeunes et d'un aspect étrange, regardaient fixement la lampe que le témoin venait d'allumer. Le lecteur pourra penser que le regard attentif des deux entités sur la lumière peut s'expliquer par le fait que les deux êtres, par un acte courageux, veulent être découverts, bien que Froche réplique que les créatures, regardaient très sereinement la lampe et que tout au plus cela dénotait une certaine expression de curiosité. Ce n'est que pendant ce laps de

temps que le témoin put observer l'aspect physique des entités, dont l'une se trouvait un peu plus près que l'autre et répondait au sexe masculin, l'autre en retrait étant du sexe féminin.

#### Description des Humanoïdes

Les entités, qui se trouvaient au bord du chemin du ciment entourant le secteur et qui avançaient très lentement, avaient, selon le témoin, une attitude hautaine. Les êtres étaient physiquement bien proportionnés par leur visage d'allure agréable, on pouvait leur donner 16 ou 17 ans, et bien que leur taille ait été quelque peu élevée pour cet âge. Le lecteur pourra remarquer que le témoin, malgré qu'il ait observé les êtres pendant quelques secondes seulement, a décrit les détails du corps et du visage avec précision. Les cheveux des deux créatures étaient courts et crépus, d'un noir absolu, et sans pattes. Le détail qui, sans doute, confirma au témoin le fait qu'il se trouvait en présence de quelque chose de bizarre, était une marque sur le front décrite par Froche de cette manière : "Quelque chose comme une cicatrice opératoire, qui naissait entre les sourcils et se perdait à la naissance des cheveux ; quelque chose comme une blessure profonde qui aurait séchée...". La marque était de couleur rouge et d'environ 1 cm de large. Malgré cet attribut peu esthétique, le témoin a, depuis le début, présenté les êtres comme "d'une étange beauté", mais sans arriver à des caractéristiques de type angélique (à

noter les cheveux noirs chez les deux êtres). Le teint de leur visage comme de leurs mains était pâle.

La forme du visage était arrondie et les traits identiques chez les deux créatures, le témoin ayant été fomel quant à la ressemblance avec le visage d'un des enquêteurs (ACA). Il a remarqué que leur cou était un peu plus maigre que par rapport à la normale, et peut-être un peu plus allongé. Selon les paroles de Froche, ils avaient la prestance de vrais êtres humains, et ils se ressemblaient comme frère et sœur. Il nota que leur corps était revêtu d'une espèce de combinaison qui partait du cou pour se terminer, aux extrémités, sans pour cela recouvrir les mains. En s'efforçant de décrire le plus précisément possible la tenue des deux individus, Froche ajouta : "L'étrange combinaison qui les habillait était si mouillante qu'on avait l'impression que leur corps était nu et comme peint". Ce vêtement particulier, était gris plomb, ne brillant pas, mais plutôt d'un ton terne. Le témoin nous a confié qu'il lui sembla que "cela pouvait être un pelage fin et court comme celui d'un chat" mais que cette première impression ne correspondait peut-être pas à la réalité. Il souligne que les deux êtres avaient une musculature légèrement plus développée que la normale, remarquant chez la femme des détails propres au galbe du sexe féminin, ce qui l'a aidé dans la différenciation des sexes. "J'avais même réussi à noter les bouts de sein sur la poitrine de la jeune fille", a dit le témoin. Froche a remarqué comment se présentait la musculature chez le jeune homme, mais n'a pu décrire la zone génitale, qui selon lui pouvait être masquée par une sorte de maillot ou un slip. Il nous a confessé que de toutes façons il n'y avait pas prêté grande attention car il avait préféré regarder plus attentivement le corps de la représentante du sexe faible. Il résuma son opinion sur la jeune fille par cette phrase : "Elle était très bien".

#### Le dénouement

Quelques secondes après que les détails anatomiques consignés dans le chapitre précédent n'aient été relevés par Froche, le "jeune homme" s'avanza résolument vers lui : "Il s'avanza rapidement, comme si mes yeux lui avaient dit de rentrer...". La porte était entrebaillée et l'être la poussa en utilisant la poignée. Froche avait déjà commencé à user de la force pour maintenir la porte fermée, mais comme semblait-il ce n'était pas suffisant, il prit immédiatement de la main gauche le dos de la main de la créature, et ressentit à cet instant même "une chaleur terrible dans toute la main, comme si je m'étais brûlé avec du feu". Le témoin nous a dit également à propos de ce moment : je m'engageais dans cette lutte dans l'intention de ne pas laisser rentrer le type, je pensais que ses intentions ne devaient pas être très louables puisqu'il ne demandait pas l'autorisation pour passer... En plus de cela, la façon dont il est parti m'a paru bizarre. Et quand j'ai ressenti la vive

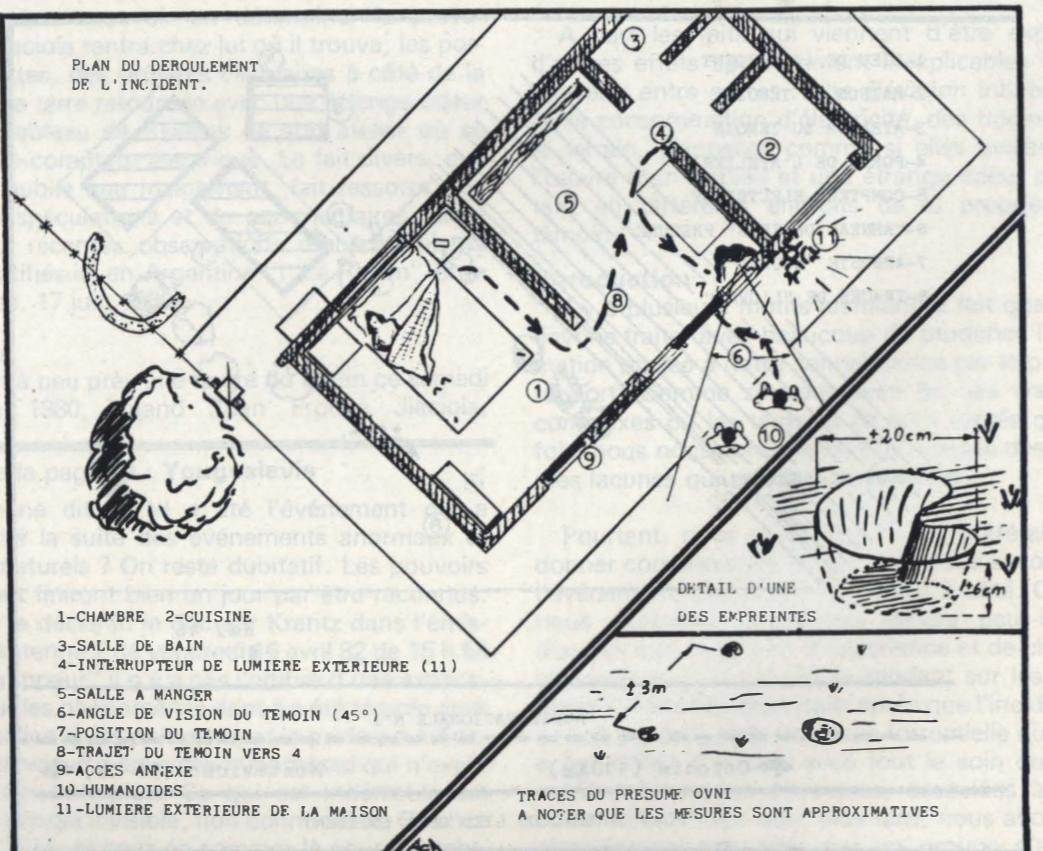
brûlure je me suis rendu compte que l'autre avait relâché sa pression, j'en profitais donc pour pousser et claquer la porte. Je disais que cela m'a paru bizarre parce qu'ils sont partis comme s'ils étaient satisfaits de m'avoir brûlé..." Interrogé pour savoir s'il lui avait été possible de déterminer la texture du bras de l'être, il nous a répondu que la chaleur avait été immédiate et qu'il n'avait donc pas eu le temps de bien le serrer.

Pendant ce temps l'épouse du témoin, Mme Ana Parodi de Froche, était restée couchée dans la chambre en attendant que son mari ne chassât ce qu'elle croyait être un chien ou un quelconque animal sauvage : "J'attendais dans ma chambre, pas trop inquiète, en pensant que c'était un animal qui voulait attraper la viande. Mon mari criait "Non ! Non ! Vous n'entrerez pas". Et quand j'ai entendu la porte claquer je me suis levée, sûre que c'était fini, j'ai couru vers la salle à manger, et je suis restée atterrée quand je l'ai vu avec la main sous l'aisselle en se plaignant d'avoir mal. La première chose qu'il m'a dite était : "Il y a ces jeunes gens qui veulent rentrer pour voler !". J'ai examiné sa main qui était pleine de petits points rouges vifs. Après j'ai regardé par la porte, et je n'ai vu personne". C'est ce qu'a rapporté Anna Parodi de Froche, dont la version des faits se réduit au témoignage auditif de ce qui est arrivé à son mari.

#### Les effets physiologiques

Cette nuit-là le couple n'a pas réussi à trouver le sommeil. Et le matin suivant ils décidèrent de s'adresser à la police locale pour déclarer ce qui était arrivé. Par recommandation de la police, Juan Froche a été soigné à l'hôpital local par le docteur Ramon Nunez, qui déclara lors d'un entretien avec les journalistes : "J'ai pu l'examiner, il présentait une série de brûlures à la main gauche, de caractère superficiel et d'aspect punctiforme, disséminés dans la paume. Evidemment c'est le contact avec un élément à haute température qui les a provoqués, mais il n'y a pas de caractère de gravité". Comme nous l'avons dit, ce sont des déclarations enregistrées par des journalistes (4), mais nous sommes certains de leur authenticité.

A la date où nous écrivons, les brûlures sont en voie de cicatrisation et leur aspect n'ont plus rien d'impressionnant. Nous avons dénombré 42 points disséminés uniquement dans la paume de la main, et disposés tout à fait au hasard. Par la correspondance personnelle que nous avons entretenue avec un groupe d'enquêteurs uruguayens dont la compétence ne fait pas de doute (nous ne sommes pas autorisés à révéler leurs noms), nous avons appris que l'auteur des déclarations mentionnées plus haut avait confessé qu'il émettait de grandes réserves en ce qui concernait la validité du récit en relation avec les êtres et l'étrange aventure. Pour affirmer ça il se basait sur des expériences précédentes qu'il avait eues avec le témoin (le docteur





LE TÉMOIN: MONSEUR JUAN FROCHE JACIOLA



L'ETAT DE LA MAIN DE M.FROCHE UNE SEMAINE APRES LA DECLARATION DE L'INCIDENT  
(PHOTO: ENRIQUE BIANCO)

JUIN 1980. CAS FROCHE  
ARCHIVES CEFANC.

Nunez est le médecin de famille) et qui dénotait certaines tendances hallucinatoires dans sa personnalité. L'exemple suivant est selon le docteur, suffisamment probant : une fois, Froche s'était présenté à la consultation médicale en signalant une gêne importante produite par des grosses lésions qui se trouvaient selon lui sous les aisselles. Lors d'un examen attentif, le médecin s'était rendu compte qu'il n'y avait rien d'anormal à cet endroit-là. Juan Froche n'avait semble-t-il pas fait grand cas du diagnostic médical puisqu'il était resté assez longtemps très inquiet par cette gêne sans doute occasionnée par sa propre fantaisie. Pour le

docteur ces expériences antérieures sont très significatives, et on pourrait même supposer que le témoin lui-même, avec un peu d'adresse, aurait pu se faire les dites blessures. Un hebdomadaire de Buenos Aires avait inclus dans un article sur le cas Froche les déclarations d'un ancien policier de San José qui aurait participé à l'étude préliminaire du cas : "C'était comme si il s'était appliqué sur la paume de la main un petit chalumeau de métal chauffé au rouge" (5) Le médecin n'écartait pas non plus la possibilité que M. Froche ait été victime d'étincelles produites par son propre fer à souder autogène, où de gouttes d'un quelconque acide remisé dans son atelier ; l'aspect de ces marques correspondait, soit à des semiperforations simultanées et superficielles, soit à un patient travail sadomasochiste pour se blesser lui-même. Qui pourra nous éclairer sur la bonne hypothèse ?

#### **Autres effets constatés : les traces d'un ovni ?**

Arrivé à ce point, il nous faut répéter ce que nous avons déjà dit dans l'introduction, en ce qui concerne les lacunes ou mieux les gouffres qui ont jalonné notre enquête sur les lieux. En effet, sous une pluie battante et au risque de tomber malade, nous sommes partis dans les champs à la recherche des traces qui, en théorie, auraient été laissées par le "vaisseau" qui amena les êtres observés par Froche. Malgré les difficultés du climat et du terrain (qui était couvert de flaques d'eau) nous avons découvert avec l'aide du témoin les traces que, malheureusement nous n'avons pu mesurer avec précision. Nous avons vu trois trous -bien sûr remplis d'eau- formant un triangle de 3 mètres de côté environ. Nous avons pu examiner assez précisément deux de ces trous, dont les caractéristiques peuvent être appréciées sur le schéma ci-joint. Ils donnaient l'impression d'avoir été fait par quelque chose de très lourd qui aurait comprimé la terre de telle sorte que, malgré la pluie incessante, ils conservaient encore nettement leur forme. La troisième marque rompait l'harmonie des empreintes laissées par le soit-disant "tripode". C'était un trou d'environ 7 centimètres de profondeur et de 60 centimètres de diamètre. Le témoin nous a expliqué que cette marque était restée ainsi avec la terre éboulée parce qu'un groupe d'enquêteurs avait emporté l'empreinte entière, comme preuve, qui était identique à celles du dessin. Nous avons appris plus tard que les auteurs de cette extraction de terre faisaient parti d'un groupe de recherche OVNI dépendant du Commandement Général des Forces Aériennes Uruguayennes. Le groupe ufologique, avec qui nous étions restés en contact pour ce cas, nous avait informés qu'il connaissait un journaliste qui, 3 ou 4 mois avant la publication du récit dans la presse, avait déjà vu ces traces lors d'une visite qu'il avait effectuée chez Juan Froche.

Ce qui avait motivé la visite du journaliste à ce moment-là était le rapport de Froche sur l'apparition des traces, cette fois sans le récit des "jeunes

martiens". Comme à cette époque le journaliste n'avait pas jugé l'affaire importante, il avait décidé de ne pas en parler. Pour cette raison, on peut supposer que, lors de ce second rapport, le témoin ait inventé l'histoire des êtres pour justifier la présence des traces et embellir l'affaire. Mais malheureusement on ne peut pas rejeter le cas à cause de cela. Peut-être que M. Froche a découvert la présence des traces avant de rencontrer les entités, comme il l'a affirmé. Nous ne lui avons pas demandé. En plus de ces traces qui se trouvaient à environ 80 mètres de la maison de Froche, il y avait derrière, dans la partie ouest de la propriété, près du compteur électrique et du tableau de fusibles, une marque semi-circulaire de 1 mètre de diamètre environ, ce qui représentait pour le témoin une autre preuve des choses bizarres qui s'étaient déroulées chez lui. Nous pensons, que cette marque n'en était en fait pas une, car elle avait tout à fait l'aspect d'un banal "anneau de fées" (6). A 1,5 mètre de là, M. Froche nous avait fait remarquer les extrémités des branches d'un arbre épineux, qui étaient sûrement rougeâtres, peut-être desséchées. Pour Froche, elles étaient roussies. Le centre de recherche uruguayen précité nous a assurés que l'analyse de ces branches avait montré qu'elles n'étaient pas brûlées, mais desséchées par le gel qui avait sévi à cette époque.

Ce qui est sûr, c'est que Juan Froche nous avait signalé simplement ce qui lui avait semblé anormal après l'incident, mais sans faire un rapprochement concret avec les êtres qu'il avait observés.

#### **Odeurs insolites et une consommation d'électricité "inexplicable" ?**

Lorsque Froche était rentré chez lui après la consultation chez le Docteur Nunez, il avait décidé de vérifier le compteur électrique, et c'est ainsi qu'il s'était rendu compte que, rien que pour cette nuit, la consommation avait été de 600 kilowatts, ce qui selon lui- ne correspondait même pas à la consommation mensuelle. Jean Froche a essayé de nous persuader que c'était les êtres qui avaient "volé" l'électricité cette nuit-là. Nos conseillers uruguayens, dans une lettre datée du 13 avril 1981, nous ont expliqué ceci : "En ce qui concerne les 600 kilowatts qui, selon Juan Froche, avaient été dépensés cette nuit-là de manière inexplicable, il a été déterminé avec précision qu'il n'y avait pas eu une telle augmentation de la consommation, car cette consommation était normale pour cette période". Indiscutablement cela est un point contre le récit du témoin.

Après M. Froche nous a dit que, près de la porte d'entrée de son atelier, sous une de ses tables de travail, à même le sol en terre, on sentait un parfum étrange, une odeur qui pour lui était très spéciale, et qu'il n'a pu comparer à aucun arôme connu, mais qu'il nous a affirmé être très agréable. Cette étrange odeur avait pu être perçue égale-

ment au niveau du compteur électrique. Quand nous sommes arrivés, elle avait bien sûr déjà disparu.

Mais quelques-uns des enquêteurs, avec qui nous avons parlé à Montevideo, nous ont dit qu'ils avaient pu la percevoir, mais qu'ils n'avaient pas pu l'identifier, ce qui n'est pas une garantie. Enfin, il semble que si les "preuves physiques" ne sont pas extrêmement douteuses, elles ne sont pas non plus très étranges.

#### **Conclusion**

Il nous faut souligner que le récit par Juan Froche au sujet de son face-à-face avec l'un des humanoïdes était, du début jusqu'à la fin, extrêmement cohérent, et que d'autre part, il n'y avait pas de différences notables avec celui qu'il avait fait aux journalistes uruguayens et argentins ainsi qu'aux ufologues avec qui nous avions eu l'occasion de discuter du cas. De plus, le témoin était digne de notre confiance par son caractère tranquille, employant durant toute notre entrevue un vocabulaire clair, simple éloigné de ce qui caractérise une personne portée à la fabulation ou qui exagère tout quand elle décrit quelque chose de vécue. Se voir dans les journaux et dans les revues qui avaient publié sa photo ne l'intéressait pas, et il était gêné que certains, journalistes aient fait varier son récit. Par exemple, il nous a déclaré ne jamais avoir appelé "extraterrestres" les jeunes qu'il avait vus, bien que cela figurât dans tous les articles relatant l'événement.

Ce que nous voulons faire ressortir est que si toute cette "accumulation de preuves" n'avait pas "oui" au récit, l'histoire qu'a racontée Froche au sujet de sa rencontre avec les humanoïdes serait ressortie presque exempte de toute critique. Ou, tout au moins, la possibilité de fraude -délivrée ou non- serait restée bien en retrait, et peut-être, que ce cas aurait figuré dans l'ufologie du futur -si on continue à l'appeler ainsi- comme un des classiques de la casuistique uruguayenne. De toutes façons les faits, que nous rapportons ici sont indispensables pour se faire une vague idée de ce qui est arrivé ce jour-là selon Froche, ainsi que tous les détails que nous tenons en notre pouvoir jusqu'à maintenant. Nous avons appris que le groupe d'enquête civil dépendant du Commandement Général des Forces Aériennes projetait de soumettre à une séance d'hypnose le témoin qui y était relativement favorable. Le problème est -du fait qu'en Uruguay l'hypnose n'est pas reconnue ni acceptée comme méthode clinique- qu'aucun professionnel sérieux ne veut risquer sa carrière à cause de cela.

En attendant, ce qui est sûr, c'est que nous devrons nous contenter de ce qui a été exposé dans ce rapport -assez succinct, il faut le reconnaître- et espérer que cela a paru clair à l'éventuel lecteur.

Nous pensions établir une liste dans laquelle on aurait pu apprécier les aspects positifs et négatifs du cas, mais comme de toutes manières nous ne serions pas arrivés à une conclusion objective, nous avons préféré laisser la subjectivité entre les mains du lecteur. Et ainsi nous en laver les mains, ce qui est, comme chacun le sait, la meilleure chose à faire lorsqu'on se trouve en présence de pareils cas.

#### Notes

1) Alejandro C. Agostinelli, "Etude sur l'observation massive d'un OVNI le 14 juin 1980 en Argentine" dans, UFOLOGIA, numéro 3, 1982, Buenos Aires. Egalement dans STENDEK, numéro 47, non encore publiée:

2) Mme Froche a imité les bruits qu'elle avait entendus, et cela ressemblait à quelque chose comme des miaulements de chat. Froche a dit qu'il avait entendu des coups secs, et un groupe uruguayen nous a déclaré que la première version du maréchal-ferrant était qu'il avait entendu des coups de griffes sur la porte comme ceux d'un chien. Une contradiction ?

3) Tranche de viande que l'on suspend pour la faire sécher au soleil.

4) Edition du 19 juin 1980 du programme journalistique "Monica Presenta". L'authenticité de cette déclaration a été vérifiée par un des auteurs qui était présent à l'émission. Cela ne veut pas dire que nous avons confiance dans l'honnêteté des dirigeants du programme mentionné, qui ont accompagné la nouvelle du cas Froche par l'insupportable musique spatiale toujours présente.

5) Revue "Radiolandia 2000" du 17 juin, p. 88-89.

6) C. Bourtembourg, J. Scornaux "Les anneaux de fées" dans "Les OVNIS, un défi à la science", numéro 9, octobre-novembre 1975, Cordoba. CEFANC (CENTRO DE ESTUDIOS DE FENOMENOS AEREOS NO CONVENCIONALES) C.C. 26 Suc. 25 - 1425 Buenos Aires ARGENTINE

## CARTE DE FRANCE METROPOLITAINE DES LIEUX D'OBSERVATION DU PHENOMENE OVNI AU COURS DE L'ANNEE 1954 (réalisée par F. Lagarde)

Prix Franco 8 F. (en vente au siège de la revue, comme pour les abonnements. Règlement en timbres accepté).

Terminée fin Novembre 1976, à l'aide des informations reçues les plus récentes, cette carte a été établie en remerciement et en hommage à tous ceux qui ont oeuvré pour la recherche : post-enquêtes, prospection des archives de presse locales... etc... pour les autres aussi afin de les encourager, là où ils sont à suivre cet exemple.

## Un Goniomètre de Poche

(réalisé par M. Monnerie)

Il s'agit d'un petit appareil qui est en fait une petite carte en bristol plastifiée.

Au recto figure le mode d'utilisation avec explications très complètes ; au verso, toutes les indications sont fournies sous forme d'un tableau, permettant de connaître immédiatement soit les dimensions d'un objet, sachant sa distance, soit sa distance, connaissant les dimensions ; ceci, après utilisation à bout de bras de l'échelle millimétrique qui figure sur le bord supérieur de la carte. C'est un outil indispensable pour l'enquêteur et l'observateur.

En vente au siège de LDLN : 3,50 F Franco : règlement en timbres accepté.



## notre ligne de conduite

Nos lecteurs savent que des points de vues, parfois très différents, sont publiés dans LDLN ; c'est notre ligne de conduite depuis la création de notre revue, et nous tenons à maintenir cette ouverture d'esprit. Ceci, bien entendu, pour tout ce qui est constructif et non polémique.

De plus en plus, il faut que ce soient les idées qui s'affrontent dans nos pages, et non des hommes ; c'est dans le plus grand calme, sans passion, et sans attaques personnelles que le débat doit se situer, et il y gagnera à être placé sur un plan élevé.

Maurizio Verga - Traduction M. Le Gourrierc

## La vague italienne de 1978 Phénomène du 1er type (7) Suite de la 3ème partie

Nous avons publié maintenant 116 cas dans notre "casulstique" italienne de type I 1978. Cependant, il est nécessaire de donner des informations et "curiosités" concernant plusieurs d'entre eux, pour éliminer quelques inexactitudes et clarifier certains aspects des observations.

Le cas n° 8 et les autres observés par Mme C. IMBIMBO pourraient avoir une explication psychologique, au moins pour certaines observations : le 3 avril 1979, elle fut hypnotisée par le Docteur ANTONIO PREVETE à NAPLES. La femme, complètement sous hypnose, vécut à nouveau ses expériences précédentes, confirmant ses déclarations.(3)

Le témoin du cas n° 21 eut une autre expérience étrange le 3 août 1978 : observation d'un puissant rayon et "amnésie temporelle". (4)

Le cas n° 29 fut le premier d'une série de présumées observations OVNI, comprenant également de très étranges effets E.M. (5)

Le cas n° 30 n'est pas un cas de type I, puisqu'il n'y eut pas d'observation d'OVNI (comme nous l'avons rapporté par erreur dans l'article précédent) mais seulement la découverte d'une trace étrange (probablement identifiable). (6)

Le cas n° 32 est probablement imputable au passage d'un météore lumineux (cause de plusieurs autres observations). Nous devons donc ne pas le considérer comme un "réel" phénomène de type I.

Egalement, le cas n° 37 a été identifié comme étant un... lampadaire !

Selon certaines informations, le témoin du cas n° 57 serait devenu maintenant un "contacté". (7)

Très probablement, le cas n° 62 n'est pas une observation de type I. (8)

Les cas n° 64 et 66 sont probablement à considérer comme une seule observation.

Le cas n° 68 se produisit à environ 5 h 00 ; il y eut d'autres témoins : Mr DOMENICO PALMA, Mr VITTORIO CARNAVALE et 30 ouvriers. (9)

Le témoin du cas n° 69 a eu plusieurs autres expériences OVNI, incluant presque toutes un "enlèvement" (sa 1re expérience eut lieu en 1977, le 16 février, où il vit un étrange objet lumineux à 50 m de distance qui le paralyza avec un puissant rayon ; il s'agissait d'un engin allongé, avec deux lumières jaunes à l'avant ; il laissait une trainée blanche derrière lui et émettait également une sorte de "sifflement").

Le témoin rapporta cette observation sous hypnose (10) ; en ce qui concerne les observations, il y en a plusieurs "suspectes", qui renforcent l'explication psychologique.

Il suffit de voir que les entités aperçues par Mr ZINFRETTA sont exactement identiques à un "homme-poisson", dans l'histoire d'un héros d'une bande dessinée populaire, nommé ZOGOR. Le témoin la lit régulièrement. Au moment où j'écris cet article, des études sont toujours en cours : Mr LUCIANO BOCCONE (11) termine un livre sur le cas tout entier.

Nous devons considérer le cas n° 80 comme douteux (12).

Le témoin du cas n° 85 aurait eu deux expériences (la première est le cas n° 44) au même endroit et avec la même personne : il est probable, mais nous n'en sommes pas certains, qu'il s'agit d'un seul et même cas.

Le cas n° 86 aurait eu lieu vers 8 h 30 et, parmi les témoins, se trouve Mr FRANCO CAMPISI (17 ans - confectionneur) qui a vu l'objet volant effectuer des manœuvres aériennes en "zig-zag", atterrir et ensuite décoller rapidement. (13)

Parmi les témoins du cas n° 87 se trouvaient : Mr VINCEVZO ARCORESE (radio技icien), son frère ATTILIO (commerçant), Mr PASQUALE DI LIBERTO, le Docteur TROVATO (directeur d'une union agricole locale) et sa femme (14)

L'objet qui sortit de l'eau dans le cas n° 102 (le nom exact du village est SANTA TECLA) était une sphère d'environ un mètre de long. Il y eut d'autres témoins de ce phénomène inhabituel : Mr GIUSEPPE GRECO et une jeune fille de 15 ans GRAZIELLA. (15)

Le cas n° 109 pourrait avoir une explication paranormale.

Le manque d'un nombre suffisant d'enquêteurs et l'énorme quantité de cas à contrôler, n'ont pas permis, dans un court laps de temps, l'étude des observations connues, de type I. En fait, seulement 52,3 % des cas ont été analysés (plus ou moins) complètement, alors que 44,2 % proviennent de récits de journaux qui, presque toujours, déforment quelque peu les dires des témoins ; de plus, il y a 3,5 % de témoignages directes. Il est facile de penser que de nombreux renseignements sont toujours inconnus ou connus avec de nombreuses erreurs. Nous essaierons donc de nous limiter à certains "points" spécifiques de l'analyse, ceux qui présentent les plus "sûres" données, à la fois sous un aspect informatif et dans un but statistique. Seuls ces paramètres (et quelques autres) offrent des garanties suffisantes d'objectivité, puisqu'ils ne dépendent pas de la perception du témoin et, par conséquent, permettent une analyse de type statistique, basée sur des informations ne pouvant être exposées à des erreurs (du moins théoriquement) ou même à une manipulation de type et d'importance divers. Cependant, il s'agit d'un travail très superficiel, présenté dans un but de simple information, en tant que complément de la casuistique présentée précédemment. En fait, nous présentons seulement des "résultats", sans les interpréter, ni les commenter. A notre avis, une bonne étude spécialisée, autre qu'elle offre toute une série de données (provenant de divers types d'analyses), doit avant tout les interpréter, afin de formuler certaines hypothèses capables d'"expliquer" des caractéristiques particulières dans la manifestations du phénomène. C'est seulement de cette façon que nous aurons une grande quantité d'hypothèses réellement fondées. Il est évident qu'un travail de ce genre, comprenant l'accumulation, la sélection, l'analyse détaillée des cas et la formulation d'hypothèses (à partir des renseignements recueillis) nécessite un temps considérable et peut s'appliquer à des échantillons assez importants.

Donc, toutes ces opérations de base ne s'appliqueront pas dans notre "analyse" où nous présenterons uniquement les résultats de certaines distributions de fréquences simples, en particulier pour monter leur aspect quantitatif.

Avant de commencer à présenter quelques-uns des plus importants renseignements de notre casuistique, nous souhaitons évoquer, en quelques mots, à nouveau, les "vagues" italiennes de 1978 et 1954. Sans aucun doute, 1978 a été une année "historique" pour la (pseudo) "ufologie" italienne : la quantité d'observations était encore plus importante qu'en 1954, bien que plusieurs cas (comme dans toutes les vagues) soient directement imputables à l'état de psychose de la population (16) qui, par exemple, favorise la confusion d'un présumé "ufo" avec la planète Vénus (ou un autre phénomène aérien naturel ou artificiel). Ceci

n'empêche pas le phénomène d'atteindre chaque région de l'Italie, même si l'intensité et les modalités varient. Le résumé concis de 564 cas (une version est également parue dans le "CUFOS International UFO Reporter") a été présenté dans "NOTIZIARIO UFO" (17), mais de nombreux cas manquent encore, bien que l'on opère une sélection très sérieuse.

Ce qui frappe est le très grand nombre d'observations de type I qui ont eu lieu durant cette vague : environ 115 ! Ceci pourrait renforcer l'hypothèse d'une augmentation constante de ce genre de phénomène OVNI, pour les dernières années.

De plus, j'ai d'autres cas qui pourraient être classés dans la catégorie "type I" mais le manque d'informations ou la confusion des récits ne donnent pas de garanties suffisantes.

Après une activité "OVNI" importante entre le 13 et le 20 septembre (très probablement imputable au moins pour le 14 à un phénomène inhabituel mais identifiable) (18) (19) avec l'apparition de psychose parmi la population (20). La vague réelle a eu son point culminant en Décembre, mais elle dura jusqu'à la fin janvier 1979, avec une intensité décroissante : en janvier, il y eut 12 cas de type I (parmi lesquels quelques-uns très intéressants). Après janvier, le nombre d'observations diminua de façon remarquable et atteignit un niveau très bas.

La seule période d'activité "UFO" intense (en Italie), comparable à celle de 1978, est l'Automne 1954. La vague commença de façon virulente vers la mi-octobre, pour disparaître (assez lentement) vers la mi-novembre, bien que quelques cas furent enregistrés en décembre.

Cette vague n'eut pas l'écho de celle de la France (même si de nombreux cas, selon le livre de BARTHEL et BRUCKER (21), semblent être faux ou mal interprétés, ou le fruit de la psychose collective) qui, contrairement à la vague italienne, comporta très nombreux cas de type I.

Dans ITACAT ("Italian Catalogue of type I reports") il y a 42 cas de ce genre.

La totalité des cas survenus en 1954 n'est pas parfaitement connue : un catalogue informatisé de 356 cas fut dressé en 1977 par le "Centro Ufologico Nazionale" (22), alors que les membres d'un autre groupe, la "Sézione Ufologica Fiorentina" (S.U.F.) (Section OVNI Florentine), avaient publié un livre (23) sur sette vague, dans lequel 407 observations avaient été présentées, bien que les auteurs du livre aient eu beaucoup plus de cas à leur disposition.

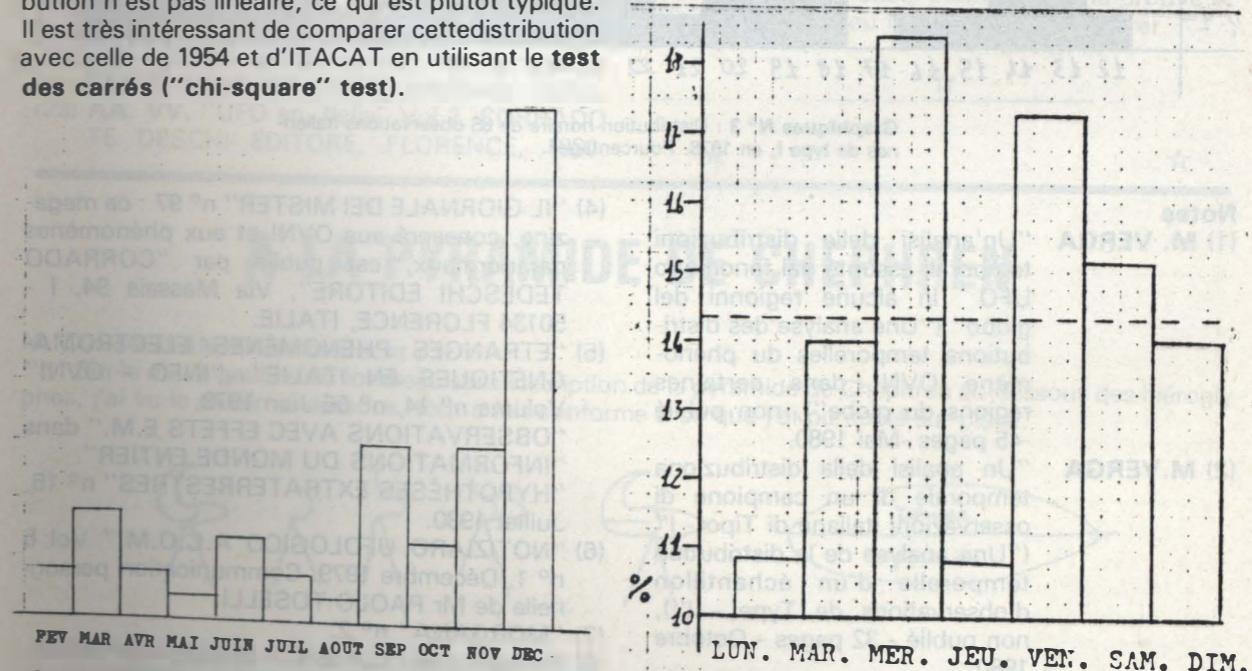
Déjà avec ces quelques informations, l'on peut constater le pourcentage moindre d'observations de type I dans la vague de 1954 en Italie ; un fait qui différencie cette vague de celle de 1978. Cependant, nous pouvons noter, comme en 1954, pour comparaison, que le pourcentage de rencontres rapprochées de type III a été remarquablement plus important.

## 1 DONNÉES TEMPORELLES

Sous le nom de "distributions temporelles", se trouvent toutes ces distributions de fréquences particulières qui tendent à montrer, en ce qui concerne les informations disponibles, les modalités de manifestations du phénomène au cours du temps. Pour notre cas particulier, nous voulons seulement étudier la répartition des observations italiennes de type I de 1978 par jour et par heure ; de plus, nous essaierons de comparer ces informations avec celles de 1954 et d'ITACAT.

### \* Distributions mensuelles et quotidiennes :

Puisque 1978 est une "année-vague", il est inutile de comparer sa distribution mensuelle avec celle de 1954 et d'ITACAT. Dans le graphique n° 1 nous montrons cette distribution. L'on peut constater l'important manque d'observations avant le début de la vague. Dans le graphique n° 2, figurent les informations concernant la distribution journalière de notre casuistique : on constate que les jours où l'on note le plus grand nombre de cas sont mercredi et vendredi. Le coefficient de variation est d'environ 25 %, ce qui montre déjà l'existence de différences de fréquence enregistrées pour les jours de la semaine ; c'est-à-dire que cette distribution n'est pas linéaire, ce qui est plutôt typique. Il est très intéressant de comparer cette distribution avec celle de 1954 et d'ITACAT en utilisant le **test des carrés ("chi-square" test)**.



Graphique N° 1 : Distribution mensuelle de 112 observations italiennes de type I, en 1978.

Si l'on considère la distribution journalière de 1954, nous trouvons une valeur de 7,82 ; il n'existe donc pas de différences significatives dans les fréquences des deux distributions : le phénomène, que nous avons "étudié" (!), a été observé de façon très similaire, sur les différents jours de la semaine, en 1978 et en 1954. Nous arrivons à la même conclusion en comparant les distributions de 1978 et d'ITACAT : dans ce cas, nous trouvons un rapport de 1,62.

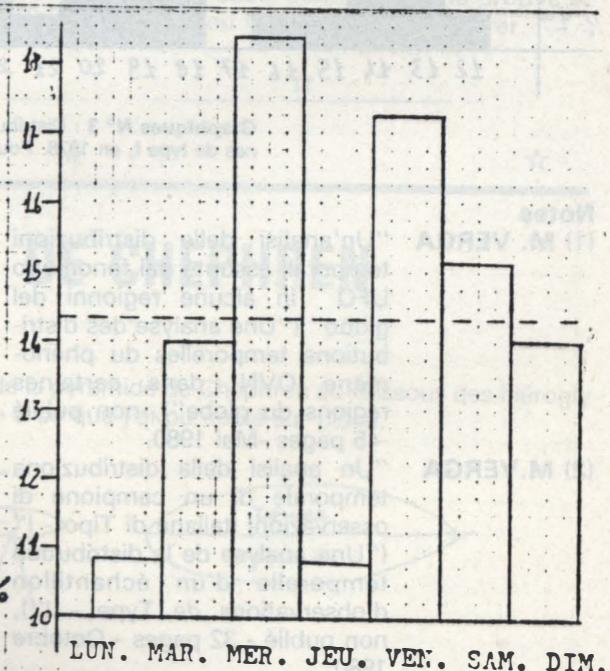
Comme nous le verrons plus loin, 1978 a des modalités de manifestations plus similaires à ITACAT qu'à 1954, peut-être à cause de sa remarquable "influence" quantitative (plus de 30 %) sur la casuistique contenue dans notre catalogue.

Cependant, du moins pour la répartition journalière, cette hypothèse ne peut pas être retenue, étant donné que nous avons effectué une analyse à ce sujet, en comparant les données de 1978 et celles d'ITACAT en y enlevant les données de cette vague de 1978.

### \* distribution horaire

La célèbre "loi des heures" a fait apparaître une période nettement "préférentielle" pour les observations : les heures où il fait nuit.

Cependant, ceci varie qualitativement en fonction des échantillons étudiés au niveau national, de la même façon (plus ou moins accentuée) que les "constantes de temps" des répartitions mensuelles et journalières (1). Dans le graphique n° 3, nous montrons la répartition par heure des phénomènes de type I de 1978 : il est évident que

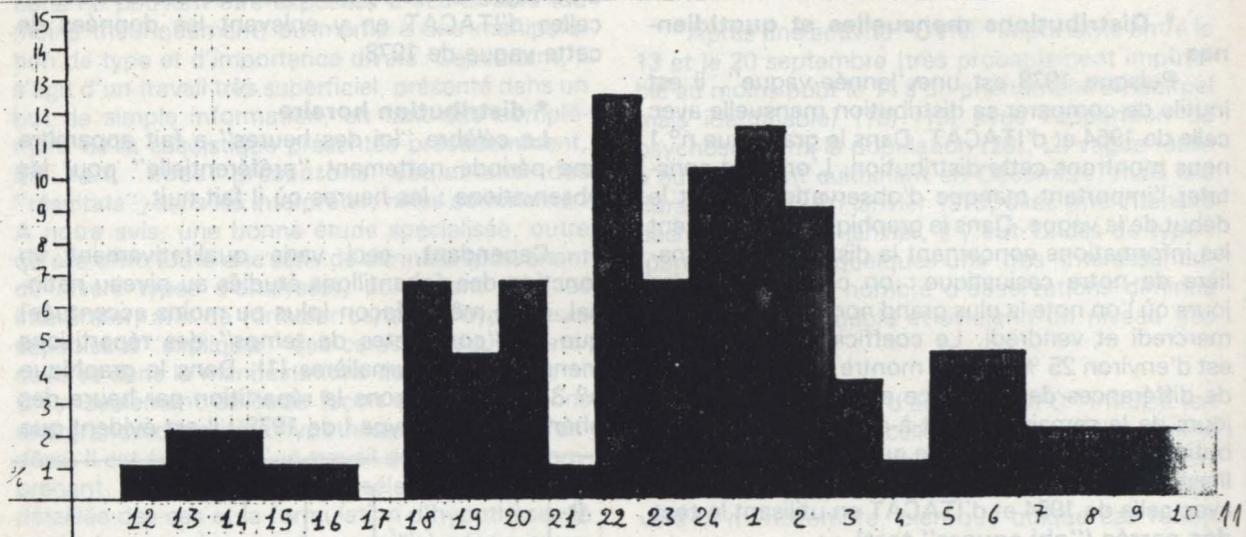


Graphique N° 2 : Distribution journalière de 93 observations italiennes de type I, en 1978. Pourcentages.

les observations nocturnes représentent une grande majorité, avec des "pics" à "22 h" "14 h" et "24 h". Considérant la comparaison entre cette répartition et celle de 1954 et d'ITACAT, l'on peut dire que :

- a) Il n'existe pas de différences significatives entre les répartitions de 1954 et 1978 (rapport :24,13) ; on obtient le même résultat en comparant les répartitions relatives à "l'explosion" des deux vagues (26,82).
- b) Si l'on applique le **test des carrés**, la répartition horaire ITACAT et celle de 1978 sont, pratiquement, identiques (18,02).

En conclusion, ce paramètre ne semble pas changer dans le temps, ou mieux, il ne semble pas dépendre des particularités des vagues considérées.



Graphique N° 3 : Distribution horaire de 88 observations italiennes de type I, en 1978. Pourcentages.

#### Notes

- (1) M. VERGA "Un'analisi delle distribuzioni temporali assunte dal fenomeno UFO in alcune regioni del globo" ("Une analyse des distributions temporelles du phénomène OVNI dans certaines régions du globe"), non publié -45 pages -Mai 1980.
- (2) M. VERGA "Un'analisi della distribuzione temporale di un campione di osservazioni italiane di Tipo - I" ("Une analyse de la distribution temporelle d'un échantillon d'observations de Type - I"), non publié - 32 pages - Octobre 1980.
- (3) "Notiziario UFO" Février 1980 : ce magazine OVNI n'existe plus, du moins pour l'instant.

Nous pouvons dire que (selon les répartitions horaires) le phénomène ne présente pas de caractéristiques spéciales durant les "années-vagues", mais qu'il conserve ses modalités de manifestation, si l'on se reflète à ITACAT.

Mais, ceci n'est pas vrai pour d'autres paramètres du phénomène, comme ceux directement liés au témoignage humain, que nous appelons "paramètres subjectifs". Ceux-ci (dépendant uniquement de l'état psychologique - et culturel - du témoin, c'est-à-dire de sa perception visuelle) peuvent varier considérablement dans les deux vagues étudiées et, en général, au cours du temps. Cependant, cette hypothèse nécessite une série de vérifications analytiques précises, que, nous l'espérons, nous présenterons dans un prochain article, plus détaillé.

(à suivre)

"IL MESSAGGERO D'ABRUZZO" et "IL CORRIERE ADRIATICO" du 7 décembre 1978.

- (10) Rapport de Mr LUCIANO BOCCONE.
- (11) L. BOCCONE "Un gardien de nuit italien enlevé par un OVNI" FSR Vo 26 n° 1.
- (12) "NOTAZIARIO UFO" Mars 1980.
- (13) Enquête de G.R.U.S., Groupe de SAN CATALDO (CALTANISSETTA).
- (14) Enquête de G.R.U.S., Groupe de SAN CATALDO (CALTANISSETTA)
- (15) Enquête de SOLARIS, Groupe de CATANIA. "IL GIORNALE DEI MISTERI" n° 116.
- (16) P. MERCURI - E. RUSSO "PSICOSI DA UFO" "UFOLOGICA" n° 1 et "NOTIZIARIO UFO" Juillet/Août 1979 - "UFOLOGIA" GIAN PAOLO GRASSINO. P.O. Box 82. 10100 TURIN - ITALIE.
- (17) "CASISTICA ITALIANA - II 1978 : un anno di avvistamenti" - "NOTIZIARIO UFO" - Septembre 1979 - Février 1980.
- (18) "L'ULTIMO "FLAP" ITALIANO : RIDIMENTI SIONIAMOLO PURE..." - "NOTIZIARIO UFO" Décembre 1978.
- (19) G.P. GRASSINO "IL SETTEMBRE CALDO DELL' UFOLOGIA ITALIANA" - "NOTIZIARIO C.T.R.U." Vol 1 n° 6. Une traduction française, rapportée par Mr MARTINO COSSU, a été publiée dans LDLN : "Le Septembre chaud de l'Ufologie italienne" LDLN Vol 23 n° 199-200.
- (20) Cette psychose semble se propager parmi la population, au vu de plusieurs cas qui se sont produits ces deux dernières années.
- (21) G. BARTHEL - J. BRUCKER "La grande Peur Martienne" - Nouvelles Editions Rationalistes, PARIS - Septembre 79.
- (22) "IL FLAP DEL 1954 IN ITALIA : COSTANTI E CARATTERISTICHE DI UNA PRIMA ANALISI COMPUTERIZZATA DEI DATI" - "NOTIZIARIO UFO" n° 75-76 (ancienne série).
- (23) AA. VV. "UFO en Italie" Vol 2, CORRADO TE DESCHI EDITORE, FLORENCE, 1980.

## LIVRE REÇU

"Parole d'Espion" par F. Gardès et J. Pradel. Mercure de France (France-Inter) 1982 par F. Lagarde.

Il ne s'agit pas d'OVNI mais bel et bien des plus authentiques histoires d'espions que François Gardès relate après avoir passé plus de vingt ans dans les services de renseignements français, et qu'elles ont fait l'objet des émissions de France-Inter, le dimanche à 20 h, du 12 juillet au 13 septembre 1981.

Mais pourquoi parler de ce livre ? Mais parce que l'auteur F. Gardès est aussi celui du livre "Chasseur d'OVNI" que nos lecteurs ont pu apprécier et que je recommande à ceux qui ne l'ont pas lu.

Mais aussi parce qu'il n'y a pas que les OVNI dans la vie de chaque jour et qu'il m'a paru important que le plus grand nombre de français possible soient mis en face des réalités toujours actuelles. Qu'ils réfléchissent, après avoir lu ces récits passionnantes, ces actions qui ont changé la face du monde, qu'elles se poursuivent de nos jours dans tous les domaines, du plus plausible au plus inattendu, et qu'il faut en prendre conscience pour juger les événements actuels et garder les yeux bien ouverts.

Et enfin, on peut très bien s'intéresser aux OVNI et à autre chose aussi comme nous le prouve F. Gardès que j'ai eu le plaisir de rencontrer.



## A LA PYRAMIDE DE CHEPHREN

M. Claude JEANJEAN nous écrit :

Sur le mur à gauche du tombeau sans inscription de la pyramide de Chephren au-dessous des hiéroglyphes, j'ai vu le dessin ci-dessous, tout à fait conforme à ce que j'ai pu copié sur place.



Nulle part je n'ai trouvé ce témoignage.

Qui pourrait éventuellement renseigner M. JEANJEAN et le cas échéant lui donner une traduction de ce que ces signes représentent.

## "Le feu qui vient du ciel" par Michel Harrison

(Traduction Madeleine Beaucaire aux éditions Albin Michel 1<sup>o</sup> semestre 1980)

Quelle était donc cette énergie étrange qui, le 13 décembre 1959, brûla vif Billy Thomas Peterson, 27 ans, sur le siège de sa voiture et le réduisit en cendres sans même roussir ses sous-vêtements ? Est-ce la même force mystérieuse qui, à l'aube du 10 décembre 1973, consumma totalement jusqu'aux hanches le corps de Mrs Satlow, laquelle gisait dans UN CERCEUIL CLOS, dans la morgue FERMEE A CLEF ? Ou celle qui réduisit Mrs Mary Reeser à 5,45 kg de cendres ? Celle qui carbonisa Mme Millet à Lyon la comtesse von Görlitz de Damstadt, la comtesse de Bandi de Cesena ? Et tant d'autres dans des circonstances rigoureusement semblables... ! Une soixantaine de cas, décrits étudiés par l'auteur, y compris ce bébé de onze mois, mort dans une chambre transformée en fournaise... et ceux qui en réchappent, comme le professeur de mathématiques James Hamilton qui a été en mesure de décrire ce qui lui était arrivé et comment il s'y est pris pour éteindre le début du feu qui avait commencé sur une jambe.

La combustion commence par une flamme bleutée qui s'étend avec une rapidité extrême jusqu'à réduire en cendres des corps humains, voire des animaux et des objets qui peuvent s'embraser.

Au cours de son exposé Michael Harrison passe en revue d'autres phénomènes. HYPER-THERMIE.

Rapporté "officiellement" pour la première fois par le docteur J.W. Teale, le cas de cette patiente, guérie depuis, dont la température du corps avait atteint à quatre reprises la température de 50°. Un cas irréfutable, contrôlé par sept thermomètres et de nombreux témoins de confiance.

Ou le père Pio du couvent de Foggia dont le corps enregistrait la température ahurissante de 46°, contrôlée par un hôpital de Naples.

### UNE BOULE DE FEU

Mr Vogt rentrant chez lui en voiture, a vu "une boule de brouillard" de presque un mètre de diamètre, légèrement allongée, descendant à 45° vers sa voiture, beaucoup trop vite pour qu'il puisse l'éviter. Elle percuta la partie supérieure du capot, là où commence le pare-brise. Immédiatement après, l'intérieur de la voiture se mit à chauffer avec une telle rapidité qu'effrayé il s'arrêta et sauta hors de sa voiture. Il constata que le pare-brise était fendu, et que la carrosserie "grêlée" par l'impact du "brouillard" était devenue si chaude qu'on ne pouvait y laisser la main dessus. Mr Vogt l'a échappé belle, et cela nous rappelle quelque chose, à nous ufologues.

### LE FEU QUI S'ATTAQUE AUX OBJETS.

Après que le mari de Mrs Williamson et sa fille, eurent arraché la robe qui s'était enflammée sur elle, le feu s'en prit à un pantalon de Mr Williamson rangé dans une penderie, le lit prit feu, les rideaux d'une chambre innocuée s'embrasèrent. Des flammes, comme si elles jaillissaient d'un brûleur à gaz, consommèrent divers articles à travers toute la maison, sans toucher aux objets adjacents. Durant trois jours, en présence de nombreux témoins, les Williamson tinrent bon devant les attaques du feu, le quatrième jour ils déménagèrent, et le cinquième les feux s'arrêtèrent, l'attaque était terminée, et les Williamson réintégrèrent leur maison.

### Parmi d'autres, LE FEU ASSOCIE A LA PRESENCE D'UN ADOLESCENT.

C'est le cas d'une orpheline adoptée par Mr et Mrs Dawson. Le feu prit au plafond suivi par des centaines d'autres. Le toit, les murs flambèrent. Presque rien dans la maison ne fut épargné : le feu jaillissait des papiers peints, des serviettes, des boîseries, du mobilier, même le chat se mit à brûler un jour. Bien sûr Jennie l'orpheline était en cause, lorsqu'on la renvoya à l'orphelinat la maison Dawson retrouva son calme. Et cela me rappelle le cas de Séron qui n'est toujours pas jugé à l'heure où j'écris.

Comme W. Brought (recueilli par un fermier) qui n'aimait pas l'école et qui y mit le feu : un au centre du plafond, un autre dans le bureau de la maîtresse, un dans une armoire, deux sur le mur.

etc.. etc... comme ce balai qui s'enflamma spontanément sous les yeux d'un inspecteur de la compagnie d'assurance venu constater les dégâts et qui ne croyait pas, pas plus que la police, à ces feux spontanés sans cause apparente.

### LES POLTERGEITS QUE L'AUTEUR ASSOCIE AU FEU.

Les événements que Charles Schwartz, chef de la brigade des pompiers décrit comme "absolument incroyables" débutèrent par du charbon qui se mit à "AGITER" dans un seau. Quelques secondes plus tard il bombarda les murs de la salle de classe en rebondissant, à la grande frayeur de la maîtresse et des enfants dont l'un fut blessé à la tête. Puis le seau se renversa et le charbon se mit à flamber. Au milieu des hurlements des enfants neuf stores commencèrent à brûler, un dictionnaire fut déplacé, tout un rayon de livres d'études se mirent à flamber. Quand la F.B.I. arriva, le charbon "était encore en action".

Autre exemple, celui du fermier White. Outre le feu dont fut atteinte dans le dos sa servante, sur 250 poulets dont il faisait l'élevage, il ne lui en restait plus que 24 en dépit d'une surveillance constante de jour et de nuit. Les autres avaient été tués à raison de 4 ou 5 par jour, de la manière la plus étrange : la peau du cou, de la tête à la poitrine, avait été arrachée et la trachée artère avait été sortie et arrachée. Cela rappelle étrangement les mutilations de bétail dans le Kansas qui ont été évoquées dans les colonnes de LDLN.

### UNE REFLEXION DE MICHAEL HARRISON

qui peut nous intéresser.

Etudier les rapports entre les phénomènes décrits comme visions d'OVNI et les phénomènes du feu m'entraînerait au-delà du propos de ce livre. On ne peut nier que tous les phénomènes de l'Etrange soient liés par leurs origines, comme le soutenait Charles Fort ; c'est aussi évident que de dire que toute énergie est de même nature.

L'auteur termine en avançant, prudemment, une hypothèse basée par 9 faits résultant des nombreux faits décrits et étudiés. Une abondante bibliographie de langue anglaise accompagne l'exposé de ce livre qui ne manque pas d'intérêt.

### PROVOQUEZ DE NOUVEAUX ABONNEMENTS A LDLN.

**PLUS NOUS SERONS NOMBREUX  
MIEUX VOUS SEREZ INFORMÉS !  
PENSEZ-Y MERCI.**

## CB - OVNI - CB - OVNI - CANAL 12 - CANAL 12 -

*Liste des Cibistes participants aux activités proposées dans le "Guide à l'usage des Cibistes amateurs d'observations de phénomènes OVNI (1).*

Station	Départements	Secteur d'activités (région de)
FARFADET 92	92	Vanves
CETI 77	77	Provins
BIDOULE	29	Douarnenez
PERCEVAL 59	59	Loos, Lille
FOXCHARLIE 66	66	Perpignan
CANICHE 54	54	Vandoeuvre les Nancy
TRIDENT 26	26	Bourg de Péage
PLEXUS 92	92	Bagneux
OVNI	06	Menton, Nice, Monaco
BRICOLUS	06	Menton
MACUMBA 56	56	Lorient
CADOU 50	50	Saint Lô
BMO 7	07	Lalevade, Aubenas

*Le deuxième vendredi de chaque mois, chaque station sera en veille sur le canal 12 FM (canal 24 FM, si le 12 est celui d'appel local) entre 21 et 23 h afin de favoriser le contact avec d'autres cibistes. Retenez cette date de ralliement.*

*Cibistes, informez T 8 R de votre participation aux activités CB-OVNI. Si vous ne l'avez, demandez le guide réalisé à votre intention (envoi contre 10 timbres à 1,80 F). Si vous désirez participer, communiquez, votre indicatif et votre secteur d'activité, nous pourrons informer les lecteurs.*

*(1) cette liste établie le 23/05/82 fera l'objet de mise à jour adressée sur demande accompagnée de 2 timbres à 1,80 F.*

### PARTICIPER A NOS ACTIVITES

*(page 8) c'est une des conditions de notre marche vers la vérité*



## J. Claude Bourret et Philippe Claeys : "OVNI - Témoignages"

Album de bandes dessinées - 65 pages - éditions "ateliers 786" - 2<sup>e</sup> trimestre 1981

En s'adaptant à l'évolution actuelle de l'édition, l'ufologie est-elle en train de prendre une nouvelle dimension et d'atteindre de nouvelles couches de lecteurs peu sensibles au texte écrit ? On peut se le demander avec la parution de l'album en bandes dessinées réalisé par J. Cl. Bourret et illustré par le jeune dessinateur Patrick Claeys spécialisé dans ce genre d'illustration.

A dire vrai, ce n'est pas entièrement une nouveauté car nous avions déjà les trois albums illustrés de Lob et Gigi... mais ceux-ci datant bientôt d'une dizaine d'années (1) sont d'une facture différente et leur style restait plus classique alors que l'ouvrage actuel correspond mieux à la formule de la bande dessinée au sens habituel du mot. L'album de J. Cl. Bourret comble donc cette lacune et tente une percée qui peut être promise à un bel avenir et amener à l'ufologie de nouvelles couches de lecteurs à condition qu'ils ne soient pas menés en bateau par une confusion volontaire des genres comme cela est malheureusement trop souvent le cas depuis quelques années. Or le livre de J. Cl. Bourret est tout à fait rassurant à cet égard et il faut en complimenter l'auteur qui sait se cantonner strictement au témoignage comme l'indique d'ailleurs le titre de l'album. Aucune compromission de mauvais aloi ni avec la science fiction ni avec d'autres fantasmagories de caractère douteux. Nous retrouvons avec plaisir l'auteur convaincu de la réalité du phénomène ovni et de sa spécificité que nous avions déjà appris à connaître dans ses précédents ouvrages (2). Cette honnêteté intellectuelle est tout à son honneur.

Huit cas précis de manifestations du phénomène ovni ou de cas de contacts nous sont ainsi présentés avec sobriété. Le choix des épisodes réalisés un bon équilibre entre quelques cas classi-

ques dont l'intérêt reste évident - par exemple le cas de Cussac dans le Cantal le 29 août 1967, lorsque deux enfants, François et sa sœur Anne-Marie "assistent" au départ mouvementé des humanoïdes qui rattrapent leur ovni de façon peu orthodoxe... - et des cas nouveaux et peu connus qui ont aussi leur importance ufologique - par exemple celui de la base aérienne de Luxeuil en Mars 1977, où l'équipage d'un mirage IV est suivi par une "lumière" inconnue alors que le radar alerté ne détecte rien, ce qui confirme d'autres cas semblables connus dès 1945. Bon équilibre entre les cas ordinaires de simples visions de lumières énigmatiques comme celles de la plage de Carteret dans la Manche en décembre 1973 et les cas qui sortent de l'ordinaire comme celui de Montréal en septembre 1969 où les témoins voient l'intérieur de l'ovni comme par transparence... Bon équilibre aussi entre les cas français qui intéressent au premier chef les lecteurs français et les étrangers dont l'intérêt est parfois supérieur à ceux de l'hexagone national ; parmi ceux-ci, citons l'incident survenu au caporal Valdes non loin de Putré au Chili... Les problèmes de contacts ne sont pas éludés mais abordés sobrement avec le cas peu connu d'Itapéruna au Brésil en novembre 1972 où le conducteur de la voiture est retrouvé sur le capot de sa voiture avec au bras une cicatrice "en chevron" très caractéristique des "manipulations" physiologiques qui accompagnent parfois ces cas de contact.

Ajoutons que l'album est bien présenté, chaque cas étant traité à part, précédé d'un titre et suivi d'une courte notice explicative d'une bonne demi-page, laquelle dégage l'intérêt du phénomène observé et fait éventuellement le point sur les témoins ou les témoignages les plus anciens. C'est ainsi que l'on apprend avec plaisir que François, le jeune témoin de Cussac est maintenant avocat et que ni lui, ni sa sœur, ne varient dans leur témoignage de 1967, point capital s'il en est du dossier.

Par ailleurs la facture des dessins est agréable, les coloris sont bien adaptés et les images n'ont rien d'exagéré comme il arrive parfois dans les bandes dessinées... Le ton des textes est direct, tout en dialogues courts et précis et l'angle de vision adopté par Philippe Claeys donne une idée tout à fait acceptable des phénomènes auxquels ont assisté les témoins.

Dans l'ensemble donc, un bon album de vulgarisation de l'ufologie qui en donne une image correcte et touchera très certainement un large public rebelle à la lecture d'ouvrages de textes devenus trop fastidieux pour lui. Ajoutons enfin qu'une courte bibliographie termine l'ouvrage et que L.D.L.N. est cité sous la rubrique "une revue d'ufologie sérieuse" dans la conclusion provisoire de l'album. Voilà qui nous encourage à poursuivre

## Nuit Nationale de Surveillance : Samedi 16 octobre 1982

Après le succès de la Nuit de Surveillance du 19 juin, l'idée nous est venue d'organiser la prochaine veillée en octobre, mois dans lequel selon les statistiques ufologiques, les observations sont les plus nombreuses. Nous avons choisi le 16 pour la simple raison que cette date coïncide avec la nouvelle Lune. En effet, les observations éventuelles sont plus repérables à l'œil, lors des nuits noires. De plus nous allons y inclure deux expériences à vérifier au niveau National. Un groupement ufologique nous a conseillé la présence d'un chien lors des veillées, car ceux-ci semblent détecter l'arrivée d'O.V.N.I. avant les humains, donc nous allons tester cet éventuel sixième sens du chien. Un autre groupement nous demande de tester les signaux optiques en lumière rouge. Le groupe a remarqué que des signaux en lumière rouge semblent attirer les O.V.N.I. Ce procédé se complète d'un système de codage que chaque groupe ou délégation peut mettre au point assez facilement.

Voici donc deux expériences intéressantes à tester au niveau National. Par contre, en ce qui concerne le lieu de Veille nous laissons aux participants le choix de leurs idées.

Bien évidemment les résultats seront publiés ultérieurement. Comme pour la précédente Nuit de Veille, nous demandons aux participants de nous

• • •

notre effort pour donner à l'ufologie des enquêtes rigoureuses et essayer de dégager les lignes directrices du phénomène avec le maximum de clarté et d'esprit scientifique, ce qui a toujours été la ligne directrice de notre revue.

notes

- I- Albums de Lob et Gigi :
    - "Le dossier de Soucoupes Volantes" -Dargeaud Paris 1972
    - "Ceux venus d'ailleurs" -Dargeaud Paris 1973
    - "Ovni - dimension autre..." -Dargeaud Paris 1975
- ou la réédition plus récente en un seul album

-2- Livres de J.C. Bourret :

- "Le nouveau défi des ovni" éd ; France Empire 1972
- "La nouvelle vague des S.V." éd ; France Empire 1974
- "La science face aux extra-Terrestres" éd ; France Empire 1977
- "Ovni - l'armée parle" éd ; France Empire 1979

expédier les résultats le plus tôt possible afin que nous ne perdions pas de temps pour la publication.

Voici quelques adresses de Responsables Régionaux du Réseau de Surveillance L.D.L.N. Les enquêteurs et abonnés pourront les joindre pour participer aux nuits de surveillance, dans les cas où les Délégués Régionaux sont débordés ou inopérants pour raisons diverses.

En attendant... Bonne chance Amis.

Responsable National du réseau de Surveillance :

Gérard Bénétau  
Le Bourg  
85200 ST MARTIN DE FRAIGNEAU

Région Normandie : CALVADOS ORNE EURE SEINE-MARITIME.

Responsable Régional du Réseau :

Mr Guy Josse  
BP 23  
27220 ST ANDRÉ DE L'EURE

Région Alpes : HAUTES-ALPES et ALPES DE HAUTES PROVENCE.

Responsable Régional du Réseau :

Mr J.J. Liabeuf  
Brigade de St Bonnet (Gendarmerie)  
05500 ST BONNET

Région Charente : Responsable Régional du Réseau :

Mr Patrice Delcros  
Rue des Jardins  
Charron  
17230 MARRANS

Région Côte d'Or : Responsable Régional du Réseau :

Mr Patrice Vachon (A.D.R.U.P.)  
6, rue des Gémeaux  
21220 GEVREY-CHAMBERTIN

X  
X X

### A NOS LECTEURS DE HAUTE-SAVOIE

La Délégation Régionale est désormais assurée par Madame D. MULLER. Tous nos lecteurs sont invités, en vue d'une action efficace, à la contacter à l'adresse suivante :

2, rue du R.P. Favre  
74100 VILLE-LA-GRAND

# Résultat de la Nuit de Surveillance du 19 Juin 1982

Voici donc les résultats de la nuit Nationale de Surveillance du 19 juin 82.

La participation n'est pas massive mais tout de même, nous avons quelques résultats intéressants que nous vous communiquons ci après. A chacun de prendre sa part. En effet, certains groupes et délégations ont omis de renvoyer leurs résultats, c'est dommage.

En effet, il faudrait pour cela que les résultats nous parviennent le plus rapidement possible afin de les publier.

<b>Participants :</b> A.B.E.P.S. De Beaune	<b>Lieux de Veille :</b> Plateau de Pommard (Dolmen à 1000 m)	<b>Résultats :</b> observation de 5 sphères lumineuses veillée de 21 h à 01 h
Côte d'or. 12 participants		
Délégation L.D.L.N. Charente Maritime Délégué Mr Delcros 5 participants	Ardillières Charente Maritime (dolmen)	rien observé veillée de 22 h à 3 h 45
<b>Groupement Ufologique Menthonnais</b> Alpes Maritimes 15 participants	Mont Malmont (Var) (près dolmen)	observation de 4 lumières rouges clignotantes et 2 rectangles blancs séparés par une barre noire. veillée de 22 h à 1 h 30
<b>Detectufo Eure</b> Mr Josse 3 participants	près de St André de l'Eure	R.A.S.
<b>L.D.L.N. 44</b> Délégué Mr Chosson 44 (Loire-Atlantique) 8 participants	campagne autour de Nantes et St Herblain	R.A.S. de 21 h au petit jour
Région de Bourges Cher : divers groupes d'associations O.V.N.I.	Région Bourges (matériel de veillée très important.)	R.A.S.
Mr Gillet Jacques de Bourges (Cher) Membres L.D.L.N.	Région de Bourges	R.A.S.
Cercle lyonnais Lumières dans la Nuit 69 003 - Lyon	Col de Maleval(69)	R.A.S. veille de 22 h à 3 h 30
<b>A.D.R.U.P</b> res. Mr Vachon Côte d'or (21)	Velars/Ouches Côte d'or	R.A.S.
<b>Groupe 52-55</b> Haute Marne ; Meuse Délégation L.D.L.N. 8 participants + 1 chien	Forêt de Marsois (dolmen de la Pierre Alot) Haute Marne	R.A.S. veille de 20 h 45 à 6 h
<b>G.R.E.M.O.C.</b> Cercle L.D.L.N. Aunis- Saintonges	Charente Maritime	R.A.S.
Mr A. Marieau	Bois Plage Ile de Ré (Menhir)	R.A.S. veille de 22 h 40 à 0 h
Mr L. Grousset et Mr M.C. Villegier	St Laurent de la Prée (dolmen)	R.A.S. veille de 21 h 45 à 0 h 30
Mr P. Grousset	St Augustin (dolmen)	R.A.S. veille de 23 h 15 à 1 h 45
Mr S. Beraud Mr D. Farges	Chaillevette (menhir)	R.A.S. veille de 22 h 10 à 23 h 35
Mr P. Vergnette	Courcoury (tumulus)	R.A.S. veille de 21 h 45 à 23 h 45



dela taille de Mercure, s'interposa entre le soleil et la terre durant huit jours.

Il y eut aussi quatre éclipses, trois de lune, une de soleil.

En 814, à la mort de Charlemagne, on ne voyait d'ailleurs qu'une éclipse de lune et de soleil, ce qui aurait tendance à prouver qu'en ce temps un activité intense se déroulait dans les passages du globe.

M. GUILLET.

## ANNONCES

VENDS Télescope JPM 115/900 "Perl Royal" à monture équatoriale, très bon état (ayant moins d'un an). Prix entre 1500 et 2000 Frs. Ecrire à M. Michel Gasne 50 rue Pierre Corneille 17000 la Rochelle

**RECHERCHE ANCIENS N°s de LDLN**, antérieurs à 1977 comportant photo OVNI, ainsi qu'enquêtes concernant le département du Puy, de Drôme. Achèterais aussi films OVNI super 8. Ecrire à M. Serge Carlier 20 rue du Coudert 63830 Nohanent

VENDS numéros 145 à 195 de LDLN + N° 137, en bon état ainsi que "Phénomènes Spatiaux" n°s 7, et 43 à 46 + le n° spécial sur les extraterrestres. La totalité pour 150 F. Franco de port, c'est à dire à peu près moitié prix. S'adresser à Mlle RIPS 22, rue Milton 75009 paris. Tél. 526.67.28.

LE SECRETARIAT DE LDLN EST EXTREMEMENT DEBORDE ! LORSQUE VOUS NOUS DEMANDEZ UNE REPONSE, JOIGNEZ UN TIMBRE S.V.P., OU MIEUX UNE ENVELOPPE TIMBREE (sauf s'il s'agit d'enquêtes). SOYEZ CONCIS.  
NOUS VOUS EN REMERCIONS.

• • •

<b>DÉLÉGATION RÉGIONALE</b> L.D.L.N. Ht Alpes et Alpes de Ht Provence : Mr J.J. Liabeuf Cercle L.D.L.N. Vendée - Deux Sèvres 7 participants	Hautes Alpes	R.A.S. veille de 23 h à 03 h
	Le Bernard (Vendée) (5 dolmens)	R.A.S. veille de 21 h à 5 h 30

Nous avons également reçu les participations suivantes : le G.H.R.P.A. de Guebwiller et Colmar qui nous a assuré de sa participation à la nuit de Surveillance, ainsi que Mr Bigorne, délégué régional L.D.L.N. du Nord.

# Nouvelles récentes (condensé de presse)

(Voici des motifs d'enquêtes, pour les enquêteurs qui manquaient d'objectif dans les régions concernées)

## LE 12 JUIN 1982 A LANGRES (Hte MARNE)

De 7 h du matin à 9 h des habitants de LANGRES ont observé dans le ciel une présence insolite d'un objet de forme cône pointe dressée vers le haut. Il se déplaçait lentement vers le Nord-Est.  
Quel est cet "OVNI" ? L'enquête se poursuit.

("Journal la Hte Marne" du 13.06.1982).

## DANS LA NUIT DU 16-07 AU 17-07-82 KERGLOFF (FINISTERE)

Vers 23 heures 30 un touriste belge sa femme et ses deux fils 15 et 17 ans à quelques centaines de mètres après avoir traversé la rivière l'Aulne virent une grande lumière énorme orangée qui ne bougeait pas. Cette lumière, d'intensité variable semblait vers le bas avoir des zones plus intenses rappelant des hublots. Soudain, quand la touriste a arrêté son auto "cette lumière" ou cet "engin" ? a disparu à très grande vitesse.

Ce même soir une touriste parisienne vit vers 2 h du matin une lumière d'un blanc intense passant de la taille de la pleine lune à 10 fois son volume. Cela dura 1 minute puis tout s'évanouit.

("Le télégramme" de Brest et de l'Ouest du 19-7-82)

## COURANT JUILLET 1982 A RONCHAMP (Hte SAÔNE)

Il était environ 1 h 30 du matin lorsqu'un témoin avec sa chienne se promenait aux alentours des anciennes houillères de Ronchamp. Soudain la chienne apeurée claqua des dents et se réfugia contre son maître. En se retournant le témoin vit derrière des arbustes une masse noire d'apparence humaine. Ceci dura quelques minutes.

Plusieurs fois Le maître et sa chienne retournèrent dans les lieux, mais jamais plus rien n'apparut. Le témoin reste persuadé avoir affaire à un "extra-terrestre"

(L'Est républicain du 6 Août 1982)

## AOUT 1982 DANS LA PROVINCE ARGENTINE DE CATAMARCA

Un objet volant non identifié (OVNI) survolant la région à basse altitude d'Ouest en Est et éclairant le sol à 50 m à la ronde par une forte lumière, a atterri à LONDRES (province argentine de Catamarca) laissant derrière lui un incendie qui a détruit 11 habitations, blessé 2 personnes et fait des dégâts aux cultures détruites à 50 %.

(Journal ★ La Montagne du 15-08-1982  
★ Ouest-France du 16-08-1982  
★ Dépêche du Midi du 15-08-1982)

## NUIT DU 10 AU 11 AOUT LOCALITE NON PRECISEE

Monsieur Millau, passionné d'astronomie, alors qu'il était sur la terrasse du café de la Gare a aperçu dans le ciel "une boule de feu" éclatante pendant environ 2 heures. D'autres témoins ont été aussi intrigués. Ils affirment qu'il ne s'agissait pas de Vega ni d'une autre étoile.

("Midi-Libre" du 15-08-1982)

## A MINUIT LE 13 AOUT 1982 DANS L'HERAULT

Bel de Narni artiste peintre et son mari, rentrant chez eux vers 24 heures, en voiture, ont vu, debout, immobile, sa bouche et ses yeux étaient comme des trous noirs, "La Dame Blanche" qui était apparue un soir d'hiver l'an passé, à de jeunes montpelliérais. Terrifié le couple d'artistes ne s'est pas arrêté et en est encore traumatisé.

("Midi-Libre" du 15-08-1982)

N.B. - Nous signalons à nos lecteurs que toutes les coupures de presse relatives aux nouvelles récentes doivent être envoyées à : LDLN, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON

## LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France -- Le Directeur de la publication : R. VEILLITH — N° d'inscription Commission paritaire 35.385

Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 3<sup>e</sup> trimestre 1982